

# LE CANADA EN FLAMMÉS

Les effets catastrophiques et croissants des feux de forêt  
sur les vies et les communautés



Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous par :  
Courriel : [AGFO@sen.parl.gc.ca](mailto:AGFO@sen.parl.gc.ca)  
Téléphone : 1-800-267-7362  
La poste : Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts  
Sénat du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4  
Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante : [sencanada.ca](http://sencanada.ca)  
Le Sénat est présent sur X : @SenatCA  
Suivez le comité à l'aide du mot-clic #AGFO

*This report is also available in English.*

# Table des matières

Membres du comité.....	6
Ordre de renvoi.....	8
Résumé .....	10
Liste de recommandations .....	14
Introduction .....	18
Chapitre 1 : Ce qui arrive aux personnes pendant des feux de forêt.....	25
Introduction.....	25
Effets sur la santé physique et la santé mentale de l'exposition à la fumée des feux de végétation.....	26
Répercussions des évacuations et déplacements.....	30
Obstacles et solutions.....	34
Chapitre 2 : Répercussions des feux de végétation sur les collectivités autochtones canadiennes.....	37
Introduction.....	37
Expériences récentes de collectivités autochtones face aux feux de végétation ..	40
Little Red River Cree Nation (Alberta) .....	40
Collectivité à charte K'ahsho Got'ine, bande des Dénés de Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest).....	44
Métis Nation-Saskatchewan .....	47
Fédération des Métis du Manitoba .....	49
Savoir traditionnel autochtone et gardiens du feu .....	51
Procédures d'évacuation et interventions en cas d'urgence .....	54
Obstacles et solutions autochtones.....	57
Chapitre 3 : Mesures en vigueur pour atténuer et gérer les feux de végétation, y réagir et rebâtir.....	62
Introduction.....	62
À l'échelon fédéral.....	62
Sécurité publique Canada.....	62
Ressources naturelles Canada.....	64
Agence Parcs Canada.....	65
Environnement et Changement climatique Canada .....	66

Coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et le Centre interservices des feux de forêt du Canada .....	67
Autres ressources, stratégies et outils.....	70
Pratiques de gestion des matières combustibles.....	70
Aéronefs de lutte contre les incendies : bombardiers à eau.....	73
Nouvelles technologies de lutte contre les feux de végétation .....	76
Chapitre 4 : Répercussions des feux de végétation sur l'industrie forestière.....	81
Introduction .....	81
Perspectives de l'industrie forestière et des propriétaires de forêts privées .....	84
Producteurs de produits forestiers (terres domaniales).....	84
Propriétaires de forêts privées .....	85
Producteurs de semis forestiers .....	88
Perspectives de l'industrie du piégeage.....	89
Obstacles et solutions proposées par l'industrie forestière.....	92
Chapitre 5 : Effets des feux de végétation sur le secteur agricole et agroalimentaire canadien.....	96
Introduction .....	96
Perspectives du secteur de l'agriculture primaire.....	99
Possibilités de réduire les matières combustibles en milieu agricole.....	103
Obstacles et solutions proposées par le milieu agricole .....	106
Chapitre 6 : Répercussions des feux de végétation sur les collectivités .....	109
Introduction .....	109
Milieu périurbain et collectivités rurales.....	110
Coûts pour rebâtir.....	116
Frais d'assurance.....	118
Chapitre 7 : Pratiques et perspectives d'autres pays et organisations en matière de lutte contre les feux de végétation.....	121
Introduction .....	121
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : Pôle mondial de gestion des incendies.....	121
Australie.....	122
Royaume-Uni .....	123
États-Unis.....	124
Conclusion.....	126

Annexe A — Témoins.....	127
44 <sup>e</sup> législature, 1 <sup>re</sup> session .....	127
45 <sup>e</sup> législature, 1 <sup>re</sup> session .....	130
Annexe B – Liste de mémoires et autres documents .....	133

# Membres du comité

*Au moment de l'adoption du rapport par le comité*



L'honorable  
Mary Robinson  
*Présidente*



L'honorable  
John M. McNair  
*Vice-président*

## Les honorable sénateurs et sénatrices



Robert Black  
*(Ancien président)*



Sharon Burey



Yonah Martin



Marnie McBean



Tracy Muggli



Karen Sorensen

### **Membres d'office du comité :**

L'honorable Pierre Moreau, c.p., ou l'honorable Patti LaBoucane-Benson  
L'honorable Leo Housakos ou l'honorable Yonah Martin  
L'honorable Lucie Moncion ou l'honorable Joan Kingston  
L'honorable Flordeliz (Gigi) Osler ou l'honorable Robert Black  
L'honorable Brian Francis ou l'honorable Judy A. White

### **Autres sénateurs ayant participé à l'étude :**

L'honorable Brent Cotter (à la retraite)  
L'honorable Pierre J. Dalphond  
L'honorable Margo Greenwood  
L'honorable Mobina S. B. Jaffer (à la retraite)  
L'honorable Marty Klyne  
L'honorable Elizabeth Marshall (à la retraite)  
L'honorable Julie Miville-Dechêne  
L'honorable Victor Oh (à la retraite)  
L'honorable Manuelle Oudar  
L'honorable Chantal Petitclerc  
L'honorable David Richards (à la retraite)  
L'honorable Paula Simons  
L'honorable Toni Varone  
L'honorable Kristopher Wells  
L'honorable Judy A. White

### **Bibliothèque du Parlement :**

Joanne Markle LaMontagne, analyste

### **Direction des comités du Sénat :**

Caroline Woodward, greffière  
Lori Meldrum, adjointe administrative

### **Direction des communications du Sénat**

Monica Granados, agente de communications, Comités

# Ordre de renvoi

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 24 septembre 2025 :

L'honorable sénateur Black propose, appuyé par l'honorable sénatrice Osler,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, le problème grandissant des feux de forêt au Canada et les effets que les feux de forêt ont sur les industries de la foresterie et de l'agriculture, ainsi que sur les communautés rurales et autochtones, à l'échelle du pays;

Que le comité se penche en particulier sur les aspects suivants :

a) l'état actuel des feux de forêt au Canada;

b) l'incidence des feux de forêt sur la foresterie, l'agriculture, les réseaux d'alimentation en eau, la qualité de l'air, la sécurité alimentaire et la biosécurité;

c) les mesures fédérales possibles qui sont en place, ou qui devraient être en place, pour surveiller et organiser adéquatement l'intervention face aux feux de forêt;

d) les éléments de ces mesures fédérales qu'il serait possible d'améliorer pour intervenir face aux feux de forêt;

e) les pratiques exemplaires internationales liées à l'intervention face aux feux de forêt;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet au cours de la première session de la quarante-quatrième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 25 juin 2026 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final;

Que le comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer des rapports sur cette étude auprès de la greffière du Sénat si le Sénat ne siège pas à ce moment-là et que lesdits rapports soient réputés avoir été déposés au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*La greffière du Sénat,*

Shaila Anwar

## Résumé

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (le comité) a réalisé une étude à long terme sur le problème grandissant des feux de forêt au Canada et les effets que ces feux ont sur l'industrie forestière et l'agriculture, ainsi que sur les collectivités rurales et autochtones, à l'échelle du pays.

*« Nous avons évalué comment les gouvernements peuvent mieux se préparer à l'escalade des risques de feux de forêt. Les données probantes montrent de façon écrasante que des saisons de feux de forêt de plus en plus intenses constituent maintenant un défi économique, social et de santé publique majeur qui nécessite une action urgente et coordonnée à une échelle beaucoup plus grande que ce qui se fait actuellement ».*

*Ryan Ness<sup>1</sup>*

De 1981 à 2018, plus de 300 000 feux de forêt ont entraîné au-delà de 400 000 évacuations, y compris l'incendie de 2016 à Fort McMurray, qui a déplacé près de 90 000 personnes et causé des pertes matérielles d'environ 9,5 milliards de dollars<sup>2</sup>. Au cours de la dernière décennie, le Canada a enregistré en moyenne plus de 5 000 feux de forêt par an, qui ont brûlé environ 2,9 millions d'hectares chaque année<sup>3</sup>. Au cours d'une seule année récente – 2023 –, les feux de forêt ont ravagé 14,6 millions d'hectares de terres à travers le Canada, pulvérisant les records précédents tant à l'échelle nationale que régionale. La figure 1 illustre l'étendue cumulative de la Composite nationale des superficies brûlées pour la période de 1972 à 2024.

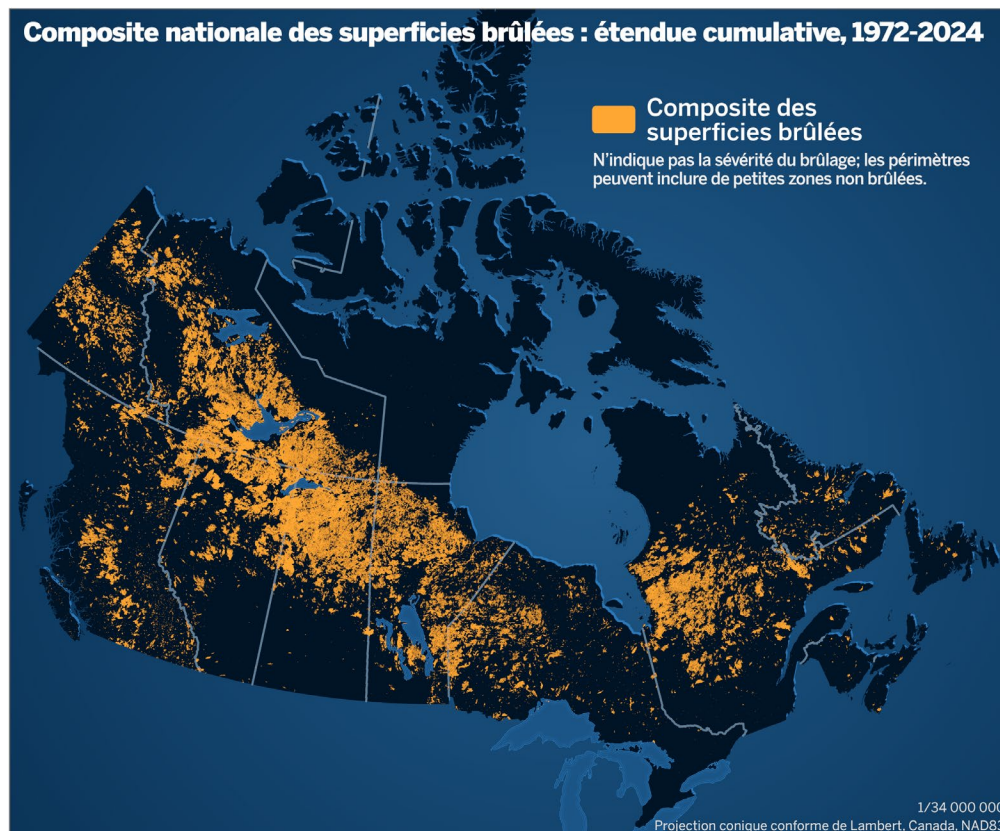
---

<sup>1</sup> Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts [AGFO], *Témoignages*, 9 octobre 2025 (Ryan Ness, directeur de la recherche en adaptation, Institut climatique du Canada).

<sup>2</sup> AGFO, *Témoignages*, 23 octobre 2025 (Jean-François Houle, vice-président, génie, Conseil national de recherches du Canada).

<sup>3</sup> Ibid.

Figure 1 — Composite nationale des superficies brûlées : étendue cumulative, de 1972 à 2024



Sources : Carte produite en 2025, à partir de données tirées de Ressources naturelles Canada (RNCan), Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton (Alberta) « [Composite nationale des superficies brûlées \(CNSB\)](#) », Mini-entrepôt de données du Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV), base de données, consultée le 14 octobre 2025; RNCan, [Limites administratives au Canada — Série CanVec — Entités administratives](#), 1 : 5 M, 1<sup>er</sup> mars 2019; et RNCan, [Lacs, rivières et glaciers au Canada — Série CanVec — Entités hydrographiques](#), 1 : 5 M, 1<sup>er</sup> mars 2019. Logiciel utilisé : Esri, ArcGIS Pro, version 3.5.2. Contient de l'information visée par la [Licence du gouvernement ouvert — Canada](#).

Trois saisons consécutives de feux de forêt sans précédent — 2023, 2024 et 2025 — ont prouvé que les changements climatiques aggravent le comportement du feu au-delà de la capacité des systèmes actuels. Les feux de forêt constituent désormais une crise.

*« Au cours de la dernière décennie, les Canadiens ont connu de nombreuses saisons d'incendies extrêmement destructrices. Malheureusement, la modélisation des changements climatiques laisse présager une aggravation de la situation à l'avenir. Températures plus élevées, saisons d'incendies plus longues, vents plus forts, foudres plus fréquentes, combustibles plus secs — voilà autant de facteurs qui contribueront à l'augmentation de la superficie brûlée de manière particulièrement intense. »*

*Robert W. Gray<sup>4</sup>*

Le comité a entendu que des millions de Canadiens sont exposés à la fumée toxique des feux de forêt continuellement pendant des jours, des semaines ou, parfois, des mois. Ses répercussions sur la santé physique et sur la santé mentale sont considérables, particulièrement pour les enfants, les femmes enceintes, les aînés, les personnes atteintes de maladies chroniques et les collectivités autochtones dans les régions éloignées qui, souvent, n'ont qu'un accès limité à des espaces leur offrant de l'air sain et à du soutien à long terme en matière de santé mentale. Les coûts économiques de la fumée provenant des feux de forêt sont aujourd'hui supérieurs au coût des mesures de lutte contre les feux.

Les collectivités autochtones, qui côtoient le feu depuis des millénaires, n'ont toujours pas les ressources dont elles ont besoin, en plus d'être souvent reléguées au second plan. Nombre d'entre elles ont vécu à répétition des évacuations, la destruction de leurs maisons et des pertes économiques à long terme. Malgré leur vaste connaissance du feu, les pompiers autochtones sont confrontés à divers obstacles lorsque vient le temps de participer pleinement à la gestion des feux de forêt et aux interventions d'urgence. Il est impératif de renforcer la gouvernance par les Autochtones, leur formation, leur accès à l'équipement et leur financement à long terme.

Piliers économiques des régions rurales et nordiques, les secteurs de la foresterie et de l'agriculture sont également à la croisée des chemins. En effet, les feux de forêt réduisent les stocks de bois d'œuvre, endommagent les infrastructures, perturbent les chaînes d'approvisionnement et nuisent à la survie des collectivités qui dépendent de la forêt. Pour leur part, les producteurs agricoles perdent du bétail, des récoltes, de l'équipement et des terres. De plus, ils sont confrontés à une

---

<sup>4</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 octobre 2025 (Robert W. Gray, écologiste spécialisé dans les feux de forêt, R.W. Gray Consulting Itée).

augmentation de leurs frais d'assurance, et les programmes de gestion des risques de l'entreprise ne réagissent pas assez rapidement en cas d'urgence créée par des feux de forêt. S'ils ne parviennent pas à s'adapter de manière significative, ces secteurs continueront de subir des pertes considérables et durables.

Le comité a appris qu'il n'y a pas, au Canada, d'entité centrale chargée de s'occuper de la préparation aux feux de forêt, de la lutte contre les feux et du rétablissement après le passage des feux. Les provinces et territoires gèrent la lutte contre les feux de forêt, tandis que des ministères fédéraux s'occupent de la coordination en cas d'urgence, des avis scientifiques et du financement. Les municipalités, pour leur part, doivent composer avec des ressources limitées, notamment en matière de moyens d'évacuation adéquats et de formation offerte aux pompiers. Les difficultés de coordination contribuent directement à de longs délais de réaction, à une planification incohérente, à un accès inégal aux ressources matérielles et humaines et à un système qui se mobilise uniquement après qu'un désastre est en cours. Tous ces éléments ne permettent pas de suivre le rythme effréné de la crise actuelle des feux de forêt.

Le comité a pris note de ces difficultés, mais il a également entendu qu'il existe des solutions. Par exemple, les brûlages dirigés et culturels, la gestion proactive des matières combustibles, l'élargissement de la mise en œuvre du programme Intelli-feu, la conception d'infrastructures résistantes aux feux de forêt, la modernisation des codes du bâtiment, le recours à des modèles prédictifs avancés, les systèmes d'alerte précoce et les investissements dans de nouvelles technologies — comme la surveillance par satellite, la capacité aérienne de lutte contre les feux de forêt et des systèmes avancés de drones — sont autant de choses qui peuvent favoriser la résilience face aux feux de forêt.

Le comité est convaincu que, pour coexister avec les feux de forêt, il faudra une démarche qui fait appel à tous les segments de la société. Cette démarche doit reposer sur la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones et les administrations municipales, et elle doit veiller à ce que toutes les collectivités et tous les secteurs d'activités, en particulier, ceux de la foresterie et de l'agriculture, se dotent de mesures de préparation, d'adaptation et de résilience face aux feux de forêt. Il semblerait que la ministre de la Gestion des urgences et de la Résilience des communautés et ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies soit également la ministre responsable de Jasper. Nous espérons que les recommandations et les conclusions de ce rapport contribueront à orienter les efforts de reconstruction et de rétablissement à la suite des incendies de forêt dans cette collectivité.

# Liste de recommandations

---

**Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts recommande :**

## **Recommandation 1**

Que le gouvernement du Canada désigne les forêts comme un bien national stratégique et qu'il reconnaisse que les forêts sont des infrastructures essentielles et renouvelables.

---

## **Recommandation 2**

Que le gouvernement du Canada crée un bureau fédéral de coordination des interventions face aux feux de forêt et aux situations d'urgence, inspiré des modèles des États-Unis, du Royaume-Uni, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, chargé de coordonner les ressources humaines et matérielles et les politiques dans un contexte modernisé, et que ce bureau tienne compte des points de vue des communautés autochtones et de leur expertise.

---

## **Recommandation 3**

Que le gouvernement du Canada crée et finance une flotte nationale d'aéronefs modernes de lutte contre les feux qui sont en bon état de fonctionnement et disposent des infrastructures nécessaires ainsi que d'une main-d'œuvre qualifiée (p. ex. les pilotes), qui seraient déployés dans tout le pays et qui appuieraient les provinces et les territoires pendant la saison des feux de forêt. Que le gouvernement du Canada fournisse également du financement à long terme dans les nouvelles technologies de lutte contre les feux de forêt (telles que les drones et les autres innovations).

---

#### **Recommandation 4**

Que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces, les territoires, les municipalités ainsi que les communautés et les gouvernements autochtones afin d'élaborer des stratégies coordonnées visant à atténuer les conséquences des feux de forêt sur la population et sur la santé – notamment les problèmes de santé physique et de santé mentale liés à l'exposition à la fumée et les effets psychologiques des traumatismes liés à l'évacuation et au déplacement – en garantissant un financement à long terme pour les services de soutien en santé mentale destinés aux collectivités touchées, avant, pendant et après les évacuations causées par les feux de forêt, et que ce financement mette l'accent sur le soutien à la planification préalable, la sécurité culturelle et la création de liens entre les agences.

---

#### **Recommandation 5**

Que le gouvernement du Canada, en partenariat avec les communautés et les gouvernements autochtones, prenne des mesures immédiates pour éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les personnes évacuées dans les communautés d'accueil lors de feux de forêt, notamment en garantissant un accès équitable au logement, aux services et à des mesures de soutien adaptées à la culture.

---

#### **Recommandation 6**

Que le gouvernement du Canada établisse un programme national de cartographie des risques de feux de forêt afin de prédire la probabilité des feux de forêt, en s'inspirant des modèles utilisés pour la prédiction des sécheresses et des inondations.

---

#### **Recommandation 7**

Que le gouvernement du Canada renforce la capacité de gestion des incendies par les Autochtones en apportant un soutien financier et logistique aux collectivités autochtones, en utilisant les clauses existantes relatives aux Autochtones dans l'Initiative pour un avenir résilient face aux incendies de forêt et dans le programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement.

---

### **Recommandation 8**

Que le gouvernement du Canada, en partenariat avec les communautés autochtones, prenne des mesures urgentes pour reconnaître l'expertise et les connaissances traditionnelles des Autochtones, éliminer tout obstacle à leur intégration et leur allouer des ressources, notamment en investissant dans les équipes de lutte contre les incendies sur le terrain dirigées par des Autochtones et en renforçant ces équipes.

---

### **Recommandation 9**

Que le gouvernement du Canada formule une politique nationale de reboisement capable de réagir rapidement aux désastres comme les feux de forêt, en plus d'investir à long terme dans la planification à l'échelle du paysage, la formation et le renforcement des capacités.

---

### **Recommandation 10**

Que le gouvernement du Canada se concerte avec les provinces et les territoires pour veiller à ce que, dans le prochain Partenariat canadien pour une agriculture durable, les programmes de gestion des risques de l'entreprise soient mieux adaptés aux besoins des producteurs agricoles après un feu de forêt, afin d'assurer la survie de leurs exploitations.

---

### **Recommandation 11**

Que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces, les territoires et les municipalités pour veiller à ce que les nouvelles habitations soient construites de manière sûre, abordable et fonctionnelle et pour que des mesures d'adaptation et de résilience soient intégrées dans l'édition 2030 du Code national du bâtiment du Canada et qu'il envisage également de mettre en place des mesures incitatives pour encourager l'achat de maisons Intelli-Feu.

---

**Recommandation 12**

Que le gouvernement du Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'accroître le financement à long terme destiné à la reconstruction des structures et des infrastructures municipales endommagées ou détruites par les feux de forêt.

---

**Recommandation 13**

Que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces, les territoires et les municipalités pour bonifier encore davantage le crédit d'impôt destiné aux pompiers volontaires, ainsi que la formation et l'éducation en matière de sécurité des pompiers.

---

**Recommandation 14**

Que le gouvernement du Canada travaille avec les provinces, les territoires et les municipalités en vue de convier les parties prenantes à une conférence régulière pour discuter des politiques concernant les feux de forêt au pays.

---

**Recommandation 15**

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que les feux de forêt exigent une action immédiate. Comme le comité l'a entendu, nous devons agir à la cadence de la crise.

# Introduction

Nous vivons dans une ère marquée par des feux gigantesques. Partout dans le monde, des collectivités sont confrontées à des feux de végétation plus fréquents, intenses et destructeurs — des feux imprévus ou des brûlages dirigés échappés qui ravagent des zones naturelles et qui viennent même s’attaquer aux lieux où nous vivons, travaillons et jouons<sup>5</sup>. Cette tendance est en grande partie imputable aux effets des changements climatiques. Chaque année, quelque 1,1 million de feux de forêt consomment 400 millions d’hectares de végétation dans le monde, soit la taille des pays de l’Union européenne (4 millions de kilomètres carrés)<sup>6</sup>. La plupart des zones touchées sont des prairies, des arbustives et des savanes, mais 70 millions d’hectares sont des forêts<sup>7</sup>.

Le Canada représente 10 % de la superficie forestière mondiale, 3,5 % des feux de forêt dans le monde et 15 % des hectares brûlés à l’échelle mondiale. Ces statistiques, cependant, ne protègent pas les Canadiens des répercussions concrètes et constantes que les feux de végétation — et leur fumée toxique — font peser sur la sécurité publique, la santé humaine et animale, les infrastructures et l’environnement, menace qui touche tous les secteurs d’activité, y compris la foresterie et l’agriculture, ainsi que les collectivités autochtones.

Le feu est un processus écologique essentiel qui façonne l’écosystème des forêts, des prairies et des arbustives du Canada. Il est utile aux habitats de la faune et à la biodiversité. Depuis des millénaires, les peuples autochtones utilisent le feu pour gérer et réduire les matières combustibles dans leur environnement. Des essences d’arbres indigènes de la forêt boréale, comme l’épinette noire, sont bien adaptées aux feux de végétation. Or les changements qui surviennent dans le régime des feux accroissent la taille de ces derniers, leur fréquence et leur gravité. Par conséquent, les forêts perdent leur résilience face au feu et leur capacité de se régénérer.

Comme l’illustre la figure 2, la saison des feux de végétation de 2023 a été la plus dévastatrice de l’histoire canadienne : 6 837 feux ont ravagé au total 14,6 millions d’hectares au pays<sup>8</sup>.

---

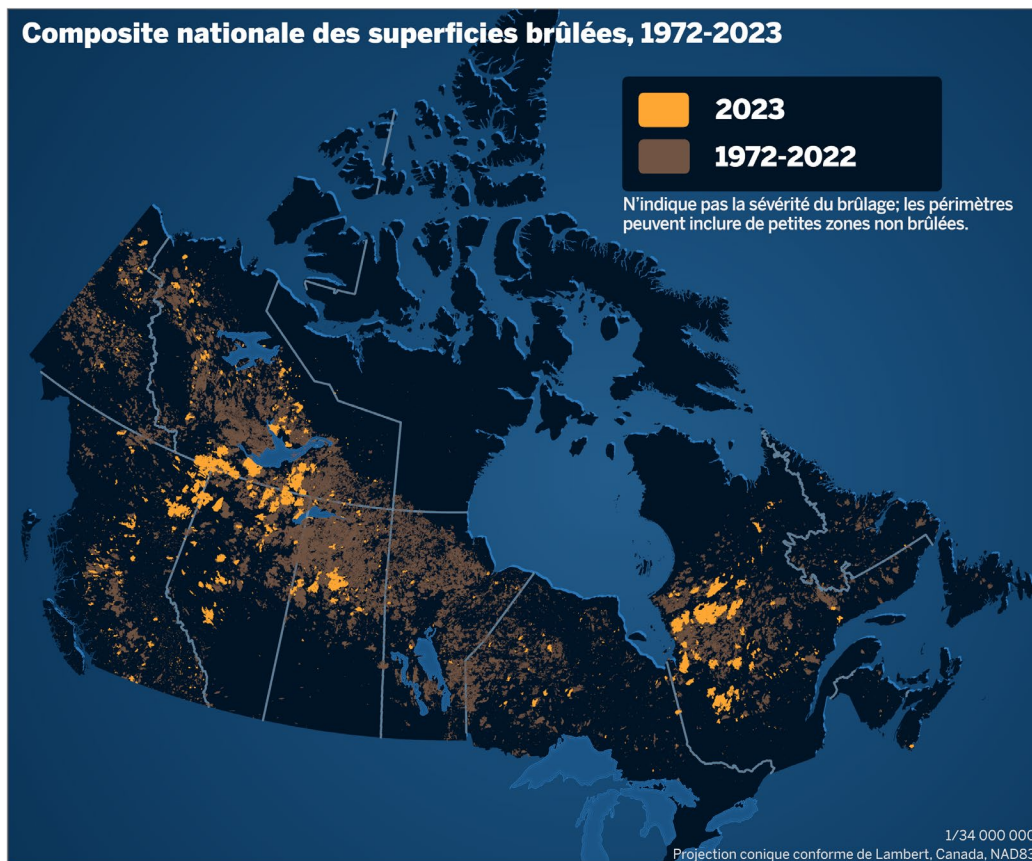
<sup>5</sup> Le [Glossaire Canadien des termes employés en gestion des incendies forestiers](#), publié par le Centre interservices des feux de forêt du Canada le 6 mars 2026, définit un « feu de végétation » comme suit : « Tout feu qui brûle et consume des combustibles naturels : forêts, broussailles, herbes, rémanents, etc. Comprend les incendies forestiers et les feux dirigés. » Le terme « incendie forestier ou de brousse » est plus vague et désigne à la fois les feux non planifiés et les feux dirigés échappés.

<sup>6</sup> Union européenne, [Faits et chiffres sur l’Union européenne](#).

<sup>7</sup> AGFO, [Témoignages](#), 21 novembre 2024 (William J. de Groot, spécialiste en gestion des incendies, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture).

<sup>8</sup> Ressources naturelles Canada, [Base nationale de données sur les feux de forêt du Canada](#) [en anglais seulement].

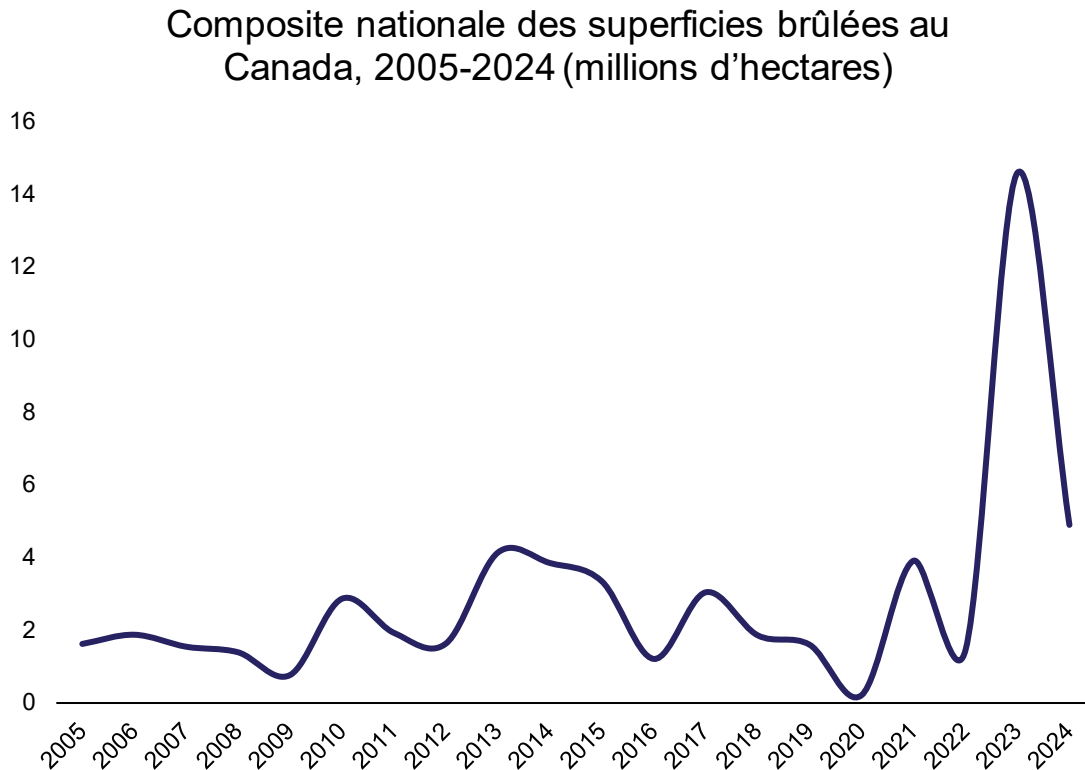
Figure 2 — Composite nationale des superficies brûlées au Canada, de 1972 à 2023



Sources : Carte produite en 2025, à partir de données tirées de Ressources naturelles Canada (RNCan), Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton (Alberta), « [Composite nationale des superficies brûlées \(CNSB\)](#) », Mini-entrepôt de données du Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV), base de données, consultée le 14 octobre 2025; RNCan, [Limites administratives au Canada — Série CanVec — Entités administratives](#), 1 : 5 M, 1<sup>er</sup> mars 2019; et RNCan, [Lacs, rivières et glaciers au Canada — Série CanVec — Entités hydrographiques](#), 1 : 5 M, Logiciel utilisé : Esri, ArcGIS Pro, version 3.5.2. Contient de l'information visée par la [Licence du gouvernement ouvert — Canada](#).

Le nombre total d'hectares brûlés en 2023 a surpassé la moyenne décennale de feux de végétation au pays (5 597 feux) et le nombre moyen historique d'hectares brûlés (2,7 millions d'hectares). La figure 3 illustre la superficie brûlée dans l'ensemble du Canada (en millions d'hectares) de 2005 à 2024.

Figure 3 — Composite nationale des superficies brûlées au Canada, de 2005 à 2024 (millions d'hectares)



Source : Figure préparée en 2026, à partir de données tirées de Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta, [Statistiques sommaires de la Composite nationale des superficies brûlées, 1972 à 2024](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT].

La Colombie-Britannique (2 245) et l'Alberta (1 022) ont connu le plus grand nombre de feux de végétation en 2023, tandis que cinq provinces et territoires ont chacun vu plus d'un million d'hectares brûler : Québec (4,3 millions d'hectares); Territoires du Nord-Ouest (3,5 millions d'hectares); Colombie-Britannique (2,2 millions d'hectares); Alberta (1,9 millions d'hectares) et Saskatchewan (1,1 million d'hectares)<sup>9</sup>. La superficie touchée estimée a été supérieure à la moyenne décennale nationale en Colombie-Britannique, au Yukon, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans les parcs sous la responsabilité de Parcs Canada, mais inférieure à cette moyenne au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Ressources naturelles Canada, [Statistiques sommaires de la Composite nationale des superficies brûlées, 1972 à 2024](#). Base de données consultée le 25 mars 2026 [en anglais seulement].

<sup>10</sup> Ibid.

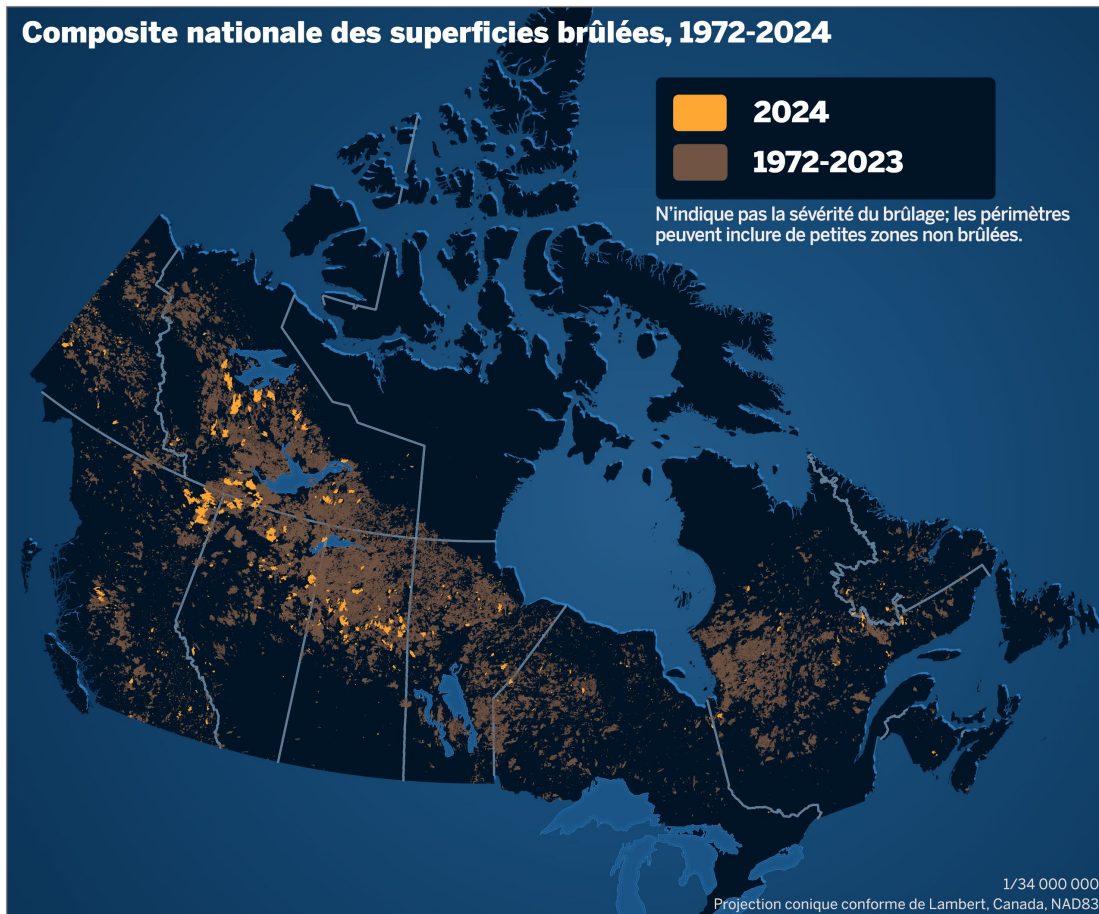
Plus de 230 000 personnes ont été évacuées en 2023, dont la ville de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) au grand complet en raison des dangers pour la santé des résidents et leurs moyens de subsistance. Plus de 95 collectivités autochtones ont été évacuées<sup>11</sup>. Environ 2,2 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ont été rejetées dans l’atmosphère, soit le triple du record précédent. Quelque 16 000 pompiers canadiens ont été déployés partout au pays. Le Canada a également reçu l’aide de 5000 pompiers de l’étranger.

Malheureusement, la saison des feux de végétation de 2024 a été tout autant difficile pour les Canadiens. Comme l’illustre la figure 4, plus de 5,3 millions d’hectares ont brûlé. La saison des feux de 2024 s’est donc hissée au sixième rang parmi les plus dévastatrices de l’histoire. Fait notable, le feu dans le parc national Jasper a ravagé un tiers des immeubles de la municipalité de Jasper (Alberta) et a été l’un des désastres naturels les plus coûteux de l’histoire canadienne. **On estime que 70 % de Jasper ont été sauvés grâce aux décennies de préparatifs et de planification en matière de feux de végétation. On n’a toutefois pas réussi à éviter l’évacuation et la relocalisation de 20 000 personnes et des dommages assurés de près de 1,3 milliard de dollars.**

---

<sup>11</sup> Gouvernement du Canada, *[Le ministre Blair et Michael McLeod soulignent les investissements fédéraux en faveur de la lutte contre les incendies de forêt et du rétablissement des communautés autochtones et du Nord](#)*, 23 avril 2024.

Figure 4 — Composite nationale des superficies brûlées au Canada, de 1972 à 2024



Sources : Carte produite en 2025, à partir de données tirées de Ressources naturelles Canada (RNCa), Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta, « [Composite nationale des superficies brûlées \(CNSB\)](#) », Mini-entrepôt de données du Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV), base de données, consultée le 14 octobre 2025; RNCa, [Limites administratives au Canada — Série CanVec — Entités administratives](#), 1 : 5 M, 1<sup>er</sup> mars 2019; et RNCa, [Lacs, rivières et glaciers au Canada — Série CanVec — Entités hydrographiques](#), 1 : 5 M, Logiciel utilisé : Esri, ArcGIS Pro, version 3.5.2. Contient de l'information visée par la [Licence du gouvernement ouvert — Canada](#).

**« Selon de nombreuses estimations, les années 2023 et 2024 ont été les plus chaudes sur Terre en 120 000 ans. Cela a réchauffé notre neige, provoqué sa fonte précoce, dégelé notre pergélisol, brûlé nos forêts et intensifié les précipitations et la sécheresse au-delà des conditions auxquelles la nature et notre population se sont adaptées. Voilà qui nous propulse vers un monde dangereux et inconnu, où notre expérience des approches traditionnelles de gestion des forêts et de l'eau ne suffit plus à préserver notre environnement, à bâtir notre prospérité, à prendre soin les uns des autres et à vivre dans des collectivités sûres et saines ».**

*John Pomeroy<sup>12</sup>*

L'année suivante, les feux de végétation ont continué de dévaster le pays, faisant de 2025 la pire année, après 2023 : 6 125 feux de végétation et 8,9 millions d'hectares brûlés<sup>13</sup>. Troisième année consécutive touchée par une saison des feux sans précédent, 2025 a été marquée par une chaleur accablante et des conditions de sécheresse qui ont frappé toutes les régions du pays. Des feux de végétation ont ravagé des secteurs de la Colombie-Britannique et des provinces des Prairies, le Manitoba et la Saskatchewan déclarant chacun l'état d'urgence. Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont composé avec la multiplication des feux de végétation. Pour sa part, la Nouvelle-Écosse a dû interdire l'accès aux terres domaniales en raison des risques d'incendie découlant d'une vague de chaleur inédite.

Pour mieux comprendre le problème croissant des feux de végétation au Canada et leurs effets sur les secteurs de la foresterie et de l'agriculture, de même que sur les collectivités rurales et autochtones, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (le comité) a entrepris une étude approfondie. D'avril 2024 à novembre 2025, il a tenu 17 réunions, entendu 79 témoins et reçu 23 mémoires. Il a notamment entendu : des fonctionnaires du gouvernement fédéral, des écologistes, des hydrologues, des premiers répondants, des porte-parole de collectivités autochtones, des producteurs forestiers et agricoles, des spécialistes de la santé physique et mentale ainsi que des représentants de municipalités, d'organismes

---

<sup>12</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 octobre 2025 (John Pomeroy, professeur émérite de géographie, directeur du Centre d'hydrologie, Université de la Saskatchewan, À titre personnel).

<sup>13</sup> Ressources naturelles Canada, *Sommaire national des feux de végétation*. Base de données, consultée le 19 novembre 2025.

sans but lucratif et du Centre mondial de gestion des incendies de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le comité remercie les nombreux témoins qui ont comparu devant lui. Le présent rapport est guidé par leurs propos. Il espère que son rapport renseignera les lecteurs et offrira des pistes de solution pour bâtir à l'avenir des collectivités, de même que des industries forestières et agricoles, plus résilientes face aux feux de végétation.

# Chapitre 1 : Ce qui arrive aux personnes pendant des feux de forêt

## Introduction

Les feux de végétation ont des répercussions directes et indirectes sur les plans économique, sociétal, environnemental et sanitaire au Canada. Ils sont une préoccupation nationale, mais leurs répercussions ne touchent pas tous les Canadiens de la même manière. Des millions de Canadiens ont vécu les récentes saisons de feux de forêt à travers un ciel brumeux, l'odeur de la fumée ou un horizon teinté d'orange. « La fumée des feux de forêt constitue également un danger national », a dit Ryan Ness, directeur de la recherche en adaptation, Institut climatique du Canada<sup>14</sup>. Le comité a appris que la pollution causée par les incendies majeurs se déplace sur des milliers de kilomètres, dégradant la qualité de l'air et nuisant à la santé humaine à l'échelle du pays.

Pour les personnes se trouvant directement sur le passage d'un feu de forêt, le comité a appris que les conséquences sont perturbantes et dévastatrices, notamment des évacuations forcées, la perte de leur logement et des heures de travail perdues. De plus, des témoins ont déclaré qu'il existe des effets cumulatifs à long terme sur la santé mentale chez les personnes qui subissent des traumatismes multiples tels que les feux de forêt, les inondations, les évacuations et les déplacements.

---

<sup>14</sup> AGFO, *Témoignages*, 9 octobre 2025 (Ryan Ness, directeur de la recherche en adaptation, Institut climatique du Canada).

## Effets sur la santé physique et la santé mentale de l'exposition à la fumée des feux de végétation

*« Comme vous le savez, la fréquence et l'intensité des feux de forêt ont fortement augmenté au Canada depuis les dernières années, et ces incendies émettent d'importantes quantités de fumée. En juillet 2025, les feux de forêt canadiens ont rejeté environ 180 mégatonnes de carbone dans l'atmosphère. **Respirer cette fumée expose le corps, en particulier les poumons et le système cardiovasculaire, à de fines particules et à des gaz qui causent de l'inflammation et un stress oxydatif** ».*

*Pat Camp<sup>15</sup>*

Sarah Butson, cheffe de la direction, Association pulmonaire du Canada, a déclaré au comité : « Il n'y a pas de niveau d'exposition sécuritaire à la fumée causée par les feux de forêt<sup>16</sup> ».

Sarah Henderson, directrice scientifique, Services de santé environnementale, Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, et directrice scientifique, Centre de collaboration nationale en santé environnementale, a signalé que les effets des feux de végétation sur la santé ne sont pas uniformes dans la population; ils touchent de façon disproportionnée les personnes les plus sensibles et les plus vulnérables<sup>17</sup>. Le comité a appris que cela s'expliquait en partie par le fait que certaines personnes sont davantage exposées, tandis que d'autres sont plus sensibles à cette exposition<sup>18</sup>.

Par exemple, en Colombie-Britannique, plus de 200 000 Autochtones vivent dans l'ensemble de la province, dont 50 % sur des réserves, et une bonne partie d'entre eux se trouvent dans des régions éloignées et rurales<sup>19</sup>. Pat Camp, professeure agrégée, Université de la Colombie-Britannique, a ajouté : « Ces collectivités ont vécu de nombreux épisodes de feux de forêt, une exposition à des niveaux élevés de

---

<sup>15</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 octobre 2025, 1140 (Pat Camp, professeure agrégée, Université de la Colombie-Britannique, À titre personnel).

<sup>16</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 octobre 2025 (Sarah Butson, cheffe de la direction, Association pulmonaire du Canada).

<sup>17</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 novembre 2024 (Sarah Henderson, directrice scientifique, Services de santé environnementale, Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, et directrice scientifique, Centre de collaboration nationale en santé environnementale, À titre personnel).

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 octobre 2025 (Pat Camp, professeure agrégée, Université de la Colombie-Britannique, À titre personnel).

fumée, un accès limité à des espaces purs, ainsi que des alertes et des ordres d'évacuation répétés<sup>20</sup> ».

Le comité a appris que les femmes enceintes, les enfants et les nourrissons sont aussi au nombre des populations vulnérables à la fumée des feux de végétation :

*« Ce sont surtout des enfants et des nourrissons que je veux vous parler, parce qu'il y a de plus en plus de données les concernant. **Premièrement, des données probantes portant sur des décennies attestent que l'exposition des femmes enceintes, des enfants et des nourrissons à la pollution atmosphérique est dommageable.** Jusqu'à présent, on sait que la fumée des feux de forêt est associée à de graves problèmes à la naissance, comme la prématurité, un faible poids et la mortinatalité, et il y a de plus en plus de données y associant les fausses couches en début de grossesse ».*

*Sarah Henderson<sup>21</sup>*

M<sup>me</sup> Henderson a expliqué que les enfants exposés à la fumée dans l'utérus ont plus d'infections respiratoires en début de vie et sont plus susceptibles de souffrir d'asthme et d'autres maladies chroniques<sup>22</sup>. De même, la santé des enfants exposés à la fumée des feux de végétation durant la petite enfance et l'enfance est compromise à vie<sup>23</sup>.

M<sup>me</sup> Henderson a affirmé que la pollution atmosphérique a des effets sur la santé sur deux échelles de temps différentes :

- les effets immédiats, pour lesquels il est conseillé à certaines personnes de rester à l'intérieur si la qualité de l'air est mauvaise;
- les effets à long terme, qui sont associés à une moindre espérance de vie et à une plus grande incidence de presque toutes les maladies chroniques<sup>24</sup>.

---

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 novembre 2024 (Sarah Henderson, directrice scientifique, Services de santé environnementale, Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, et directrice scientifique, Centre de collaboration nationale en santé environnementale, À titre personnel).

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Ibid.

Les effets d'une exposition sporadique à la fumée des feux de végétation sont semblables à ceux d'une exposition à long terme :

**« La fumée des feux de forêt est une forme de pollution atmosphérique très complexe et toxique.**

*Selon une étude effectuée à l'Université McGill il y a quelques années, si on vit dans une zone exposée aux feux de forêt, on risque davantage de contracter un cancer du poumon et du cerveau, comme si on vivait dans une ville très polluée ».*

*Sarah Henderson<sup>25</sup>*

Nicola Cherry, professeure émérite, Université de l'Alberta, a confirmé qu'une exposition massive ou une exposition répétée à des degrés moindres provoque des troubles respiratoires chroniques chez les pompiers forestiers<sup>26</sup>. Elle a mentionné que les pompiers forestiers ne portent généralement pas d'équipement de protection respiratoire. Des études récentes menées pendant trois saisons de feux en Alberta et en Colombie-Britannique ont démontré que le port d'un masque peut réduire la quantité de substances toxiques absorbées à partir des particules. Au lieu de rendre le port du masque obligatoire, M<sup>me</sup> Cherry a dit que la meilleure façon de convaincre les pompiers forestiers d'en porter un est de les sensibiliser « afin qu'ils puissent décider eux-mêmes quand il est important de le faire<sup>27</sup> ».

Enfin, M<sup>me</sup> Henderson a déclaré au comité que « les répercussions économiques de la fumée des feux de forêt dépassent de loin les répercussions économiques des feux proprement dits, mais qu'on y prête beaucoup moins attention<sup>28</sup> ».

Pour étayer son propos, M<sup>me</sup> Henderson a analysé les effets de l'exposition à la fumée des feux de 2017 en Colombie-Britannique, qui a été une saison record, avec 1,2 million d'hectares brûlés. La fumée s'est propagée dans la plus grande partie de l'Ouest canadien. Les feux n'ont pas causé de morts directes, mais M<sup>me</sup> Henderson a estimé qu'il y avait eu 2 700 décès supplémentaires dans le pays, pendant et après la saison des feux de 2017, qui peuvent être imputés à l'exposition à la fumée,

---

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> AGFO, *Témoignages*, 30 octobre 2025 (Nicola Cherry, professeure émérite, Université de l'Alberta, À titre personnel).

<sup>27</sup> Ibid.

<sup>28</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 novembre 2024 (Sarah Henderson, directrice scientifique, Services de santé environnementale, Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, et directrice scientifique, Centre de collaboration nationale en santé environnementale, À titre personnel).

particulièrement chez des personnes souffrant d'asthme ou de maladie pulmonaire obstructive chronique.

Le total des coûts associés à ces décès, ainsi qu'aux visites à l'hôpital, aux visites à l'urgence, aux absences du travail et aux absences scolaires des enfants, s'est élevé à 23 milliards de dollars<sup>29</sup>. De plus, la lutte contre les feux de végétation au Canada en 2017 a coûté 1,5 milliard de dollars, et les pertes assurées en Colombie-Britannique se sont élevées à environ 130 millions de dollars<sup>30</sup>. Ces chiffres concordent avec ceux de l'Institut climatique du Canada : « Les effets de la fumée des feux de forêt sur la santé ajoutent un autre niveau de coût, souvent loin du lieu des incendies. Les coûts de santé annuels sont estimés à plus d'un milliard de dollars<sup>31</sup> ».

Ken McMullen, président, Association canadienne des chefs de pompiers, a rappelé au comité que la lutte contre les incendies est une profession intrinsèquement dangereuse, que l'on en fasse une carrière ou que l'on s'y joigne sur une base volontaire : « Nous en apprenons davantage aujourd'hui sur les risques très directement liés aux cancers des pompiers et, ce qui est tout aussi important, sur les conséquences que ce travail peut avoir pour la santé mentale des premiers intervenants<sup>32</sup> ».

M. McMullen a aussi insisté sur les conséquences de la saison des feux de 2023 pour la santé mentale des pompiers volontaires du Canada :

---

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> AGFO, *Témoignages*, 9 octobre 2025 (Ryan Ness, directeur de la recherche en adaptation, Institut climatique du Canada).

<sup>32</sup> AGFO, *Témoignages*, 9 mai 2024 (Ken McMullen, président, Association canadienne des chefs de pompiers).

**« J'ai dit à maintes reprises qu'au Canada, le secteur des pompiers volontaires fonctionne bien dans la majorité des cas. Ce pour quoi il n'a pas été conçu, c'est pour faire face à des situations telles que la saison des feux de forêt de 2023. Lorsque nous avons demandé à des hommes et à des femmes de quitter leurs responsabilités de propriétaires, d'époux ou de commerçants, non pas pour un jour à la fois, mais pour des semaines ou des mois — nous avons demandé à certains d'entre eux de s'absenter pendant 40 ou 50 jours d'affilée —, certains, à leur retour, ont accroché leur casque et ont tout simplement dit : "Je ne serai pas en mesure de refaire cela pour ma collectivité" ».**

*Ken McMullen<sup>33</sup>*

## Répercussions des évacuations et déplacements

Les évacuations sont l'une des répercussions les plus immédiates des feux de végétation. Le comité a entendu que des milliers de résidents peuvent être forcés, à très court préavis, d'abandonner leurs logements, parfois pendant des semaines. Ces évacuations sont une source de stress, d'anxiété et d'incertitude, particulièrement pour les enfants, les aînés et les populations vulnérables comme celles des collectivités autochtones.

---

<sup>33</sup> Ibid.

*« Une mesure vraiment importante, avant d’aborder les recommandations, est le fait qu’il n’existe pas de mesure pour mesurer l’impact des feux de forêt. Nous parlons d’hectares brûlés et d’évacuations, mais nous ne parlons pas de la durée et du nombre d’évacuations. Nous ne parlons pas de la différence entre deux ménages d’une communauté qui sont touchés et une communauté entière. Le fait de ne pas comprendre comment cela se produit modifie considérablement la façon dont les gens ressentent l’événement, le temps qu’il leur faut pour s’en remettre, le montant qu’ils paient de leur poche et la façon dont les organismes d’intervention doivent apporter leur soutien ».*

*Amy Avis<sup>34</sup>*

Elisa Binon, coordonnatrice des données pour l’Amérique du Nord, les Caraïbes, l’Europe et l’Asie centrale, Observatoire des situations de déplacement interne (OSDI), a déclaré : « [L]e Canada figure parmi les pays les plus touchés par les déplacements liés aux incendies de forêt<sup>35</sup> ». Par exemple, en 2023, 43 % de tous les déplacements liés aux feux de végétation recensés dans le monde ont eu lieu au Canada. L’OSDI a recensé plus de 200 000 déplacements internes dans tout le Canada cette année-là, dont 96 % étaient dus à des feux de végétation, et 15 % de ces déplacements ont touché des collectivités autochtones.

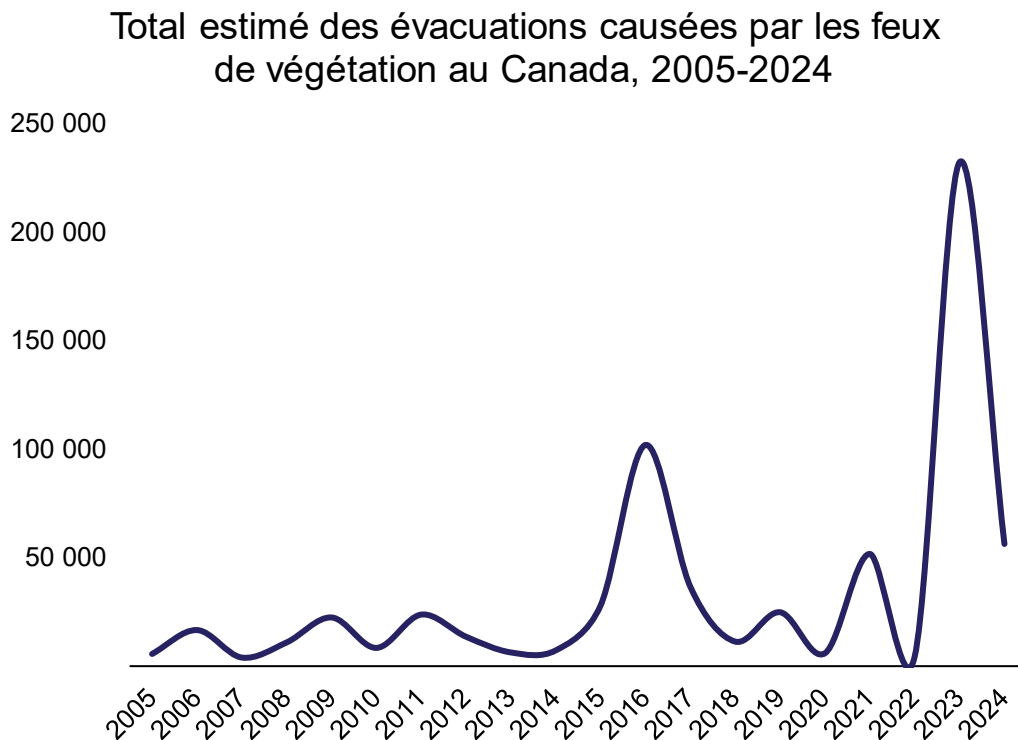
La figure 5 illustre le nombre total estimé de personnes évacuées au Canada en raison de feux de végétation de 2005 à 2024. Deux années ressortent du lot : 2016 (101 997 personnes évacuées), en raison du feu à Fort McMurray, en Alberta, et 2023 (232 359 personnes évacuées), en raison d’une saison des feux exceptionnelle.

---

<sup>34</sup> AGFO, *Témoignages*, 9 mai 2024 (Amy Avis, avocate générale, Croix-Rouge canadienne).

<sup>35</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Elisa Binon, coordonnatrice des données pour l’Amérique du Nord, les Caraïbes, l’Europe et l’Asie centrale, Observatoire des situations de déplacement interne).

Figure 5 — Total estimé des évacuations causées par les feux de végétation au Canada, du 2005 à 2024



Source : Figure préparée en 2026, à partir de données tirées de Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta, [Système canadien d'information sur les feux de végétation](#).

Selon l'OSDI, en 2024, le Canada s'est classé troisième au niveau mondial quant aux évacuations liées aux feux de végétation, après les États-Unis et la Grèce<sup>36</sup>.

M<sup>me</sup> Binon a expliqué : « Nos données préliminaires pour 2025 montrent plus de 70 000 déplacements de cette nature à travers le Canada. En 2024 et 2025, les incendies de forêt ont provoqué 99 % de tous les déplacements internes au Canada. Les Autochtones ont été touchés de manière disproportionnée. En 2024, 58 % des évacuations liées aux incendies de forêt ont touché les Autochtones, tandis qu'en 2025, les données préliminaires indiquent que 56 % des évacuations dues aux incendies de forêt ont touché les Autochtones au Canada<sup>37</sup> ».

Stephanie Montesanti, professeure et Chaire de recherche du Canada en intégration des systèmes de santé, École de santé publique, Université de l'Alberta, a expliqué au comité que, après le feu de 2016 à Fort McMurray, « il y a eu une augmentation massive du nombre de personnes envoyées à des centres locaux de traitement de la

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Ibid.

toxicomanie et de santé mentale, c'est-à-dire 20 000 en 51 jours, alors qu'il y en a habituellement 1 200 par an<sup>38</sup> ».

« Les recherches menées dans la région sur les répercussions des feux sur la santé ont mis en relief la prévalence et l'apparition tardive des problèmes de santé mentale. Puisque les personnes évacuées se préoccupent souvent de problèmes physiques et matériels immédiats, comme le logement ou la perte de biens, les problèmes émotionnels et de santé mentale sont généralement diagnostiqués des mois ou des années après le feu de forêt », a déclaré M<sup>me</sup> Montesanti<sup>39</sup>.

Le D<sup>r</sup> Vincent Agyapong, professeur et directeur du département de psychiatrie de la Faculté de médecine à l'Université Dalhousie, a étudié les effets cumulatifs des feux de forêt de Fort McMurray en 2016 sur les résidents<sup>40</sup>. Le comité a appris que six mois après ces feux de forêt, la probabilité de prévalence du trouble de stress post-traumatique (TSPT) parmi les adultes était d'environ 12,8 %<sup>41</sup>. La prévalence correspondante du trouble anxieux généralisé et du trouble dépressif majeur parmi les adultes était respectivement de 19,2 % et de 14,8 %<sup>42</sup>.

Le D<sup>r</sup> Agyapong a affirmé que la prévalence de ces conditions demeurait élevée 18 mois après l'incendie et avait considérablement augmenté cinq ans après celui-ci : « Il faut rappeler que les résidents de Fort McMurray ont également été touchés par les inondations de 2020 et vécu la pandémie, comme tout le monde au Canada, et c'est peut-être ce qui explique cette augmentation spectaculaire<sup>43</sup> ».

---

<sup>38</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 novembre 2024 (Stephanie Montesanti, professeure et Chaire de recherche du Canada en intégration des systèmes de santé, École de santé publique, Université de l'Alberta, À titre personnel).

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 novembre 2024 (Vincent Agyapong, professeur, directeur du département de psychiatrie, Faculté de médecine, Université Dalhousie, À titre personnel).

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> Ibid.

<sup>43</sup> Ibid.

**« Parmi les enfants et adolescents de la 8e à la 12e année, 18 mois après les feux de forêt, 37 % remplissaient les critères de probabilité de TSPT, 31 % ceux de la dépression probable, 17 % ceux de la dépression probable à un degré au moins modéré, 27 % ceux de l'anxiété probable, et 15 % ceux de la consommation d'alcool. En trois ans et demi, la prévalence de ces troubles a, elle aussi, augmenté et non diminué ».**

*Vincent Agyapong<sup>44</sup>*

## Obstacles et solutions

Pat Camp a affirmé au comité que l'exposition à la fumée des feux de végétation cause de nombreux problèmes aux collectivités des Premières Nations, notamment au chapitre de la communication. Une solution consiste à installer des instruments de mesure de la qualité de l'air et à présenter directement aux collectivités des bulletins quotidiens sur la qualité de l'air. Cela les aide à prendre des décisions dans certaines situations. « [L]es collectivités de Premières Nations agissent pour améliorer la communication et promouvoir la santé de leurs collectivités<sup>45</sup> ».

Quant aux systèmes de ventilation et de filtration adéquats à l'intérieur, il a été question de plusieurs stratégies pour les collectivités :

« L'idée de créer des espaces sûrs où les gens pourraient s'abriter, pas tant du risque lié à la chaleur du brasier, mais plutôt de la fumée, a fait l'objet de discussions dans plusieurs communautés. Est-il possible de construire des centres communautaires, par exemple, dotés de systèmes de chauffage et de ventilation capables d'éliminer la fumée? C'est possible. Ce n'est pas très abordable, mais ce n'est pas très cher non plus. Il est assez facile de fabriquer des filtres efficaces<sup>46</sup> ».

Le comité a été informé de solutions simples pour protéger nos poumons :

- vérifier la cote air santé et adapter nos activités le cas échéant;

---

<sup>44</sup> Ibid.

<sup>45</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 octobre 2025 (Pat Camp, professeure agrégée, Université de la Colombie-Britannique, À titre personnel).

<sup>46</sup> AGFO, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Brian Wiens, directeur général, Canada Wildfire [Partenariat canadien pour la science des feux de forêt]).

- maintenir la propreté de l'air intérieur en gardant les fenêtres fermées et utiliser des purificateurs d'air;
- prendre des mesures de protection en vérifiant que nos médicaments sont à jour;
- suivre les plans d'action;
- envisager d'utiliser des masques N95<sup>47</sup>.

Le comité a appris que le portefeuille de la Santé s'efforce d'appuyer la réponse du gouvernement du Canada aux feux de végétation de plusieurs façons, en mettant l'accent sur la santé et le bien-être des humains<sup>48</sup>.

Ainsi, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada travaillent avec d'autres ministères fédéraux, ainsi qu'avec des partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et publics de la santé, afin de réduire les risques pour la population canadienne causés par les feux de végétation et leur fumée. Ces efforts supposent de fournir au public des renseignements, des conseils et des orientations à l'aide de nombreux canaux, dont des ressources en ligne et la [Cote air santé](#).

*« Si vous avez regardé les renseignements sur la qualité de l'air sur une application météo sur votre téléphone, vous avez accédé à la Cote air santé, qui est un projet conjoint avec nos collègues d'Environnement Canada.*

*La Cote air santé offre des conseils au grand public et aux personnes les plus à risque quant à la façon de réduire au minimum l'exposition à la fumée et de gérer leur comportement dans des périodes de pollution atmosphérique élevée ».*

*Matt Jones<sup>49</sup>*

En outre, le portefeuille de la Santé aide différentes juridictions à établir et gérer des espaces antifumée, notamment en leur fournissant des conseils techniques, une

<sup>47</sup> AGFO, [Témoignages](#), 28 octobre 2025 (Sarah Butson, cheffe de la direction, Association pulmonaire du Canada).

<sup>48</sup> Selon une [page Web](#) du gouvernement du Canada, le ministre de la Santé est chargé de maintenir et d'améliorer la santé des Canadiens. Il reçoit le soutien du portefeuille de la Santé, qui réunit Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le portefeuille de la Santé se compose d'environ 12 000 employés équivalant temps plein et dispose d'un budget annuel de plus de 3,8 milliards de dollars.

<sup>49</sup> AGFO, [Témoignages](#), 22 octobre 2024 (Matt Jones, sous-ministre adjoint, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Santé Canada).

expertise et des orientations. L'Agence de la santé publique du Canada fournit aux provinces et aux territoires un soutien en santé publique 24 heures sur 24, sept jours sur sept dans les situations d'urgence et répond à leurs demandes. De plus, la [Réserve nationale stratégique d'urgence](#) de l'Agence renferme des fournitures que les provinces et les territoires peuvent obtenir sur demande en cas de feux de végétation. Des fournitures sont mises à la disposition des organisations non gouvernementales par divers canaux, ainsi que directement auprès des partenaires provinciaux et territoriaux.

Au sujet des répercussions des feux de végétation sur la santé mentale, M<sup>me</sup> Montesanti a recommandé de se concentrer sur les investissements et les ressources pour traiter les effets à long terme des feux de végétation sur la santé mentale, d'établir des relations entre les diverses compétences et d'améliorer la coordination de la gestion et de la planification des urgences.

« Parallèlement, et je crois que c'est possible, nous devons faire davantage reconnaître les inégalités sociales et sanitaires dans la gestion des risques. Il est important d'impliquer les communautés dans la planification de la réduction des risques afin d'encourager une gestion des catastrophes et des urgences par les communautés et adaptées à leur culture<sup>50</sup> », a-t-elle affirmé.

Le comité a également été informé d'une solution d'intervention numérique étudiée par l'équipe de recherche de du D<sup>r</sup> Agyapong : « En 2013, nous avons également examiné un mode d'intervention, le programme Text4Hope, en Alberta et en Nouvelle-Écosse, et nous avons constaté que les messages texte de soutien quotidiens pouvaient réduire le fardeau psychologique lié à l'anxiété, à la dépression et aux symptômes du TSPT chez les résidents touchés par les feux de forêt<sup>51</sup> ».

---

<sup>50</sup> AGFO, [Témoignages](#), 28 novembre 2024 (Stephanie Montesanti, professeure et Chaire de recherche du Canada en intégration des systèmes de santé de l'École de santé publique de l'Université de l'Alberta, À titre personnel).

<sup>51</sup> AGFO, [Témoignages](#), 21 novembre 2024 (Vincent Agyapong, professeur, directeur du département de psychiatrie, Faculté de médecine, Université Dalhousie, À titre personnel).

# Chapitre 2 : Répercussions des feux de végétation sur les collectivités autochtones canadiennes

## Introduction

Des témoins d'origine autochtone ont expliqué au comité que les feux de végétation entraînent des conséquences graves pour leurs collectivités. En effet, les feux menacent non seulement leur sécurité physique et leur économie locale (foresterie, agriculture, lutte contre les feux de végétation, chasse, trappage, entre autres choses), mais aussi leur culture, leur société et leur santé mentale.

Le comité a appris que de nombreuses collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont situées dans des régions éloignées ou boisées vulnérables aux feux de végétation, qui sont de plus en plus intenses et fréquents en raison des changements climatiques.

*« Les communautés souvent situées dans des secteurs éloignés ou boisés sont particulièrement vulnérables à cause d'une infrastructure limitée, d'un sous-financement historique et d'inégalités systématiques dans les interventions d'urgence ».*

*Matt Nelson<sup>52</sup>*

Selon un rapport de 2023 de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), « [I]es peuples autochtones sont touchés de manière disproportionnée par les évacuations liées aux feux de forêt par rapport aux autres personnes vivant au Canada, les Premières Nations et les communautés dont la population est principalement autochtone subissant 42 % des évacuations liées aux feux de forêt, alors qu'elles représentent 5 % de la population vivant au Canada<sup>53</sup> ».

Services aux Autochtones Canada (SAC) a calculé que, de 2014 à 2024, 97 496 membres des Premières Nations vivant dans des réserves et d'autres collectivités admissibles des Premières Nations ont été évacués pour échapper aux

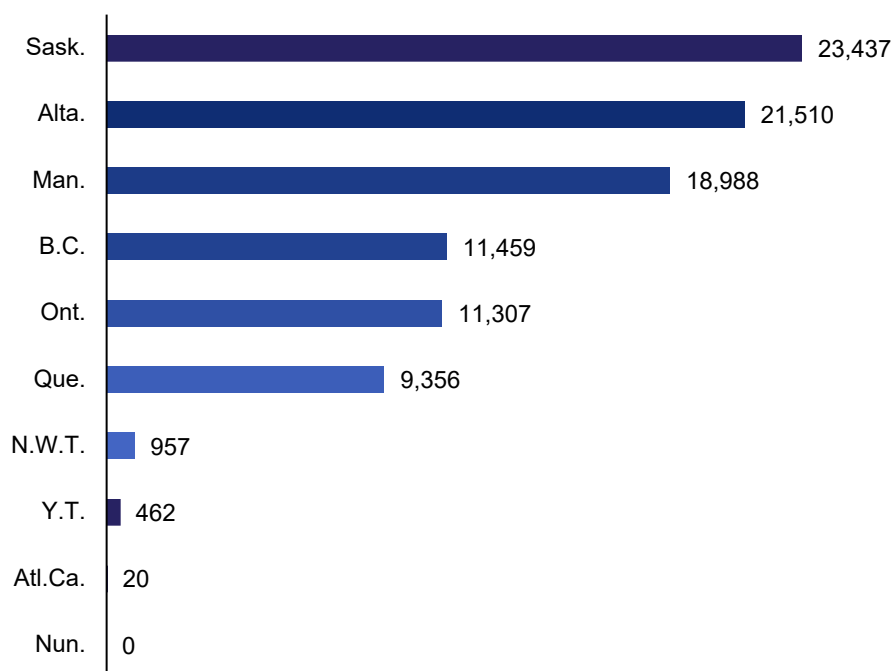
---

<sup>52</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Matt Nelson, superviseur de la gestion intégrée du carburant, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia).

<sup>53</sup> Agence de la santé publique du Canada, « *Profil de risque pour la santé publique : Feux de forêt au Canada, 2023* », 23 juin 2023, p. 5.

feux de végétation. La figure 6 montre que le nombre total de personnes évacuées en raison d'incendies de végétation pendant cette période a été le plus élevé en Saskatchewan (23 437), en Alberta (21 510) et au Manitoba (18 988).

**Figure 6 — Nombre de membres des Premières Nations vivant dans des réserves et d'autres collectivités admissibles des Premières Nations évacués en raison des feux de végétation, par province, territoire ou région, de 2014 à 2024**



Source : Figure 6 préparée en 2026 à partir de données tirées de gouvernement du Canada, [\*Statistiques sur les évacuations attribuables à des feux de forêt et à des inondations survenues entre le 1<sup>er</sup> avril 2014 et le 31 mars 2024\*](#). Base de données, consultée le 31 janvier 2026.

English	Français
Sask.	Sask.
Alta.	Alb.
Man.	Man.
B.C.	C.-B.
Ont.	Ont.
Que.	Qc
N.W.T.	T.N.-O.
Y.T.	Yn
Atl. Ca.	Can. atl.
Nun.	Nt

Lorsqu'une situation d'urgence liée à un feu de végétation touche une Première Nation vivant dans une réserve, les dirigeants de la collectivité utilisent toutes les ressources disponibles pour intervenir. Si l'urgence excède leurs capacités, ils

avertissent SAC et les représentants provinciaux et territoriaux concernés. SAC a conclu des ententes de service avec des provinces et territoires et d'autres organisations qui offrent des services d'urgence aux collectivités des Premières Nations vivant dans des réserves, comme la [First Nations' Emergency Services Society of British Columbia](#) (FNESS) [EN ANGLAIS].

La FNESS est un exemple de réussite. Elle fournit un soutien localisé pour les services d'incendie, la gestion des situations d'urgence et l'atténuation des catastrophes naturelles. Cependant, la FNESS a déclaré que les services d'incendie des Premières Nations doivent composer avec des problèmes de financement, ce qui nuit à leur capacité d'acheter de l'équipement et de former et d'embaucher des pompiers, comme il sera expliqué plus loin dans ce chapitre.

SAC fournit des programmes et des services aux membres des Premières Nations vivant dans des réserves par l'intermédiaire de son [Programme d'aide à la gestion des urgences](#) (PAGU) et de ses programmes d'infrastructures : « Le PAGU offre des programmes d'atténuation et de préparation, et rembourse des frais associés aux activités d'intervention et de rétablissement exercées à la suite de situations d'urgence, y compris les feux de forêt, afin d'aider les collectivités à se rétablir rapidement et de manière résiliente<sup>54</sup> ». En outre, le comité a entendu que la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de SAC veille à offrir aux personnes évacuées des services de soutien en santé mentale et physique à court et à long terme<sup>55</sup>; toutefois, de nombreux témoins ont affirmé que les mesures de soutien en place étaient insuffisantes.

*« Les Premières Nations sont aux premières lignes des feux de forêt. En moyenne, les Premières Nations sont confrontées à 52 urgences liées aux feux de forêt chaque année. L'an dernier [2023], 161 incendies ont menacé leur sécurité, et 90 communautés des Premières Nations ont été évacuées. Près de 80 % des Premières Nations sont considérées comme étant à risque en raison de leur emplacement ».*

*Paula Hadden-Jokiel<sup>56</sup>*

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) a pour rôle de faciliter l'échange de renseignements avec les gouvernements territoriaux et autochtones, les collectivités du Nord et les organisations autochtones nationales<sup>57</sup>.

---

<sup>54</sup> AGFO, [Témoignages](#), 18 avril 2024 (Paula Hadden-Jokiel, sous-ministre adjointe, Services aux Autochtones Canada).

<sup>55</sup> Ibid.

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> AGFO, [Témoignages](#), 18 avril 2024 (Wayne Walsh, directeur général, Politiques stratégiques du Nord, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada).

Le Ministère joue également un rôle dans les domaines de la prévention, de l'atténuation et de la préparation en présentant des propositions relatives au changement climatique, notamment le [programme ARDEC Nord](#), le programme Préparation aux changements climatiques dans le Nord et le [Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations](#).

« Le problème pour nous est que nous n'avons pas de programmes dédiés. Notre rôle en est plutôt un de facilitateur des relations. Nos bureaux régionaux travaillent avec les collectivités du Nord, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sur la préparation aux situations d'urgence et sur les situations d'urgence. C'est le rôle que nous jouons », a expliqué M. Walsh<sup>58</sup>.

## **Expériences récentes de collectivités autochtones face aux feux de végétation**

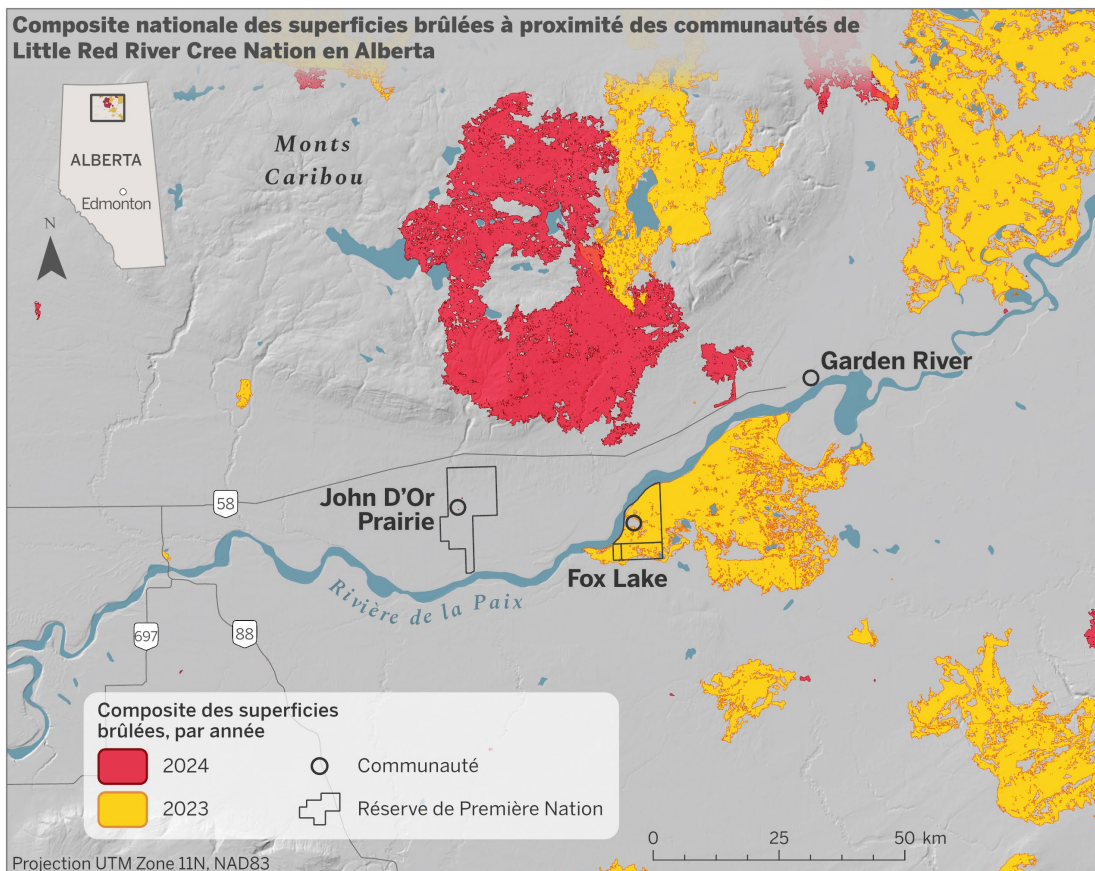
### **Little Red River Cree Nation (Alberta)**

Le comité a reçu Conroy Sewepagaham, chef de Little Red River Cree Nation, dans le nord de l'Alberta. Comme l'illustre la figure 7, Little Red River Cree Nation regroupe en fait trois municipalités : Garden River, Fox Lake et John D'Or Prairie.

---

<sup>58</sup> Ibid.

Figure 7 — Composite des superficies brûlées de Little Red River Cree Nation (Alberta), 2023 et 2024



Sources : Carte produite en 2025, à partir de données tirées de Ressources naturelles Canada (RNCan), Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta, « [Composite nationale des superficies brûlées \(CNSB\)](#) », Mini-entrepôt de données du Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV), base de données, consultée le 20 mai 2025; Services aux Autochtones Canada, « [Localisation des Premières Nations](#) », jeu de données, consulté le 15 avril 2025; RNCan, « [Limites législatives des terres autochtones du Canada](#) », jeu de données, consulté le 15 avril 2025; RNCan, [Limites administratives au Canada — Série CanVec — Entités administratives](#), 1 : 5 M et 1 : 15 M, 1<sup>er</sup> mars 2019; RNCan, [Lacs, rivières et glaciers au Canada — Série CanVec — Entités hydrographiques](#), 1 : 1 M, 1<sup>er</sup> mars 2019; et RNCan, [Réseaux de transport au Canada — Série CanVec — Entités transport](#), 1 : 1 M, 1<sup>er</sup> mars 2019. Le fond de carte Terrain — Hillshade est la propriété intellectuelle d'Esri et est utilisé ici sous licence, © 2025 Esri et ses concédants de licence. Logiciel utilisé : Esri, ArcGIS Pro, version 3.5.4. Contient de l'information visée par la [Licence du gouvernement ouvert — Canada](#).

Le chef Sewepagaham a dit au comité que Little Red River Cree Nation avait vécu plusieurs évacuations ces dernières années : « L'incendie de Paskwa en 2023 a ravagé les maisons de 800 habitants. Dans son sillage, il a également brûlé ou endommagé plus de 100 maisons. Pendant cette période, pendant l'évacuation, nous avons vu de nombreux exemples de gens et de résidents de tous horizons se

rassembler et nous aider à traverser cette période difficile<sup>59</sup> ». Le comité a appris que les 4 000 résidents de Fox Lake avaient tous été évacués dans un délai de 72 heures. Le chef Sewepagaham a expliqué qu'ils avaient utilisé des bateaux, des canots, des barges et d'autres embarcations pour traverser la rivière Peace et se mettre à l'abri du feu.

**Le comité a entendu que les pompiers de Little Red River Cree Nation s'étaient fait dire de NE PAS combattre le feu pour défendre leur collectivité :**

*« Notre communauté compte environ 1 500 foyers. Chaque foyer compte deux ou trois pompiers forestiers. À part l'industrie forestière, c'est le principal moteur de notre économie. Lorsque les incendies de 2023 se sont déclarés, le ministère a dit à quelques milliers d'entre nous que nous ne pouvions pas intervenir. **Malgré notre formation et nos compétences, nous avons dû attendre d'être appelés.** Nous avons notre propre opération de lutte contre les feux de forêt et nous soustraitons nos services à la province ».*

*Chef Conroy Sewepagaham<sup>60</sup>*

Le chef Sewepagaham a aussi décrit au comité la saison des feux de 2024 : « Cette année, malgré un printemps pluvieux, l'été a été sec. Il y a eu de forts vents et, pendant deux mois, jusqu'en juillet, nous avons connu une sécheresse. Puis, un orage s'est abattu sur nos communautés situées dans les collines des monts Caribou, ce qui a déclenché une nouvelle série d'incendies<sup>61</sup> ». Le comité a appris que, pour la première fois de l'histoire de Little Red River Cree Nation, tous les habitants des trois municipalités — soit un total de 8 700 résidents et membres de la collectivité — ont été évacués.

Le chef Sewepagaham a affirmé que tous les habitants s'en étaient sortis indemnes, mais il ne pouvait pas en dire autant des forêts de Little Red River Cree Nation :

---

<sup>59</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 novembre 2024 (Conroy Sewepagaham, chef, Little Red River Cree Nation).

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Ibid.

*« Nous avons un quota de coupe de bois d'œuvre de 15 000 kilomètres carrés. Cet incendie a brûlé notre gagne-pain. Les pertes sur le plan des revenus et des emplois s'élèvent, selon nos estimations, à 150 millions de dollars. Au vu des incendies successifs que nous avons connus, nous pensons qu'il s'agit là de la nouvelle normalité.*

*La destruction de ces forêts signifie que nous avons perdu l'équivalent d'environ 70 années d'emploi. La croissance de notre forêt boréale mixte et à feuillus prend beaucoup de temps. Ma génération ne tirera pas nécessairement les mêmes avantages de l'exploitation forestière que les générations précédentes. Nous enregistrerons des pertes jusqu'à ce que les arbres repoussent ».*

*Chef Conroy Sewepagaham<sup>62</sup>*

En avril 2024, le comité a appris que SAC aidait encore des collectivités des Premières Nations qui avaient été évacuées de leurs réserves en 2023. Par exemple, Little Red River Cree Nation avait reçu 260 millions de dollars du PAGU en vue d'appuyer les initiatives d'intervention et de rétablissement. « Il y a 5 000 personnes qui vivent dans la réserve, et 2 700 d'entre elles ont été évacuées vers une collectivité voisine. La catastrophe a entraîné la perte de 108 structures, et les 595 immeubles appartenant à la bande ont été endommagés par la fumée, la chaleur et les pannes d'électricité prolongées. La semaine dernière, 869 membres de la communauté n'étaient toujours pas rentrés chez eux », a ajouté M<sup>me</sup> Hadden-Jokiel<sup>63</sup>.

En novembre 2024, le comité a appris que la Little Red River Cree Nation avait reconstruit de nombreuses habitations pour ses membres déplacés; néanmoins, le chef Sewepagaham a indiqué que 60 % des membres attendaient toujours que leur maison soit reconstruite<sup>64</sup>. Le comité a entendu que Little Red River Cree Nation éprouve de la frustration à l'égard des politiques fédérales en vigueur concernant les Premières Nations et les collectivités vivant dans des réserves, particulièrement en ce qui a trait aux interventions pendant et après les feux de végétation<sup>65</sup>. Le chef

---

<sup>62</sup> Ibid.

<sup>63</sup> AGFO, *Témoignages*, 18 avril 2024 (Paula Hadden-Jokiel, sous-ministre adjointe, Services aux Autochtones Canada).

<sup>64</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 novembre 2024 (chef Conroy Sewepagaham, Little Red River Cree Nation).

<sup>65</sup> Ibid.

Sewepagaham a déclaré : « Ce qui a beaucoup nui à nos efforts de reconstruction, c'est la bureaucratie qui nous est imposée. Même si j'explique aux agents des bureaux régionaux que si nous voulons reconstruire Fox Lake, nous ne voulons pas reconstruire Fox Lake telle qu'elle était auparavant, mais telle qu'elle devrait être<sup>66</sup> ».

### **Collectivité à charte K'ahsho Got'ine, bande des Dénés de Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest)**

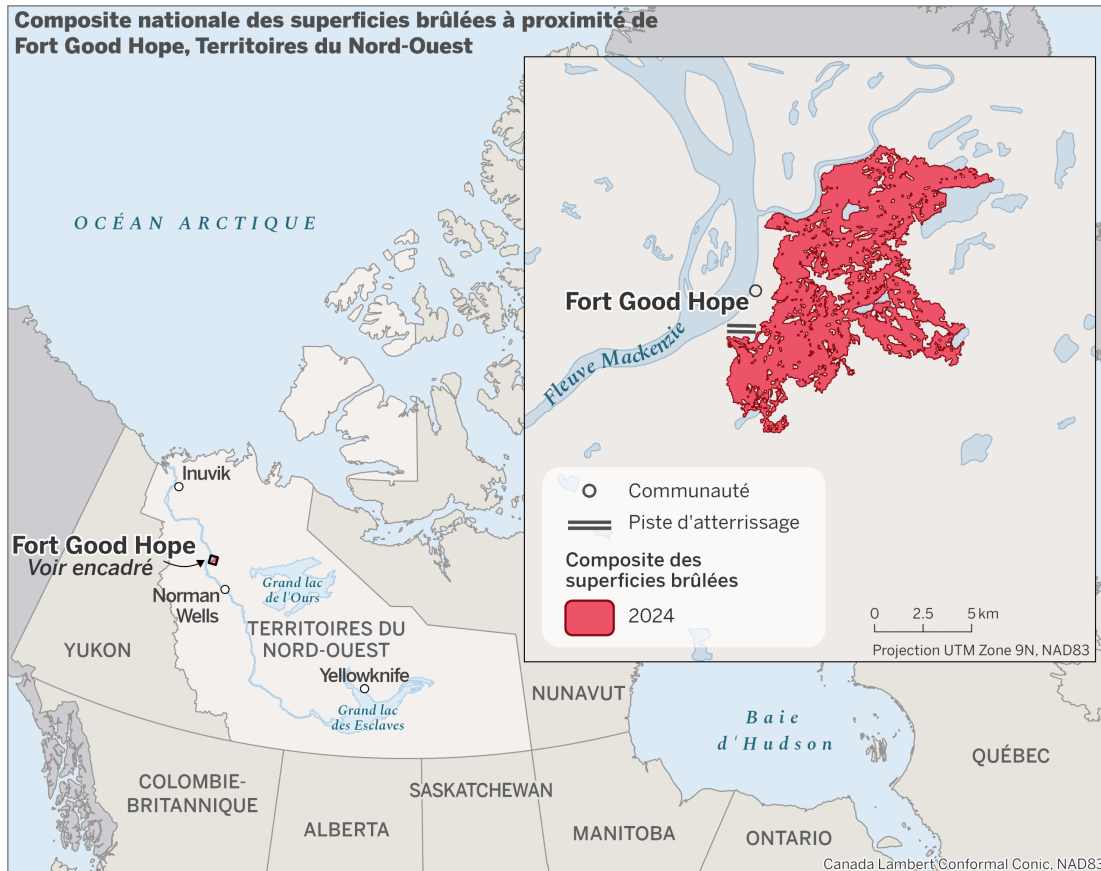
Le comité a reçu Collin Pierrot, chef de la Collectivité à charte K'ahsho Got'ine, bande des Dénés de Fort Good Hope, et Darcy Edgi, président, Fondation K'ahsho Got'ine, des Territoires du Nord-Ouest.

La Collectivité à charte K'ahsho Got'ine compte 900 personnes, mais il n'y en a qu'un peu plus de 500 qui habitent sur place. Elle est située dans une zone de conservation protégée financée par le gouvernement fédéral. Elle n'est pas reliée à une route. L'été, les habitants sortent de la collectivité en avion ou en bateau. Il y a une piste d'atterrissage et un accès à des avions près de là. Comme le montre la figure 8, un feu de végétation a encerclé la collectivité en juin 2024. Le chef Pierrot a alors ordonné l'évacuation d'urgence et déclaré l'état d'urgence.

---

<sup>66</sup> Ibid.

Figure 8 — Superficies brûlées près de la Collectivité à charte K’ahsho Got’ine, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest)



Sources : Carte produite en 2025, à partir de données tirées de Ressources naturelles Canada (RNCAN), Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta, « [Composite nationale des superficies brûlées \(CNSB\)](#) », Mini-entrepôt de données du Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV), base de données, consultée le 20 mai 2025; Services aux Autochtones Canada, « [Localisation des Premières Nations](#) », jeu de données, consulté le 15 avril 2025; RNCAN, [Limites administratives au Canada — Série CanVec — Entités administratives](#), 1 : 5 M, 1<sup>er</sup> mars 2019; et RNCAN, [Lacs, rivières et glaciers au Canada — Série CanVec — Entités hydrographiques](#), 1 : 5 M, et NT, 1 : 250 K, Logiciel utilisé : Esri, ArcGIS Pro, version 3.5.2. Contient de l'information visée par la [Licence du gouvernement ouvert — Canada](#).

Le chef Pierrot a raconté au comité que tous les habitants ont été évacués par avion et que les aînés ont été évacués en premier : « La moitié des membres de la communauté sont allés à Norman Wells et Délı̄ne, et les 150 restants ont été évacués par bateau. Nous ne pouvions plus attendre; nous les avons donc évacués par bateau, jusqu'à ce camp de pêche. Ils y sont restés pendant trois semaines et demie<sup>67</sup> ».

<sup>67</sup> AGFO, [Témoignages](#), 7 novembre 2024 (Collin Pierrot, chef, Collectivité à charte K’ahsho Got’ine, bande des Dénés de Fort Good Hope).

Selon lui, le ministère territorial de l'Environnement et du Changement climatique (ECC) a déployé une équipe de trois personnes sans expérience. Fort heureusement, de 85 à 90 % des membres de sa collectivité sont d'anciens pompiers. C'est généralement le cas dans les petites collectivités comme la sienne<sup>68</sup>. Lorsque le feu s'est déclaré, le chef Pierrot a réclamé de l'équipement; lui et son équipe ont constaté qu'il n'y avait presque rien :

*« On nous a dit d'aller rapidement à la base d'ECC pour l'obtenir. Cependant, nous avons découvert qu'il n'y avait pas d'équipement; il n'y avait peut-être que cinq boyaux, c'est tout. Nous avons donc utilisé nos deux camions-citernes, qui servent à distribuer l'eau à la communauté, et un camion de pompiers. Vingt d'entre nous sont montés à bord et ont commencé à combattre le feu.*

*Les avions fournis par le ministère se sont rendus à Norman Wells où les employés prépareraient un mélange avec un agent ignifuge afin de nous aider à lutter contre l'incendie. Malheureusement, ils ont découvert, rendus là-bas, qu'il n'y avait pas de produit ignifuge. Ils ont dû faire deux heures et demie de vol pour retourner à Yellowknife afin de préparer le mélange. Il y a eu un autre aller-retour. L'opération a duré 8 heures; les pilotes ont donc épuisé leur temps de vol. Les pilotes doivent respecter une limite de 8 heures de vol, et ils l'ont épuisée avec un seul largage ».*

*Chef Collin Pierrot<sup>69</sup>*

M. Edgi ajouté : « Les politiques du ministère qui énoncent de ne pas combattre le feu [...] Cette équipe de nettoyage du terrain devait intervenir. Nous avons sauvé notre communauté parce que nous avons combattu le brasier. Nous ne l'avons pas attendu. Si nous l'avions attendu, nous aurions brûlé<sup>70</sup> ».

---

<sup>68</sup> Ibid.

<sup>69</sup> Ibid.

<sup>70</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 novembre 2024 (Darcy Edgi, président, Fondation K'ahsho Got'ine).

Le chef Pierrot a aussi affirmé que deux personnes ont perdu la vie pendant le feu de 2024; cependant, la collectivité n'a encore reçu aucun soutien psychologique pour faire face à ce traumatisme :

*« Pendant l'incendie, deux personnes ont perdu la vie. L'une était un pilote d'hélicoptère qui nous aidait dans la lutte contre l'incendie, et l'autre, un jeune homme qui a perdu la vie avant l'incendie. À l'époque, nous avons communiqué avec de nombreux ministres pour leur demander d'envoyer des équipes de soutien psychologique pour les pompiers. La plupart des pompiers avaient un lien de parenté avec le jeune homme décédé, mais nous n'avons reçu aucune aide. **Aujourd'hui encore, aucune équipe de soutien psychologique n'est venue nous aider, niet** ».*

*Chef Collin Pierrot<sup>71</sup>*

## Métis Nation-Saskatchewan

Le comité a entendu des témoins de la [Métis Nation-Saskatchewan](#) [EN ANGLAIS] (MN-S), qui représente les 80 000 Métis de la province. Brennan Merasty, ministre de l'Autodétermination et de l'Autonomie gouvernementale au sein de la MN-S, a déclaré que, depuis deux ans, le nord de la Saskatchewan connaît des conditions de sécheresse extrême et une nette augmentation des feux de végétation. « L'année écoulée a été difficile pour nos citoyens et a eu des répercussions sur les ressources du gouvernement. En 2025, les feux de forêt ont ravagé 7,1 millions d'acres de notre territoire ancestral, soit près de 5 millions d'acres de plus qu'en 2024 », a expliqué M. Merasty<sup>72</sup>.

Le comité a appris que les feux de 2025 ont forcé les Métis à fuir leur domicile avec pour seuls bagages les vêtements qu'ils portaient. M. Merasty a expliqué que « [l]es ressources provinciales et les aides offertes par la Croix-Rouge canadienne se sont trouvées dépassées par la vague de feux de forêt et l'afflux de personnes évacuées vers le sud », ajoutant que les Métis se sont retrouvés coincés dans un vide juridique<sup>73</sup>.

---

<sup>71</sup> Ibid.

<sup>72</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Brennan Merasty, ministre de l'Autodétermination et de l'Autonomie gouvernementale et de la Justice, Métis Nation-Saskatchewan).

<sup>73</sup> Ibid.

*« Dans les premières 24 heures des évacuations, il est arrivé que des évacués qui avaient parcouru 500 kilomètres vers le sud pour gagner des centres urbains soient refoulés des centres d'évacuation parce que le personnel de soutien n'était pas en mesure de déterminer s'il incombait à la province ou à la Croix-Rouge de répondre aux besoins des Métis. **Résultat, un certain nombre de citoyens métis ont dû dormir dans des voitures ou dehors, sans accès à de la nourriture et à des articles de première nécessité** ».*

*Brennan Merasty<sup>74</sup>*

M. Merasty a déclaré que le gouvernement de la MN-S est passé à l'action et a ouvert Batoche aux personnes évacuées. Il a offert de l'hébergement, de la nourriture, des vêtements, des articles de première nécessité, des activités culturelles, des activités pour les enfants et, surtout, une sécurité. Le gouvernement métis a mobilisé ses équipes et ses habitants de centres urbains afin que les personnes évacuées dans les centres gérés par la Saskatchewan Public Safety Agency (SPSA) et la Croix-Rouge aient accès à des activités et à un soutien culturels métis, à des vêtements et à d'autres articles essentiels. Il a également fourni des purificateurs d'air et d'autres aides sanitaires à ceux qui ont pu rester dans la collectivité, ceux qui sont rentrés chez eux dans des fumées encore épaisses et ceux qui, dans toute la province, ont été touchés par la fumée.

Selon M. Merasty, les mesures prises par le gouvernement de la MN-S à la suite des évacuations ont été très fructueuses, mais elles ont eu un coût en raison d'un déficit de financement.

---

<sup>74</sup> Ibid.

**« Contrairement aux gouvernements des Premières Nations et des Inuits, notre gouvernement métis n'a pas accès à des fonds pour la gestion des urgences. Il nous est donc impossible d'investir suffisamment dans la prévention des urgences et d'aider nos citoyens quand nous sommes obligés d'intervenir dans des situations d'urgence liées à des feux de forêt. En fait, nous n'avons d'autre choix que de nous plonger dans la recherche complexe et fastidieuse de soutiens à une réaffectation de fonds destinés à d'autres besoins essentiels, comme la santé, la santé mentale et le logement, afin qu'ils puissent être utilisés pour la gestion des urgences liées aux feux de forêt. Comme nous le savons tous, les Métis sont également aux prises avec des déficits importants dans ces domaines, ce qui veut dire que nous transférons des fonds de domaines essentiels sous-financés à la gestion des urgences ».**

Brennan Merasty<sup>75</sup>

Le comité a entendu que, lorsque les Métis sont retournés chez eux, « certains d'entre [eux] ont trouvé leurs maisons réduites en cendres, et beaucoup ont constaté que les cabanes de chasse et de piégeage sur lesquelles [ils comptent] pour [s']abriter quand [ils sont] dans la nature ont été détruites. De même, les forêts dont [ils dépendent] depuis des générations pour [s']approvisionner en nourriture, en fourrures, en remèdes et en ressources économiques traditionnelles sont entièrement calcinées<sup>76</sup> ».

M. Merasty a dit que, outre ces problèmes, les conséquences économiques liées à l'impossibilité de rester dans la collectivité ou sur les terres pour travailler ont des répercussions importantes sur la santé physique et mentale des Métis de sa province<sup>77</sup>. Le comité a appris que l'absence de financement stable pour la gestion des urgences entraîne des difficultés immédiates pour les Métis et les empêche de bien se préparer aux futures urgences liées aux feux de végétation.

## Fédération des Métis du Manitoba

Le comité a reçu David Beaudin, ministre de l'Agriculture, [Fédération des Métis du Manitoba](#) [EN ANGLAIS] (FMM), le gouvernement national des Métis de la rivière Rouge. M. Beaudin a affirmé que, en 2025, selon le *Rapport sur les incendies* publié

---

<sup>75</sup> Ibid.

<sup>76</sup> Ibid.

<sup>77</sup> Ibid.

par le ministère de Ressources naturelles et Futurités autochtones de la province du Manitoba, 432 feux ont ravagé 2 169 858 hectares de terres au Manitoba<sup>78</sup>.

Dans le [mémoire](#) qu'elle a remis au comité, la FMM indique que le Manitoba a déclaré l'état d'urgence provincial le 28 mai 2025 en raison des feux de végétation qui ravageaient la province. La FMM s'est mobilisée afin de fournir une aide immédiate et continue à toutes les personnes évacuées du Manitoba, la majorité étant des membres des Premières Nations et des Métis.

M. Beaudin a dit que la chaleur et la sécheresse qui ont prolongé la saison des feux de l'été 2025 ont eu des répercussions directes et indirectes sur le secteur agricole :

*« Parmi les témoignages des citoyens métis de la rivière Rouge travaillant dans la production agricole dans cette région et touchés par les feux de forêt figure celui d'une petite exploitation de 15 bovins à Woodridge qui a perdu 80 acres de terres productives et plus d'un mile de clôtures dans les pâturages. Bien que la cour de ferme et tous les animaux aient été épargnés, c'est un coup dur pour une petite exploitation familiale. Ailleurs, un récolteur et transformateur de riz sauvage a perdu une cabane vieille de plusieurs générations près de Manigotagan, où il logeait quand il s'occupait de la récolte du riz sauvage, ce qui le prive d'un lieu sûr où rester, et il a dû également composer avec des conditions de travail dangereuses pendant les alertes à la mauvaise qualité de l'air. S'ajoutent à cela les effets secondaires des feux de forêt sur la santé humaine qui restent à déterminer ».*

*David Beaudin*<sup>79</sup>

Au sujet du secteur forestier, M. Beaudin a déclaré au comité : « La FMM consulte les citoyens métis de la rivière Rouge sur les opérations d'exploitation forestière, car ces activités peuvent avoir une incidence sur leurs droits en vertu de l'article 35<sup>80</sup>. Cependant, beaucoup de consultations ont été reportées en 2025 en raison du redéploiement du personnel pour aider les personnes évacuées et de l'incertitude entourant les feux de forêt qui menaçaient les blocs de coupe désignés<sup>81</sup> ». M. Beaudin a également dit qu'il est urgent de mieux se préparer aux feux de

---

<sup>78</sup> AGFO, [Témoignages](#), 21 octobre 2025 (David Beaudin, ministre de l'Agriculture, Fédération des Métis du Manitoba).

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> L'article 35 de la [Loi constitutionnelle de 1982](#) reconnaît et confirme les droits — ancestraux ou issus de traités — des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada.

<sup>81</sup> AGFO, [Témoignages](#), 21 octobre 2025 (David Beaudin, ministre de l'Agriculture, Fédération des Métis du Manitoba).

végétation en donnant la priorité à l'embauche de citoyens métis de la rivière Rouge qui résident dans des villages et des établissements situés à proximité de la forêt boréale : « Nos terrains de chasse ont changé, si bien que maintenant, personne ne peut plus chasser dans la zone brûlée<sup>82</sup> ».

Selon M. Beaudin, les mesures d'urgence prises par la FMM pendant la saison des feux de 2025 comptaient « parmi les mesures de soutien les plus complètes menées par les Autochtones dans la province pendant deux vagues d'évacuations distinctes<sup>83</sup> ». Par exemple, la FMM a créé et mis sur pied un centre d'accueil et des centres de dons. Elle a mis en place des logements d'urgence dans les 72 heures, géré les dons et coordonné les bénévoles, les gens ayant travaillé sans relâche, répondant au téléphone et collaborant avec les aînés. Quant au soutien en matière de santé mentale, la FMM a appelé les aînés et toutes les personnes qui se trouvaient dans des hôtels et dans les logements de la FMM. Elle a également mis en place un soutien pharmaceutique.

Le comité a appris que, malgré ces efforts, la FMM avait dû utiliser ses propres fonds pour payer les évacuations :

*« Tout le monde a contribué, y compris les ministres. Ils ont utilisé leurs cartes de crédit personnelles. Je suis allé faire des achats avec 3 200 \$, et c'était tout, uniquement pour l'hydratation immédiate et les liquides. Les queues sur les autoroutes étaient interminables, un embouteillage monstre, et au Manitoba, il n'y a que deux ou trois autoroutes directes vers le sud, donc les stations-service étaient pleines. Les gens couraient avec des bidons, et nous essayions de placer nos gens ».*

*David Beaudin<sup>84</sup>*

## Savoir traditionnel autochtone et gardiens du feu

Des témoins ont expliqué au comité les différentes façons dont le savoir traditionnel autochtone pourrait être mis à contribution dans les pratiques de lutte contre les incendies d'une collectivité, notamment :

---

<sup>82</sup> Ibid.

<sup>83</sup> Ibid.

<sup>84</sup> Ibid.

- procéder à des brûlages culturels;
- éteindre l'incendie ou maîtriser la fumée dans les 24 heures;
- donner des instructions aux résidents fondées sur l'observation des feux de cime;
- examiner le sol (strates) et noter les changements constatés dans les localités;
- habiter sur la ligne de front, où il est possible de remarquer les moindres variations du microclimat;
- mettre sur pied des programmes de gardiens du feu pour former les pompiers locaux;
- et d'autres pratiques.

Le chef Sewepagaham a affirmé que les Premières Nations ont toujours combattu les feux : « En creusant dans le sol, surtout dans nos collectivités ou dans notre localité de John D'Or, il est souvent possible de voir des strates générées par les feux qui se produisent annuellement dans le cadre de brûlages culturels ou d'activités de gestion des feux. Si nous n'avions pas combattu le feu pendant la nuit en profitant d'une lacune dans les politiques du ministère, nous aurions perdu 41 maisons de plus<sup>85</sup> ».

Le chef Sewepagaham a aussi expliqué au comité que Little Red River Cree Nation avait établi un partenariat avec une entreprise de drones et qu'elle avait intégré les connaissances autochtones dans le système de gestion des feux par l'intelligence artificielle, Fire AI. « De cette manière, la participation de nos gardiens du savoir à la lutte contre les incendies est permanente. Leur expertise technique et leurs connaissances locales ne se perdront pas. Nous avons des "aînés numériques" qui nous aident du haut des airs à combattre le feu au sol<sup>86</sup> ».

Le comité a découvert que la FNESS intègre le savoir traditionnel autochtone aux quatre piliers de la gestion des urgences (atténuation, préparation, intervention, rétablissement) pour soutenir les collectivités des Premières Nations de toute la Colombie-Britannique avant, pendant et après les feux de végétation.

« Notre approche aux quatre piliers nous permet d'intervenir dans les communautés avant même que l'on pense à la possibilité d'un incendie de forêt dans la région. Nous sommes alors en mesure de former les hommes, les femmes, les jeunes et les personnes âgées à utiliser les tuyaux d'arrosage, à reconnaître les risques et à remplir les formulaires lors d'une évacuation », a expliqué Francyne Joe, directrice

---

<sup>85</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 novembre 2024 (Conroy Sewepagaham, chef, Little Red River Cree Nation).

<sup>86</sup> Ibid.

générale, FNESS<sup>87</sup>. « Nous pensons qu'une formation et un financement équitables dans ces domaines sont essentiels pour réduire les effets de catastrophes telles que les feux de forêt », a ajouté Matt Nelson, superviseur de la gestion intégrée du carburant, FNESS, et pompier forestier de type 1<sup>88</sup>.

Ces dernières années, la FNESS a organisé plus de 150 séances de formation sur les feux de végétation, formant ainsi près de 2 000 personnes à la lutte contre les incendies.

*« Nous intervenons fréquemment, ce qui nous amène à faire appel à des spécialistes de la protection des structures. Ensuite, nous passons à l'étape de l'atténuation, où nous formons les pompiers et enseignons les techniques de brûlage culturel et dirigé. Comment éliminons-nous les combustibles à travers le pays? Nous avons des conseillers en résilience aux feux de forêt. À quoi ressemble une forêt en bonne santé? Nous avons mis en place une gestion intégrée des incendies, ce qui suppose beaucoup de planification des sept générations. Comment progresser de manière appropriée avec les systèmes coloniaux, ainsi qu'avec les initiatives autochtones? Nous collaborons également beaucoup avec FireSmart ».*

*Matt Nelson<sup>89</sup>*

Grâce à un [mémoire](#), le comité s'est également renseigné sur l'équipe Wabanaki Wildland Crew du Nouveau-Brunswick qui, en 2024, a été la première équipe entièrement autochtone à être mobilisée en dehors de la province pour aider à combattre et à atténuer les feux de végétation ailleurs au Canada. À titre de pompiers forestiers de type I et de type II, l'équipe Wabanaki Wildland Crew a aidé des équipes à combattre les feux de végétation dans le nord de l'Alberta, où elle a pu créer et maintenir de nouvelles relations de travail avec d'autres équipes/agents de lutte contre les incendies en Alberta. Elle a notamment recommandé que le gouvernement fédéral entreprenne et poursuive l'utilisation de la technologie des

---

<sup>87</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Francyne Joe, directrice générale, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia).

<sup>88</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Matt Nelson, superviseur de la gestion intégrée du carburant, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia).

<sup>89</sup> Ibid.

drones et des logiciels pour la cartographie des matières combustibles, les études sur les brûlages dirigés et traditionnels/culturels et la collecte de données.

« En investissant dans des mesures d'atténuation communautaires, comme les feux culturels et les feux dirigés, Intelli-feu — FireSmart — et la formation des pompiers forestiers, nous pouvons empêcher que les feux se propagent et mieux équiper les communautés pour qu'elles puissent intervenir. Cela permet non seulement d'économiser de l'argent en évitant des situations d'urgence à grande échelle coûteuses, mais surtout de réduire au minimum l'impact humain pendant les évacuations et le rétablissement », a expliqué M. Nelson<sup>90</sup>.

## Procédures d'évacuation et interventions en cas d'urgence

Les témoins de la FNESS ont donné leur perspective sur l'évacuation de collectivités des Premières Nations découlant de feux de végétation et les difficultés que pose le rétablissement après les évacuations. M. Nelson a déclaré :

*« Un de mes principes directeurs en tant que pompier forestier est de réduire la souffrance. **Les personnes déplacées souffrent** ».*

*Matt Nelson<sup>91</sup>*

Le comité a entendu que la FNESS avait récemment apporté son aide à un centre des opérations d'urgence dans une petite collectivité rurale des Premières Nations pendant un important feu de végétation au cours de la saison 2025. M. Nelson a expliqué qu'un ordre d'évacuation avait été donné en raison des ressources locales limitées et des problèmes de coordination : « Les personnes évacuées ont été réparties entre trois villes distantes de plusieurs centaines de kilomètres, ce qui a séparé les familles les unes des autres et les membres de la communauté de leurs réseaux de soutien. Cette fragmentation a non seulement amplifié la détresse psychologique, mais aussi compliqué l'accès à des services culturellement adaptés, tels que les pratiques de guérison, les aliments et les remèdes traditionnels. Ce scénario n'est pas isolé. Il reflète une défaillance systémique où les voix des Premières Nations sont mises de côté<sup>92</sup> ».

---

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Matt Nelson, superviseur de la gestion intégrée du carburant, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia).

<sup>92</sup> Ibid.

*« Pour en dire plus sur la réalité des déplacements de population, les évacuations pendant les feux de forêt sauvent des vies, mais elles ont un énorme coût humain. Le traumatisme va bien au-delà de l'évacuation immédiate. Le rétablissement est un processus stressant et ardu qui peut s'étendre sur des mois, voire des années. Des maisons peuvent être perdues ou endommagées. Les sites culturels et les terres de récolte traditionnelles sont souvent irrémédiablement endommagés. Le coût psychologique — le stress, l'angoisse et le traumatisme — persiste longtemps après l'extinction des incendies ».*

*Matt Nelson<sup>93</sup>*

Le comité a appris que, contrairement à la FNESS, la MN-S n'a pas accès à l'aide financière du gouvernement fédéral destinée à la gestion des situations d'urgence. Richard Quintal, chef de la direction, MN-S, a déclaré au comité que la MN-S accusait toujours un retard en matière de préparation aux évacuations en cas d'urgence :

---

<sup>93</sup> Ibid.

**« RCAANC et SAC à Ottawa ne prévoient aucun financement pour la gestion des urgences pour la Nation métisse de la Saskatchewan. Lorsque nous entendons nos collègues parler d'une approche à quatre piliers et de la nécessité d'être préparés et capables de travailler à la préparation, nous sommes toujours à la traîne... Par exemple, quand la pandémie a frappé, lors de la dernière saison des incendies, lors de cette saison des incendies, c'est toujours nous qui réagissons et essayons d'aider là où nous le pouvons, de sorte que nous ne sommes pas en mesure de nous préparer. Nous soutenons les citoyens, que ce soit en envoyant du matériel, comme des systèmes d'arrosage, des tuyaux ou des filtres à air, pour aider la communauté, car, parfois, nos concitoyens restent sur place pour lutter et tenter de sauver leurs maisons. **Dans une seule communauté, Denare Beach, nous avons perdu plus de 200 habitations. Cela affecte non seulement notre communauté, mais aussi notre gouvernement métis, car nous sommes tous liés. Nous nous connaissons tous, ce qui rend la situation particulièrement éprouvante.****

*Nous collaborons avec Services aux Autochtones Canada pour trouver un moyen de garantir que, lorsque nous parlons de gestion des urgences — et avec Sécurité publique Canada —, la nation métisse soit présente à la table et participe au débat ».*

*Richard Quintal<sup>94</sup>*

Le comité a entendu que la FNESS travaille avec le CIFFC et le Conseil national autochtone de la sécurité-incendie. M<sup>me</sup> Joe a fait valoir cependant qu'il faut davantage de collaboration entre les provinces et les territoires, car chacun a un savoir-faire différent : « **Pour notre part, mon conseil d'administration m'a autorisée à étendre autant que possible notre travail avec nos homologues métis et inuits, non seulement en Colombie-Britannique, mais dans tout le pays, mais cela dépend encore une fois du financement<sup>95</sup>** ».

Le chef Sewepagaham a déclaré au comité que la communication a été l'un des plus gros problèmes pour les évacuations de Little Red River Cree Nation : « Je recommande à mes collègues ici présents de veiller à ce que la communication soit au cœur de leurs efforts. Assurez-vous d'envoyer à tous vos concitoyens, membres ou villes les bonnes informations à des moments précis. On finit par répéter les

---

<sup>94</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Richard Quintal, chef de la direction, Métis Nation-Saskatchewan).

<sup>95</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Francyne Joe, directrice générale, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia).

mêmes choses, mais plus les gens et les membres disposent d'informations sur ce qui se passe réellement sur le terrain, plus ils sont calmes. Assurez-vous de disposer d'un plan d'intervention d'urgence en cas de feux de forêt. Nos plans d'évacuation nous ont permis d'écarter nos membres de tout danger, et cela nous a aidés à regagner un peu d'humanité<sup>96</sup> ».

## Obstacles et solutions autochtones

Le comité a pris connaissance des nombreux obstacles auxquels sont confrontées les collectivités autochtones avant, pendant et après des situations d'urgence, notamment :

- la sous-utilisation, l'exclusion et le manque de reconnaissance du savoir traditionnel des Autochtones — y compris des équipes autochtones de lutte contre les incendies qui sont sur place — et de leur expertise pour combattre les feux de végétation;
- le manque d'équipement prédéployé de lutte contre les incendies, y compris les tuyaux d'incendie et les produits ignifugeants;
- l'absence d'interventions rapides de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux chargés de la coordination;
- le manque d'aéronefs et de bateaux pour procéder rapidement aux évacuations;
- le manque de communication pendant les évacuations;
- le manque de soutien en matière de santé mentale compte tenu des traumatismes subis par les collectivités autochtones;
- le manque de financement immédiat et à long terme pour les organisations comme la FNESS;
- et l'absence d'aide fédérale à la gestion des urgences pour les peuples métis.

Le comité a également appris que la complexité du régime de gouvernance dans les Territoires du Nord-Ouest, conjuguée à la violence des feux de forêt de 2023, avait entraîné des lacunes pour les partenaires et les collectivités autochtones comme la Collectivité à charte K'ahsho Got'ine, bande des Dénés de Fort Good Hope.

---

<sup>96</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 novembre 2024 (Conroy Sewepagaham, chef, Little Red River Cree Nation).

**« Dans les Territoires du Nord-Ouest, la difficulté, et la lacune que nous avons constatée, c'est qu'il n'y a que deux réserves. Les autres communautés sont des collectivités autochtones, mais ne sont pas des réserves. Elles n'étaient pas admissibles au financement du PAGU [Programme d'aide à la gestion des urgences] ni au financement de Sécurité publique Canada [Accords d'aide financière en cas de catastrophe], qui passait par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ».**

Wayne Walsh<sup>97</sup>

En réponse à des questions portant sur les changements nécessaires, Tracy Desjarlais, agente de liaison autochtone pour les services d'urgence en cas de catastrophe, Armée du Salut, a déclaré au comité :

---

<sup>97</sup> AGFO, *Témoignages*, 18 avril 2024 (Wayne Walsh, directeur général, Politiques stratégiques du Nord, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada).

*« Il est impératif de mettre en place des solutions élaborées en collaboration avec les populations autochtones, de promouvoir une gestion communautaire des incendies grâce à la formation et au financement d'équipes autochtones pour les incendies culturels et dirigés. Nous devons également établir des refuges à air pur dans les écoles et les centres communautaires, mettre en place des tests rapides de l'eau et des systèmes de filtration d'urgence après les incendies, créer des plans d'évacuation respectueux des cultures, conçus et dirigés par les nations locales, et fournir un soutien à long terme en matière de santé mentale pour les familles touchées par des évacuations répétées.*

***Les feux de forêt ne sont pas seulement un problème environnemental, ils touchent également à la souveraineté et à la santé publique. Ils concernent la survie et le leadership des peuples autochtones ».***

*Tracey Desjarlais<sup>98</sup>*

Le volet de financement du programme Intelli-feu Canada, qui fait partie du PAGU, peut servir à financer des activités de brûlage dirigé, de brûlage culturel et de défrichage de la végétation pour les Premières Nations, activités qui font partie du savoir traditionnel autochtone. « Ce sont les Premières Nations qui déterminent ce qui est nécessaire et comment le faire dans leurs collectivités, et on soutient absolument ces activités partout au pays. Comme nous l'avons vu, c'est vraiment essentiel et important dans la préparation et l'atténuation des risques et produit de bons résultats », a pour sa part déclaré James Moxon, directeur général, Direction générale des opérations sectorielles, SAC<sup>99</sup>.

Pour la saison des feux de 2024, SAC comptait tirer profit des leçons retenues des saisons précédentes pour prendre certaines mesures :

- appuyer le prépositionnement d'équipements essentiels dans les zones à risque élevé, comme les purificateurs d'air;

---

<sup>98</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Tracy Desjarlais, agente de liaison autochtone pour les services d'urgence en cas de catastrophe, Armée du Salut).

<sup>99</sup> AGFO, *Témoignages*, 18 avril 2024 (James Moxon, directeur général, Direction générale des opérations sectorielles, Services aux Autochtones Canada).

- établir la capacité de pointe au sein du Ministère et aider les collectivités en ce sens;
- soutenir ses partenaires, comme la [First Nations' Emergency Services Society of British Columbia](#);
- offrir une formation sur le commandement des interventions pour appuyer les opérations clés;
- offrir des activités de prévention financées dans le cadre du programme Intelli-feu Canada<sup>100</sup>.

M. Nelson a ajouté : « Un élément important serait de modifier la formule que Services aux Autochtones Canada, ou SAC, utilise pour débloquer des fonds. Si une collectivité est menacée, les fonds devraient être débloqués, et non pas seulement en cas d'incendie imminent. Cela nous aiderait énormément, car nous pourrions déployer les remorques à l'avance et nous préparer si nous savons que des incendies se déclarent<sup>101</sup> ».

En guise de conclusion, M<sup>me</sup> Joe a expliqué au comité que les feux de végétation sont un appel au changement :

---

<sup>100</sup> AGFO, [Témoignages](#), 18 avril 2024 (Paula Hadden-Jokiel, sous-ministre adjointe, Services aux Autochtones Canada).

<sup>101</sup> AGFO, [Témoignages](#), 21 octobre 2025 (Matt Nelson, superviseur de la gestion intégrée du carburant, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia).

*« Ils menacent non seulement nos paysages, mais aussi nos communautés. La First Nations' Emergency Services Society of British Columbia a soumis récemment au gouvernement du Canada son mémoire prébudgétaire en vue du prochain budget. Nous demandons 27,9 millions de dollars sur trois ans. Le mois dernier, nous avons rencontré différents ministères — Services aux Autochtones Canada, les services d'urgence, le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Environnement et Changement climatique Canada et de nombreux députés — afin d'obtenir leur soutien et de les informer sur notre travail.*

***Par une action équitable et concertée fondée sur les quatre piliers, nous pouvons bâtir une nation plus résiliente, où les Premières Nations prospèrent et où les déplacements de population deviennent rares au lieu d'être courants ».***

*Francyne Joe<sup>102</sup>*

---

<sup>102</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 octobre 2025 (Francyne Joe, directrice générale, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia).

# Chapitre 3 : Mesures en vigueur pour atténuer et gérer les feux de végétation, y réagir et rebâtir

## Introduction

Du point de vue constitutionnel, les agences provinciales et territoriales sont responsables de la gestion des feux de végétation dans la plupart des forêts canadiennes. Le gouvernement fédéral assume le même rôle sur les terres domaniales fédérales (parcs nationaux, bases militaires et réserves des Premières Nations). Cependant, des témoins ont indiqué au comité qu'il existe parfois une confusion quant aux compétences respectives en matière de ces responsabilités.

Le comité a appris qu'il n'y a pas d'entité centrale chargée de s'occuper de la multitude de problèmes créés par les feux de végétation au Canada. En règle générale, les feux de végétation sont d'abord gérés au niveau local (municipalités et leurs services de lutte contre les incendies). Si elles ont besoin d'aide, les municipalités peuvent s'adresser au gouvernement de leur province ou territoire. La réponse directe aux feux de végétation relève de la compétence des provinces et des territoires. Lorsqu'un feu de végétation prend de l'ampleur et excède les capacités du gouvernement provincial ou territorial, ce dernier peut faire appel au gouvernement fédéral. C'est pour cette raison que la gestion des situations d'urgence est une compétence partagée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les gouvernements autochtones et leurs partenaires. Chacune de ces étapes et démarches prend un temps précieux, alors que l'incendie prend de l'ampleur.

## À l'échelon fédéral

### Sécurité publique Canada

Aux termes de la *Loi sur la gestion des urgences*, le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile « est chargé d'assumer un rôle de premier plan en matière de gestion des urgences au Canada en coordonnant, au sein des institutions fédérales et en collaboration avec les gouvernements provinciaux et d'autres entités, les activités de gestion des urgences<sup>103</sup> ». La Loi reconnaît la compétence partagée de la gestion des urgences au Canada et énumère également les responsabilités d'autres ministres fédéraux.

---

<sup>103</sup> *Loi sur la gestion des urgences*, L.C. 2007, ch. 15.

Le comité a appris que, en 2021, le premier ministre du Canada a nommé le tout premier ministre autonome chargé de la protection civile. Kenza El Bied, directrice générale, Direction générale des politiques et de la sensibilisation, Sécurité publique Canada, a déclaré que ce changement témoigne de l'importance accordée à la gestion des urgences au Canada et du besoin d'un « leadership fédéral clair devant l'évolution des risques auxquels les Canadiens et leurs communautés continuent d'être confrontés<sup>104</sup> ».

Lors d'un grand feu de végétation, les provinces et les territoires peuvent présenter des demandes d'aide fédérale au ministre de la Sécurité publique. Les demandes d'aide peuvent viser :

- une coordination opérationnelle;
- une évacuation d'urgence, le transport et la logistique;
- des ressources d'intervention spécialisées pour les incendies en milieu périurbain<sup>105</sup>;
- les services d'urgence de santé publique, de soins médicaux et de services sociaux<sup>106</sup>.

M<sup>me</sup> El Bied a expliqué que, en réponse à ces demandes, le Centre des opérations du gouvernement « facilite la consultation et la coordination interministérielles et assure une approche pangouvernementale cohérente pour répondre aux activités de gestion des urgences<sup>107</sup> ».

Le comité a également entendu que le Plan fédéral d'intervention d'urgence « harmonise les efforts fédéraux d'intervention d'urgence avec ceux des provinces et des territoires, des organisations non gouvernementales et du secteur privé<sup>108</sup> ».

Le programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) de Sécurité publique Canada fournit une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour les coûts d'intervention et de rétablissement liés aux catastrophes à grande échelle causées par des catastrophes naturelles comme les feux de végétation. Le Ministère joue également un rôle par l'entremise de son programme Appuyer une main-d'œuvre humanitaire, qui fait appel à des organisations non gouvernementales comme la Croix-Rouge canadienne, l'Armée du

---

<sup>104</sup> AGFO, Témoignages, 16 avril 2024 (Kenza El Bied, directrice générale, Direction générale des politiques et de la sensibilisation, Sécurité publique Canada).

<sup>105</sup> Le terme « milieu périurbain » désigne une zone où des maisons et d'autres aménagements humains (p. ex., municipalités) côtoient des terrains non aménagés où se trouvent des matières combustibles comme des forêts, des arbustes, la toundra, de l'herbe, etc.

<sup>106</sup> Sécurité publique Canada, Demandes d'aide fédérale.

<sup>107</sup> AGFO, Témoignages, 16 avril 2024 (Kenza El Bied, directrice générale, Direction générale des politiques et de la sensibilisation, Sécurité publique Canada).

<sup>108</sup> Ibid.

[Salut, l’Ambulance Saint-Jean, l’Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage](#) et [Team Rubicon Canada](#) [EN ANGLAIS].

## Ressources naturelles Canada

Par l’entremise de son [Service canadien des forêts](#), Ressources naturelles Canada (RNCa) joue un rôle important dans la gestion des feux de végétation, tant au chapitre de la surveillance que des interventions. Glenn Hargrove, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts, RNCa, a expliqué au comité que son ministère est la principale source d’expertise technique et scientifique en la matière et qu’il exerce des fonctions essentielles dans la gestion de ces feux. Notamment :

- il apporte une expertise scientifique et spécialisée à l’appui des rapports et des interventions du gouvernement;
- il fournit des outils et des renseignements pour favoriser la sensibilisation et la prise de décisions quant à la situation à l’échelle nationale;
- il assure le leadership en matière de politiques et de cadres stratégiques nationaux sur les feux de végétation grâce à des partenariats avec les provinces et les territoires<sup>109</sup>.

Le [Système canadien d’information sur les feux de végétation](#) de RNCa génère des cartes quotidiennes de forêt météo et de comportement du feu à l’année ainsi que des cartes des points chauds durant toute la saison des feux (de mai à septembre). Le Ministère garde un œil sur les matières combustibles au moyen de données provenant du Service météorologique du Canada à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Le comité a appris que ce type d’analyse prédictive permet à RNCa d’appuyer la prise de décisions par les pompiers qui combattent les feux de végétation.

M. Hargrove a poursuivi en disant que RNCa travaille avec les provinces et les territoires, le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) et des partenaires étrangers pour veiller à ce qu’ils soient prêts à intervenir en cas d’urgence et pour renforcer la résilience à long terme. Au titre de l’[Initiative pour un avenir résilient face aux incendies de forêt](#) — programme quinquennal doté d’un budget de 284 millions de dollars et annoncé en 2022 dans le cadre de la [Stratégie nationale d’adaptation](#) — RNCa a élargi le programme [Intelli-feu Canada](#) pour le mettre en œuvre partout au pays.

---

<sup>109</sup> AGFO, [Témoignages](#), 16 avril 2024 (Glenn Hargrove, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada).

### *Intelli-feu Canada<sup>MD</sup>*

*Créé en 1993, Intelli-feu Canada est un programme national qui sensibilise les Canadiens afin de donner aux collectivités les outils pour gérer proactivement les risques de feux de végétation et les réduire.*

*Le manuel et le site Web d’Intelli-feu proposent aux propriétaires, aux urbanistes et aux gestionnaires forestiers des conseils sur la façon de protéger les résidences et les collectivités dans des zones boisées ou à proximité de celles-ci. Ces ressources aident la population canadienne à accroître la sécurité publique, à protéger les infrastructures et à réduire les coûts liés aux évacuations et à la lutte contre les incendies.*

## **Agence Parcs Canada**

L’Agence Parcs Canada (Parcs Canada) protège plus de 450 000 kilomètres carrés de terres, d’eau et de glace. Seule organisation fédérale qui gère et combat les feux de végétation dans les parcs nationaux, elle possède des rôles et capacités semblables à ceux des agences provinciales et territoriales de lutte contre les feux de végétation<sup>110</sup>.

Dans le cadre de son Programme national de gestion du feu, Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec d’autres ordres de gouvernement pour mettre au point des initiatives visant à réduire les risques d’incendie, à mieux se préparer aux urgences et, lorsque nécessaire, à fournir du personnel et de l’équipement aux équipes d’intervention. Parcs Canada peut emprunter des ressources, du personnel et de l’équipement d’autres agences canadiennes de lutte contre les incendies, comme le CIFFC, et leur en prêter.

Des témoins ont expliqué au comité que l’Agence a un effectif national de 300 employés dûment formés à la gestion des feux de végétation, dont des pompiers forestiers, des pompiers et des professionnels de la gestion des incidents, répartis partout au pays, dans les zones qui relèvent de leur compétence<sup>111</sup>. Parcs Canada maintient également un entrepôt d’équipement de pompiers au parc national Banff, en Alberta, où sont conservés des équipements complets de lutte contre les incendies qui peuvent être rapidement expédiés dans les lieux gérés par l’Agence ou ailleurs au Canada.

---

<sup>110</sup> AGFO, *Témoignages*, 22 octobre 2024 (Darlene Upton, vice-présidente, Établissement et conservation des aires protégées, Parcs Canada).

<sup>111</sup> Ibid.

Outre cet entrepôt national, de grandes remorques remplies d'équipement sont stationnées à différents endroits, prêtes à être conduites sur les lieux d'un feu. De l'équipement de lutte contre les incendies est également conservé à chaque parc ou lieu historique national exposé à des risques de feux de végétation. Darlene Upton, vice-présidente, Établissement et conservation des aires protégées, Parcs Canada, a expliqué que les aéronefs sont un outil important dans la lutte contre les feux. Ils participent à l'écopage de l'eau, à la livraison de matériel à la ligne de feu et à la transmission d'informations tactiques importantes. « Parcs Canada dispose de quatre hélicoptères sous contrat à long terme pendant la saison des incendies dans les parcs nationaux de Prince Albert, de Jasper et de Wood Buffalo. Ils sont déployés dans d'autres parcs nationaux au besoin et nous pouvons en louer d'autres au besoin », a-t-elle poursuivi, ajoutant qu'il est impératif que les différentes agences de lutte contre les feux de végétation partagent leurs ressources et collaborent<sup>112</sup>.

*« La saison des feux de forêt de 2023 a été sans précédent pour le Canada et pour Parcs Canada. Tout en déployant du personnel et de l'équipement pour soutenir les efforts de lutte contre les feux de forêt en Alberta, au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest en 2023, Parcs Canada a fait face à plus de 100 incendies qui ont brûlé plus d'un million d'hectares de ses territoires.*

*Jusqu'à présent en 2024, Parcs Canada a comptabilisé environ 90 incendies et 115 000 hectares brûlés dans des parcs nationaux. Cela comprend les feux de forêt dans le parc national Jasper qui ont entraîné la perte de 30 % de la municipalité de Jasper et d'environ 32 700 hectares de forêt.*

*De plus, Parcs Canada a déployé du personnel et des ressources à Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon en 2024, ainsi que des pompiers la semaine dernière pour prêter main-forte au Montana, aux États-Unis ».*

*Darlene Upton<sup>113</sup>*

## Environnement et Changement climatique Canada

Le comité a appris qu'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) fournit des services essentiels de prévisions météorologiques au Centre des opérations du gouvernement et à d'autres partenaires, dont des homologues

---

<sup>112</sup> Ibid.

<sup>113</sup> Ibid.

provinciaux et territoriaux et des organisations de gestion des urgences, au moyen de la collaboration régulière de ses météorologues.

Doris Fortin, directrice générale, Direction des politiques, de la planification et des partenariats, Service météorologique du Canada, ECCC, a indiqué que ces experts « fournissent régulièrement de l'information aux médias et au public et ils interagissent fréquemment avec les organisations de santé publique et de gestion des urgences pour fournir des prévisions de la température, des précipitations, des vents, de la qualité de l'air et des trajectoires de la fumée, et pour identifier leurs impacts potentiels afin d'aider à la prise de décision en temps réel<sup>114</sup> ».

Les météorologues d'ECCC collaborent également aux interventions d'urgence. « Avant et pendant ces récentes saisons de feux de forêt, Environnement et Changement climatique Canada a généré des prédictions, des perspectives saisonnières et des conditions météorologiques et fourni une expertise clé, des modélisations et des prévisions pour soutenir l'état de préparation et les interventions liées aux incendies de forêt ainsi qu'à d'autres conditions météorologiques extrêmes<sup>115</sup> ». Par exemple, en 2023, les prévisions météorologiques fournies par ECCC, notamment une modélisation de haute résolution de la dispersion de la fumée, ont été utilisées pour déterminer une fenêtre d'évacuation pour les 20 000 habitants de Yellowknife, qui ont ainsi pu être évacués puis revenir en toute sécurité<sup>116</sup>.

## Coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et le Centre interservices des feux de forêt du Canada

La réponse directe aux feux de végétation relève de la compétence des provinces et des territoires. Le comité a appris que les agences provinciales et territoriales, comme l'[Alberta Wildfire](#) [EN ANGLAIS], le [BC Wildfire Service](#) [EN ANGLAIS] et la [Société de protection contre les feux de forêt](#), sont responsables de combattre les feux de végétation, de gérer les risques et de collaborer avec le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).

Le CIFFC est une société à but non lucratif détenue et gérée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Il a pour mandat d'aider ses agences membres — notamment les agences provinciales et territoriales, Parcs Canada et

---

<sup>114</sup> AGFO, *Témoignages*, 22 octobre 2024 (Doris Fortin, directrice générale, Direction des politiques, de la planification et des partenariats, Service météorologique du Canada).

<sup>115</sup> Ibid.

<sup>116</sup> Ibid.

RNCan — à assurer une gestion efficace des feux de forêt, les interventions au sol, la prévention, l'atténuation des risques et d'autres services au Canada.

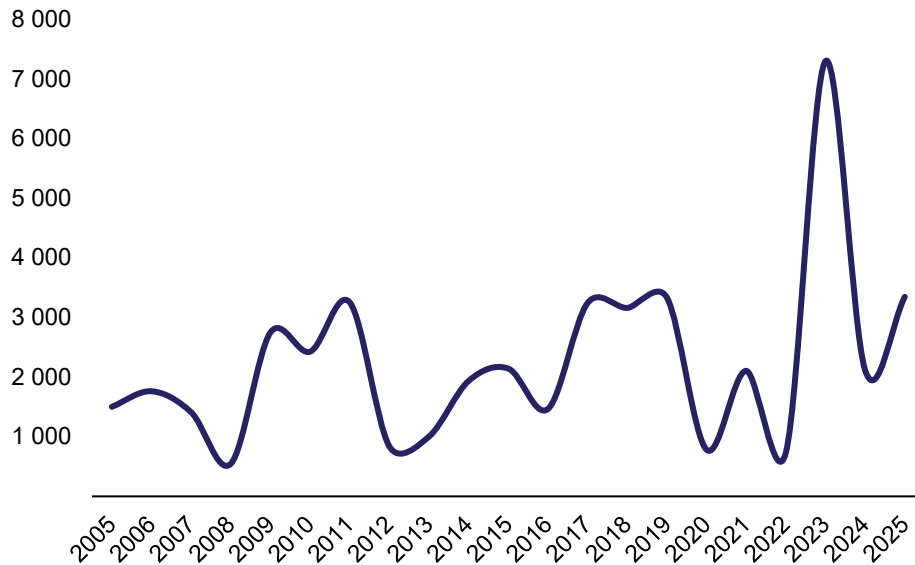
Le comité a appris que, en période de forte activité des incendies de végétation, le CIFFC est chargé de coordonner le partage des ressources entre les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les partenaires internationaux. Ces ressources comprennent le personnel, l'équipement et les aéronefs.

Lisa Walker, directrice, Résilience et partenariats, CIFFC, a expliqué que, en 2023, les conditions météorologiques extrêmes et la sécheresse dans de nombreuses régions ont exacerbé la demande de ressources<sup>117</sup>. Au cours de cette période, le CIFFC a mobilisé environ 5 500 personnes de 12 pays différents pour combler les lacunes des ressources nationales. Dans ses [rapports annuels](#) [EN ANGLAIS], il brosse un tableau de la mobilisation des ressources pour combattre les feux de végétation. Les données de 2023 sont exceptionnelles : 7 311 personnes provenant du Canada et de l'étranger, 17 150 sections de tuyaux, 809 pompes et 46 aéronefs. La figure 9 illustre le nombre total de membres du personnel du CIFFC mobilisés pour combattre les feux de végétation, de 2005 à 2025.

---

<sup>117</sup> AGFO, [Témoignages](#), 9 mai 2024 (Lisa Walker, directrice, Résilience et partenariats, Centre interservices des feux de forêt du Canada).

**Figure 9 — Nombre total de membres du personnel du Centre interservices des feux de forêt du Canada mobilisés pour combattre les feux de végétation, de 2005 à 2025**



Source : Figure préparée en 2026, à partir de données tirées de Centre interservices des feux de forêt du Canada, *Personnel mobilisé, de 1982 à 2026* [en anglais]. Les données sont à jour jusqu'au 4 juin 2026.

M<sup>me</sup> Walker a affirmé qu'il s'est toutefois avéré difficile d'obtenir ces ressources, car la disponibilité des ressources internationales n'était pas toujours certaine<sup>118</sup>. Elle a ajouté qu'on a également dû faire face à une pénurie d'expertise en matière de gestion des incendies et à une flotte aérienne vieillissante dans tout le pays, ce qui représente un autre obstacle au partage des ressources<sup>119</sup>.

Le comité a appris que le CIFFC s'est engagé à étendre ses efforts au-delà des lignes de front de la lutte contre les incendies. Par exemple, M<sup>me</sup> Walker a déclaré que le CIFFC, par l'entremise de ses activités de prévention et d'atténuation menées dans le cadre du programme Intelli-feu Canada, veut être plus proactif en appuyant les provinces et territoires avant que les feux de végétation ne surviennent et que les gens ne soient touchés au cœur de leurs collectivités.

<sup>118</sup> Ibid.

<sup>119</sup> Ibid.

## Autres ressources, stratégies et outils

### Pratiques de gestion des matières combustibles

Le comité a pris connaissance de diverses techniques de gestion des matières combustibles qui sont utilisées pour réduire les matières combustibles vivantes et mortes afin d'atténuer les risques de feux de végétation et de modifier le comportement du feu. Ces techniques sont les suivantes :

- coupes d'éclaircie par des moyens mécaniques (c.-à-d. avec des tronçonneuses ou d'autres machines pour réduire le nombre de gros arbres ou éclaircir les sous-bois) et manuels, et sélection d'essences d'arbre précises;
- plantation de différentes essences d'arbres et d'essences résistantes au feu (p. ex. peupliers faux-trembles et autres feuillus);
- préservation de coupe-feux naturels (p. ex. milieux humides, peuplements d'épinettes, bleuetières);
- aménagement de coupe-feux (autour de collectivités vulnérables);
- coupe sélective;
- brûlages dirigés dans les milieux plantés d'herbes et les forêts;
- retour aux pratiques autochtones en matière de feu.

« Il y a certains éléments clés dans le paysage naturel qui régulaient le mouvement des feux. Nous avons perdu bon nombre de ces éléments, et ils sont essentiels pour restaurer la résilience. **Il y avait beaucoup de zones non forestières autrefois.** Nous avons reconstruit de nombreuses provinces, et ce que l'on a observé, c'est que 25 à 70 % du paysage était non forestier selon le climat, la géographie et les régimes des feux.

**Ces zones non forestières comprenaient des zones brûlées, des savanes peu boisées, des prés humides et secs, des terres humides, des prairies et des étendues similaires, et tous ces facteurs limitaient les mouvements futurs des feux dans ce paysage.**

**C'est très logique, c'est un problème purement physique. Ces éléments non forestiers sont des conditions de combustible à faible énergie. Ils se dégradent, et ils régissent la propagation de feux intenses à travers le paysage. Les éléments non forestiers, le bois dur et les terres humides permettent au reste de la forêt de se déboiser.**

*Le climat nous a accordé une période de quiescence, et nous avons pu éteindre la plupart des feux. Maintenant, cet élément régulateur n'est plus là, le climat se réchauffe, il fait plus chaud et plus sec et les hivers sont plus courts. Il y a moins de neige accumulée, et ces tendances se poursuivront.*

**En conclusion, étant donné le changement climatique, ces conditions s'intensifieront, il y aura moins de neige accumulée et davantage de feux, et ces feux seront plus grands et plus chauds. La question qui se pose est la suivante : peut-on restaurer la résilience? La réponse est oui. Il est possible de ramener ces éléments et de remettre dans le paysage les régulateurs qui régulaient historiquement le mouvement des feux ».**

Paul Hessburg<sup>120</sup>

Plusieurs témoins s'entendaient pour dire que le brûlage dirigé est la plus importante technique d'atténuation des risques pour gérer ou ralentir les feux de végétation et rétablir l'intégrité écologique. Un brûlage dirigé (aussi appelé feu dirigé ou brûlage) est l'utilisation planifiée du feu pour atteindre un objectif prédéterminé<sup>121</sup>.

---

<sup>120</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 octobre 2025 (Paul Hessburg, professeur, École des sciences de l'environnement et des forêts, Université de Washington, À titre personnel).

<sup>121</sup> Gouvernement du Canada, *Brûlages dirigés*.

Paul Hessburg, professeur, École des sciences de l'environnement et des forêts, Université de Washington, a déclaré que les brûlages dirigés sont « incroyablement efficaces », mais qu'il est très important, pour commencer, de savoir dans quelles conditions ils sont faits<sup>122</sup>.

« Quand on parle de brûlage dirigé, il y a toujours un plan. Il y a des objectifs. On tient compte des données météorologiques, d'indices divers et de différentes conditions, et on dresse des cartes », a ajouté Sonja Leverkus, professeure, Université de l'Alberta, scientifique des écosystèmes et spécialiste du brûlage dirigé, Shifting Mosaics Corporation et Northern Fire WoRx Corporation<sup>123</sup>.

Les témoins de Parcs Canada ont affirmé que l'agence dispose d'un robuste programme de brûlages dirigés effectués au printemps et à l'automne de chaque année, mais qu'ils ne peuvent se faire que lorsque les conditions le permettent<sup>124</sup>. Pendant les brûlages dirigés, Parcs Canada examine différents éléments et les valeurs à risque, comme l'agrandissement du réseau de Trans Mountain, les lignes hydroélectriques d'ATCO dans le parc national Jasper et les chemins de fer du CN<sup>125</sup>. D'autres témoins ont déclaré que des brûlages dirigés ont lieu près de Fort Nelson (Colombie-Britannique)<sup>126,127</sup> et de la collectivité Aqam, au nord de Cranbrook (Alberta)<sup>128</sup>.

Le comité a aussi appris qu'il y a eu peu de brûlages dirigés au Canada ces dernières années. Robert W. Gray, écologiste spécialisé dans les feux de forêt, R.W. Gray Consulting Itée, a déclaré qu'en 2023, environ 7 000 hectares ont été brûlés au Canada et environ 8 millions aux États-Unis. Il a affirmé que pour 40 % du site ainsi traité, la fréquence des grands feux diminue considérablement.

---

<sup>122</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 octobre 2025 (Paul Hessburg, professeur, École des sciences de l'environnement et des forêts, Université de Washington, À titre personnel).

<sup>123</sup> AGFO, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Sonja Leverkus, professeure, Scientifique des écosystèmes et spécialiste du brûlage dirigé, Shifting Mosaics Corporation et Northern Fire WoRx Corporation, Université de l'Alberta, À titre personnel).

<sup>124</sup> AGFO, *Témoignages*, 22 octobre 2024 (Darlene Upton, vice-présidente, Établissement et conservation des aires protégées, Parcs Canada).

<sup>125</sup> AGFO, *Témoignages*, 22 octobre 2024 (Andrew Campbell, vice-président principal des opérations, Parcs Canada).

<sup>126</sup> AGFO, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Sonja Leverkus, professeure, Scientifique des écosystèmes et spécialiste du brûlage dirigé, Shifting Mosaics Corporation et Northern Fire WoRx Corporation, Université de l'Alberta, À titre personnel).

<sup>127</sup> AGFO, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Jack Thiessen, éleveur, gestionnaire de pâturages, gestionnaire de brûlages dirigés, Thiessen Bros Ranch, À titre personnel).

<sup>128</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 octobre 2025 (Robert W. Gray, écologiste spécialisé dans les feux de forêt, R.W. Gray Consulting Itée).

**« L'analyse que nous avons effectuée porte sur des sites de 70 000 à 100 000 hectares, souvent des bassins versants. Lorsque nous modélisons l'optimisation, c'est-à-dire l'emplacement de ces traitements par rapport à la propagation du feu, nous modélisons d'abord les schémas de propagation du feu en fonction des conditions météorologiques, de la topographie et des combustibles, puis nous exécutons les modèles d'optimisation et déterminons l'emplacement des traitements. Ces traitements peuvent aller de l'éclaircissement et du brûlage dirigé au simple brûlage dirigé, en passant par le remplacement des conifères par des feuillus. En d'autres termes, il s'agit de tout ce qui est susceptible de modifier le comportement du feu. En exécutant ces optimisations, nous constatons que pour environ 40 % du site traité, la fréquence des grands feux diminue de manière spectaculaire ».**

Robert W. Gray<sup>129</sup>

S'il est vrai que le brûlage dirigé est une technique acceptée dans certaines régions, Jennifer Baltzer, professeure et chaire de recherche du Canada sur les forêts et les changements planétaires, Université Wilfrid-Laurier, a expliqué au comité qu'il y a bien d'autres endroits où son utilisation et son effet sur le paysage suscitent des préoccupations<sup>130</sup>.

« Il y a un important volet éducatif à mettre en œuvre pour aider à mieux comprendre le rôle de certains de ces outils de gestion afin de contribuer à ralentir l'empiétement des incendies sur les communautés, voire l'empêcher. Il y a encore beaucoup de travail à faire à cet égard. Il faudrait plus de ressources pour communiquer efficacement ces renseignements dans les collectivités très dispersées », a déclaré M<sup>me</sup> Baltzer. « [I]l y a un lien étroit entre un travail bien fait dans les bois et la gestion de la fumée en aval », a ajouté Paul Hessburg<sup>131</sup>.

### **Aéronefs de lutte contre les incendies : bombardiers à eau**

Le comité a appris que les aéronefs amphibies, mieux connus sous le nom de bombardiers à eau, sont un outil important de la lutte contre les feux de végétation. Les bombardiers à eau sont conçus pour attaquer les incendies à leurs débuts, avant qu'ils ne prennent de l'ampleur et ne se propagent rapidement. Une fois qu'un feu

---

<sup>129</sup> Ibid.

<sup>130</sup> AGFO, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Jennifer Baltzer, professeure et chaire de recherche du Canada sur les forêts et les changements planétaires, Université Wilfrid-Laurier, À titre personnel).

<sup>131</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 octobre 2025 (Paul Hessburg, professeur, École des sciences de l'environnement et des forêts, Université de Washington, À titre personnel).

de végétation dépasse un certain stade, les avions seuls ne peuvent plus l'arrêter. Ils ne peuvent que ralentir sa progression. À ce stade, il faut absolument des pompiers sur le terrain.

La lutte aérienne contre les feux de végétation au Canada est gérée en grande partie à l'échelle provinciale ou territoriale. Chaque province a mis au point sa propre approche : certaines possèdent et exploitent des flottes, d'autres font appel à des opérateurs privés ou comptent sur le soutien interprovincial du CIFFC. Des témoins ont déclaré qu'un autre défi est l'âge de notre flotte, de même que les investissements fédéraux considérables qui seraient requis pour la moderniser ou acheter davantage d'aéronefs.

*« Le CIFFC joue un rôle de coordination précieux, mais les décisions relatives au déploiement restent du ressort des autorités provinciales.*

***Nous assistons actuellement à une augmentation des alertes de niveau 5, ce qui signifie que toutes les ressources disponibles sont pleinement déployées et qu'il ne reste que peu de capacités pour l'aide interprovinciale. Cette tendance devrait nous préoccuper tous.***

*[...]*

*Les provinces — pas nécessairement le Canada, mais les provinces — disposent toujours d'une flotte vieillissante. Nous avons encore 22 aéronefs de type CL-215 qui volent pour lutter contre les incendies au Canada. Ils ne devraient pas voler. Ils sont vieux et nécessitent de 20 à 30 heures de maintenance pour chaque heure de vol. Ce n'est pas une proposition à valeur ajoutée. Nous aurions dû prendre cette décision il y a des années ».*

*John Gradek<sup>132</sup>.*

Le comité remarque que, dans son [budget de 2025](#), le gouvernement fédéral a proposé d'investir 257,6 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2026-2027,

---

<sup>132</sup> AGFO, [Témoignages](#), 30 octobre 2025 (John Gradek, chargé d'enseignement, coordinateur de secteur, Gestion de l'aviation et Gestion de la chaîne d'approvisionnement, École d'éducation permanente, Université McGill, à titre personnel).

afin que RNCan puisse louer quatre aéronefs pour lutter contre les incendies (bombardiers à eau ou autre), en appui aux flottes aériennes provinciales et territoriales.<sup>133</sup> Cependant, selon M. Gradek, il y a au moins 20 aéronefs au Canada qui doivent être remplacés immédiatement, et les CL-415 ne rajeunissent pas. « Ces aéronefs ont encore un certain nombre d’heures de vol devant eux, certes, mais nous devons renouveler la flotte. Elle doit être mise à niveau avec la nouvelle technologie et les nouvelles capacités que représente le DHC-515 », a ajouté M. Gradek<sup>134</sup>.

La société [De Havilland Aviation du Canada](#) [EN ANGLAIS], dont le siège social est à Calgary, possède les droits du bombardier à eau Canadair, dont les modèles [CL-215](#), [CL-415](#) et [DHC-515](#) [EN ANGLAIS]. Neil Sweeney, vice-président, Affaires générales, De Havilland Aviation du Canada, a déclaré au comité que, à l’heure actuelle, environ 160 bombardiers à eau Canadair de fabrication canadienne sont en service dans le monde entier, notamment dans six provinces : l’Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l’Ontario, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador<sup>135</sup>.

Ciente de longue date de la société, la France a choisi d’adopter une approche très dynamique en matière de lutte contre les incendies de végétation. Son approche consiste à tenter d’intervenir dans les 10 minutes suivant l’alerte afin d’empêcher les feux de végétation de devenir incontrôlables. « Bien que 10 minutes soient probablement irréalistes pour un pays de la taille du Canada, la disponibilité de ressources fédérales supplémentaires — prédéployées dans tout le pays pendant les saisons des incendies — permettrait aux provinces de lutter plus énergiquement contre les incendies de forêt et d’en réduire potentiellement la gravité », a affirmé M. Sweeney. Le comité a entendu que le « pilier » de cette stratégie d’intervention rapide en France est le Canadair CL-415, qui, selon M. Sweeney, serait un avion idéal pour la flotte nationale du gouvernement canadien<sup>136</sup>.

M. Sweeney a expliqué que, avec une capacité de prélèvement de 6 000 litres, le [De Havilland Canadair 515](#) [EN ANGLAIS], lorsqu’il est utilisé en escadrons de quatre, serait capable de déverser près de 25 000 litres d’eau sur un incendie à la fois<sup>137</sup>. Le comité a appris que le prochain avion que le Canada pourrait acheter ne serait assemblé qu’après la construction des 22 avions que les Européens (France, Italie, Grèce, Espagne, Croatie et Portugal) ont déjà commandés. M. Sweeney a dit que le Manitoba, qui a annoncé l’achat de trois appareils, est officiellement dans la file d’attente. La production, cependant, ne devrait commencer qu’en 2027, à un rythme d’environ 10 avions par an.

---

<sup>133</sup> Ministère des Finances du Canada, [Un Canada fort](#), Budget 2025, p. 195.

<sup>134</sup> Ibid.

<sup>135</sup> AGFO, [Témoignages](#), 30 octobre 2025 (Neil Sweeney, vice-président, Affaires générales, De Havilland Aviation du Canada Limitée).

<sup>136</sup> Ibid.

<sup>137</sup> Ibid.

M. Sweeney a déclaré : « En attendant, des infrastructures sont nécessaires, que ce soit au sol ou dans les airs. Mon conseil au Canada serait de se lancer dès maintenant dans le développement de tout ce dont il a besoin pour accélérer la lutte contre les feux de forêt et leur gestion dans le pays<sup>138</sup> ».

## Nouvelles technologies de lutte contre les feux de végétation

Des témoins ont expliqué au comité qu'il n'y a pas de panacée aux feux de végétation. Il existe d'autres outils aériens, comme de petites ou grandes écopés, des hélicoptères et des drones, ainsi que des produits à base de gel.

Jacobus Benedik, directeur général, [Scodev International B.V.](#) [EN ANGLAIS], des Pays-Bas, a affirmé que les aéronefs non amphibies, tels que les avions-citernes et les avions-cargos, sont largement disponibles, mais ne peuvent pas prélever de l'eau en vol<sup>139</sup>. Scodev International a mis au point un système breveté qui permet aux aéronefs non amphibies de prélever de l'eau en vol, à une altitude de 10 à 15 mètres au-dessus de la source d'eau.

Le comité a aussi découvert [FireSwarm Solutions inc.](#) [EN ANGLAIS], une entreprise de la Colombie-Britannique qui s'est donné pour « mission nationale » d'accroître la capacité de lutte contre les incendies du Canada à l'aide de drones ultra-lourds dotés d'une technologie de vol avancée, afin d'exploiter des systèmes conçus pour s'intégrer aux agences existantes de lutte contre les incendies de végétation. « Nos drones peuvent transporter jusqu'à 300 kilogrammes d'eau et se déployer rapidement au cours des 12 premières heures critiques. Notre objectif est de fournir aux pompiers un nouvel outil aérien capable de voler lorsque les autres ne le peuvent pas, fonctionnant en tout temps dans la fumée et dans des conditions où les avions pilotés sont cloués au sol », a déclaré Alex Deslauriers, chef de la direction, FireSwarm Solutions inc<sup>140</sup>.

M. Deslauriers croit que cette technologie est maintenant suffisamment avancée pour intervenir lors de feux de végétation, gérer les situations d'urgence et soutenir la souveraineté canadienne<sup>141</sup>. Pour sa part, M. Gradek pense plutôt qu'il s'agit d'une technologie en pleine évolution et qu'il faut vraiment la voir produite et la voir déployée en service par le CIFFC ou les provinces<sup>142</sup>.

---

<sup>138</sup> Ibid.

<sup>139</sup> AGFO, [Témoignages](#), 30 octobre 2025 (Jacobus Benedik, directeur général, Scodev International B.V.).

<sup>140</sup> AGFO, [Témoignages](#), 23 octobre 2025 (Alex Deslauriers, chef de la direction, FireSwarm Solutions, inc.).

<sup>141</sup> Ibid.

<sup>142</sup> AGFO, [Témoignages](#), 30 octobre 2025 (John Gradek, chargé d'enseignement, coordinateur de secteur, Gestion de l'aviation et Gestion de la chaîne d'approvisionnement, École d'éducation permanente, Université McGill, à titre personnel).

M. Deslauriers a formulé plusieurs recommandations à l'intention du comité :

*« Tout d'abord, nous devons agir à la vitesse de cette crise. En accélérant la collaboration en matière de réglementation, donnez à Transports Canada et à NAV CANADA les ressources nécessaires pour intégrer en toute sécurité les opérations automatisées de drones de lutte contre les incendies de forêt dans l'espace aérien canadien afin que des entreprises comme Strategic Natural Resource Group puissent réaffirmer leurs décisions d'investissement dans cette technologie.*

*Soutenez les partenariats avec les collectivités autochtones et éloignées dans les zones à risque élevé d'incendies de forêt où la capacité d'intervention rapide de ces drones changerait la donne. Demandez aux agences des marchés publics nationales d'investir dans la technologie canadienne de lutte contre les incendies de forêt. Tirez parti du financement à double usage; renforcez les programmes fédéraux d'innovation et de défense, comme le Fonds stratégique pour l'innovation, afin de soutenir les activités de recherche et développement et la fabrication à grande échelle ici au Canada ».*

*Alex Deslauriers<sup>143</sup>*

Le [Strategic Natural Resource Group](#) [EN ANGLAIS] est une société d'experts-conseils et de gestion dont le siège social se trouve en Colombie-Britannique et qui appartient majoritairement à ses employés autochtones. Domenico Iannidinardo, chef de la direction, a expliqué la vision de l'entreprise : faire de la suppression aérienne automatisée des feux de végétation une réalité au Canada, avec l'appui d'opérateurs formés et de collectivités autochtones. Le Strategic Natural Resource Group souscrit aux recommandations de FireSwarm inc. et a deux autres mesures prioritaires réalisables qui découlent de ses expériences sur le terrain :

---

<sup>143</sup> AGFO, [Témoignages](#), 23 octobre 2025 (Alex Deslauriers, chef de la direction, FireSwarm Solutions, inc.).

« Premièrement, la mobilité interprovinciale des équipages. L'été dernier, nos équipes de lutte contre les feux de forêt en Colombie-Britannique étaient prêtes à se déployer vers l'est pour venir en aide au Manitoba. Malgré le besoin urgent, nous avons été bloqués par des processus administratifs provinciaux incohérents.

**Ce sont des professionnels hautement qualifiés, et bientôt, ce seront les opérateurs chargés de piloter des drones ultra-lourds, comme ceux de FireSwarm. Nous avons besoin de toute urgence d'un système qui permette au personnel affecté aux feux de forêt de se déplacer sans encombre d'une province à l'autre.**

**Cette coordination pourrait être guidée par des politiques émanant du Conseil canadien des ministres des forêts, que préside actuellement la Colombie-Britannique, et cela augmenterait instantanément la capacité opérationnelle du Canada.**

Deuxièmement, nous avons besoin d'un modèle national pour le remboursement des coûts de disponibilité et de la formation pour les équipes privées et autochtones de lutte contre les incendies de forêt. Les agences publiques de lutte contre les incendies du Canada font un travail héroïque, mais elles sont de plus en plus débordées. Les équipes privées et autochtones sont une force partiellement inexploitée qui pourrait être mobilisée beaucoup plus rapidement et en toute sécurité si elle disposait d'un soutien de base ».

Domenico Iannidinardo<sup>144</sup>

Enfin, le comité s'est renseigné sur les nouvelles technologies à base de gel pour la lutte contre les incendies, comme l'Eco-Gel, un gel ignifugeant 100 % biologique mis au point et commercialisé par FireRein Inc., une entreprise de Napanee (Ontario). Selon Wayne Maddever, chef de la direction, FireRein Inc., cette matière est constituée à 75 % de produits agricoles canadiens, soit l'huile de canola et l'amidon de maïs<sup>145</sup>. Eco-Gel, a-t-il poursuivi, est le seul additif d'eau de lutte contre les incendies à disposer d'appellations contrôlées de l'Underwriters Laboratories et de la Food and Drug Administration des États-Unis, tant pour sa composition bio que pour son efficacité contre les incendies.

---

<sup>144</sup> AGFO, *Témoignages*, 23 octobre 2025 (Domenico Iannidinardo, chef de la direction, Strategic Natural Resource Group).

<sup>145</sup> AGFO, *Témoignages*, 9 octobre 2025 (Wayne Maddever, chef de la direction, FireRein Inc.).

*« Eco-Gel a été mis au point par les fondateurs de FireRein, qui sont tous des pompiers, dans le but de remplacer les mousses toxiques à base de PFAS [substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées]. Il est maintenant clairement démontré que ces mousses causent le cancer chez les pompiers, qui présentent le taux le plus élevé de décès par cancer attribuable au travail. Non seulement ces mousses de PFAS sont-elles toxiques, mais nous entendons quotidiennement parler du fait qu’elles constituent des “produits chimiques permanents”. Tous les aéroports et toutes les bases militaires du Canada qui ont utilisé ces mousses sont maintenant contaminés par ces substances, car elles s’infiltrent dans les eaux souterraines après un incendie ».*

*Wayne Maddever<sup>146</sup>*

Le comité a appris que les clients pour Eco-Gel sont au Canada, aux États-Unis et en Amérique du Sud. Le produit a récemment été évalué par les Forces armées canadiennes dans le cadre du programme gouvernemental [Solutions innovatrices Canada](#). M. Maddever a ajouté que FireRein est maintenant en mesure de soumissionner à des appels d’offres du gouvernement. Bien qu’il ait été utilisé en 2024 pour protéger des infrastructures, notamment les actifs ferroviaires du CN, pendant l’incendie de Jasper, « la pénétration dans le marché de ce produit hautement efficace pour la lutte aux incendies de forêt et sans danger environnemental a été entravée en grande partie par l’adhésion bureaucratique aux normes américaines en l’absence de normes canadiennes », a-t-il précisé<sup>147</sup>.

Dans son [mémoire](#) au comité, [Gel Systems Canada inc.](#) [EN ANGLAIS], entreprise de la Saskatchewan spécialisée dans les agents ignifugeants, a aussi dit que l’une de ses principales difficultés est la liste des produits homologués de l’United States Forest Service, la référence pour les activités au Canada. Or, le processus d’homologation est long et coûteux et constitue un obstacle pour les entreprises canadiennes; il rend l’introduction de nouveaux produits très difficile. « Pour cette raison, l’innovation dans l’industrie de lutte contre les feux de forêt s’est concentrée sur l’amélioration

---

<sup>146</sup> Ibid.

<sup>147</sup> Ibid.

des aéronefs et des systèmes d'application, et moins sur les produits qu'ils appliquent<sup>148</sup> ».

---

<sup>148</sup> AGFO, *Mémoire*, 3 novembre 2025 (Gel Systems Canada inc.).

# Chapitre 4 : Répercussions des feux de végétation sur l'industrie forestière

## Introduction

Le Canada compte 369 millions d'hectares de forêt. Plus de 90 % de ces forêts sont de propriété publique; elles représentent 24 % de la forêt boréale mondiale et 9 % de l'ensemble des forêts du monde, soit une superficie forestière de plus de 9 hectares par personne<sup>149</sup>. Les forêts sont au cœur de l'économie canadienne et procurent un vaste éventail d'avantages pour la biodiversité, le carbone et la santé humaine.

En 2024, le secteur forestier a contribué à hauteur de 30,7 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) nominal du Canada, ce qui représente une baisse de 1,1 % par rapport à 2023<sup>150</sup>. Il employait 194 040 personnes — dont plus de 11 000 Autochtones — et a exporté des produits d'une valeur totalisant plus de 36 milliards de dollars<sup>151</sup>. Le secteur forestier est une source essentielle d'emplois et de prospérité à long terme pour plus de 300 collectivités<sup>152</sup>.

Le comité a entendu que les feux détruisent du bois d'œuvre précieux, endommagent l'infrastructure industrielle et perturbent les chaînes d'approvisionnement qui soutiennent les économies régionales tributaires des forêts :

---

<sup>149</sup> Ressources naturelles Canada, *L'état des forêts au Canada — Rapport annuel 2025*.

<sup>150</sup> Ibid.

<sup>151</sup> Ibid.

<sup>152</sup> Ibid.

*« Les pressions combinées des incendies, de la sécheresse et des ravageurs devraient réduire considérablement les volumes de bois récoltable au fil du temps, faire baisser le rendement, réduire l'emploi dans les régions tributaires de la foresterie et limiter l'approvisionnement en produits du bois pour l'usage domestique et l'importation. **D'après notre analyse à l'Institut climatique du Canada, même dans le meilleur des cas, ces pressions réduiront le PIB du secteur forestier de plus de 2 milliards de dollars par année au cours des deux prochaines décennies** ».*

Ryan Ness<sup>153</sup>

Robert W. Gray, écologiste spécialisé dans les feux de forêt, R.W. Gray Consulting Itée, a ajouté : « En Colombie-Britannique, les feux de forêt des huit dernières années ont eu de graves répercussions sur une partie importante du territoire de base. Si l'on ajoute à cela les millions d'hectares de terres endommagées par les insectes et déjà exploitées, il arrivera un moment, dans un avenir pas si lointain, où l'industrie cessera d'être économiquement viable et durable<sup>154</sup> ».

Selon M. Gray, les répercussions sur les collectivités rurales à industrie unique et la Colombie-Britannique seront « catastrophiques sur les plans économique et social<sup>155</sup> ». À son avis, il faut une industrie forestière saine et diversifiée si on tient à résoudre la crise liée aux feux de végétation. Cependant, les pratiques forestières et les modèles économiques doivent évoluer pour en faire un outil efficace.

---

<sup>153</sup> AGFO, *Témoignages*, 9 octobre 2025 (Ryan Ness, directeur de la recherche en adaptation, Institut climatique du Canada).

<sup>154</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 octobre 2025 (Robert W. Gray, écologiste spécialisé dans les feux de forêt, R.W. Gray Consulting Itée).

<sup>155</sup> Ibid.

*« L'ampleur du problème des combustibles est immense et décourageante, mais il n'est pas nécessaire de traiter toutes les zones. Pour être véritablement efficace, la récolte doit avoir lieu à des endroits précis du territoire et pour des raisons bien définies. En d'autres termes, l'objectif principal ne peut pas être la rentabilité — c'est-à-dire maximiser le volume au coût le plus bas —, mais plutôt l'atténuation des risques de feux de forêt ».*

*Robert Gray<sup>156</sup>*

M. Gray a expliqué que, grâce à l'harmonisation et l'hybridation des secteurs forestier et énergétique, on pourrait envisager l'aménagement du paysage forestier sous l'angle des produits forestiers et du secteur de l'énergie dès le départ, et non comme deux actions distinctes<sup>157</sup>. Il a mentionné que, en Colombie-Britannique, on s'intéresse de nouveau à la plantation de feuillus, comme le peuplier faux-tremble, au lieu de conifères, afin de prévenir la propagation des feux de végétation<sup>158</sup>. Les feuillus brûlent plus vite que les conifères. Le peuplier faux-tremble permet de produire de la pâte à papier, des panneaux de copeaux orientés ou toute une série d'autres produits.

Le comité a appris que, en collaboration avec le service de prévention des incendies échappés de la Colombie-Britannique et le gouvernement de la Colombie-Britannique, M. Gray et ses collègues ont modélisé les données et démontré que les peupliers faux-trembles d'un certain âge, d'une certaine structure et d'une certaine taille ont un effet considérable sur la propagation des incendies. M. Gray a suggéré que l'industrie forestière reboise les superficies brûlées avec une concentration de feuillus, mais il a admis qu'il faut d'abord la convaincre qu'il existe un produit et un marché pour ce bois :

---

<sup>156</sup> Ibid.

<sup>157</sup> Ibid.

<sup>158</sup> Ibid.

*« [L'industrie] s'est concentrée pendant très longtemps sur les conifères. Si les autorités fédérales peuvent faire quelque chose pour stimuler cette conversion, tant mieux. La science des incendies qui sous-tend cette approche recommande de passer aux feuillus, mais l'industrie souffre d'une dépendance à l'égard des conifères, et il est difficile de la faire changer d'avis ».*

*Robert W. Gray<sup>159</sup>*

## Perspectives de l'industrie forestière et des propriétaires de forêts privées

### Producteurs de produits forestiers (terres domaniales)

Le comité a entendu des témoins de l'[Association des produits forestiers du Canada](#) (APFC), qui représente les producteurs canadiens de bois, de pâtes de papier et de bioproduits forestiers à l'échelle nationale et internationale pour les questions touchant le gouvernement, le commerce et l'environnement.

Eric Johnson, vice-président aux relations gouvernementales, APFC, a déclaré que le secteur forestier du Canada joue un rôle capital pour l'atténuation des effets catastrophiques des feux de végétation. Par exemple, le comité a appris que la foresterie intelligente face au climat — une approche holistique qui intègre la gestion forestière à l'atténuation des changements climatiques et à notre adaptation à ceux-ci — peut contribuer à la résilience des forêts et à la réduction des matières combustibles<sup>160</sup>. Les méthodes de foresterie intelligente face au climat sont notamment le boisement, l'éclaircissement des forêts et l'utilisation de techniques Intelli-feu. Selon M. Johnson, intensifier les activités fédérales d'atténuation et de prévention des feux de végétation permettra de réduire considérablement les risques<sup>161</sup>. L'Initiative pour un avenir résilient face aux incendies de forêt constitue une première étape louable, mais des investissements supplémentaires sont nécessaires dans tout le pays<sup>162</sup>.

L'APFC a formulé quatre recommandations à l'intention du comité pour réagir efficacement à la crise des feux de végétation au Canada :

---

<sup>159</sup> Ibid.

<sup>160</sup> AGFO, [Témoignages](#), 7 novembre 2024 (Eric Johnson, vice-président aux relations gouvernementales, Association des produits forestiers du Canada).

<sup>161</sup> Ibid.

<sup>162</sup> Ibid.

- renforcer les activités fédérales d'atténuation et de prévention des feux de végétation en investissant beaucoup plus dans des initiatives telles que l'Initiative pour un avenir résilient face aux feux de végétation. Le gouvernement fédéral devrait s'inspirer de modèles qui fonctionnent bien, comme la Forest Enhancement Society of BC [en anglais], faire de la prévention des incendies un objectif politique national prioritaire et réduire les obstacles réglementaires à cet objectif;
- soutenir le développement et l'utilisation de modèles prédictifs d'incendie exemplaires qui sont précis, actualisés et adaptables pour permettre aux collectivités forestières, aux Premières Nations, aux entreprises et au public de prendre des décisions éclairées pour la planification Intelli-feu, en se concentrant sur les modèles régionalisés qui reflètent les tendances récentes d'incendie;
- renforcer la capacité de gestion des incendies par les Autochtones en apportant un soutien financier et logistique aux collectivités autochtones, en utilisant les clauses relatives aux Autochtones existantes dans l'Initiative pour un avenir résilient face aux incendies de forêt et dans le programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement;
- organiser une conférence réunissant les parties prenantes pour discuter des politiques de lutte contre les feux de végétation au pays<sup>163</sup>.

## Propriétaires de forêts privées

Le comité a également entendu des témoins de l'organisme [Propriétaires forestiers du Canada](#) (PFC), qui représente 450 000 propriétaires fonciers d'un bout à l'autre du Canada. Ses membres assurent la gestion de 10 % des forêts canadiennes (25 millions d'hectares), de l'Île-du-Prince-Édouard à l'île de Vancouver, soit une superficie à peu près égale à celle de la Suède et de la Finlande. Ils produisent environ 20 % du bois au pays; c'est un grumier sur cinq qui transporte du bois issu de forêts privées.

Andrew de Vries, directeur général, PFC, a déclaré que ces forêts privées ont d'énormes retombées économiques : 14,5 milliards de dollars de revenus et 38 500 emplois directs<sup>164</sup>. « Elles sont gérées depuis 100, 150, voire 200 ans et ont été transmises, dans bien des cas, de génération en génération dans une même famille. Ces forêts apportent une contribution essentielle dans différents domaines : les loisirs, des habitats pour les poissons et la faune, les produits forestiers non

---

<sup>163</sup> Ibid.

<sup>164</sup> AGFO, [Témoignages](#), 7 novembre 2024 (Andrew de Vries, directeur général, Propriétaires forestiers du Canada).

ligneux, la qualité de l'eau et la résistance aux feux de forêt, soit le sujet que nous examinons aujourd'hui », a expliqué M. de Vries<sup>165</sup>.

Le comité a appris qu'un grand nombre de forêts privées — qui couvrent de 10 acres à des dizaines de milliers d'acres — sont situées à proximité de nos villes, petites et grandes, et se trouvent souvent entre des terres publiques et les collectivités elles-mêmes.

*« Au Canada, les forêts privées, une composante essentielle de la forêt au pays, ne sont pas gérées ni réglementées de la même manière que les forêts publiques. Cela fait longtemps que les propriétaires forestiers gèrent leurs forêts de façon à réduire les risques d'incendie. Ils continueront à le faire si on leur en donne les moyens et des incitatifs ».*

*Andrew de Vries<sup>166</sup>*

Le comité a entendu par exemple que les PFC accueilleraient favorablement des incitatifs fiscaux et autres. Ces incitatifs leur permettraient de mieux gérer leurs forêts et ainsi de réduire les matières combustibles.

« [N]ous aurons une abondance de biomasse au pays si nous faisons des coupes d'éclaircie précommercia[les] et commercia[les] », a expliqué M. de Vries. Il a aussi reconnu que la Société pour l'amélioration de la forêt de la Colombie-Britannique est un exemple de programme qui s'est révélé efficace<sup>167</sup>. M. de Vries a déclaré au comité : « Nous sommes favorables à ces programmes et aux marchés qui accepteraient le bois obtenu par ces soins sylvicoles. Je pense notamment à la cogénération et aux usines de granulés et de pâtes et papiers. Nous voyons également d'un bon œil les marchés novateurs, y compris ceux des biocarburants, des bioplastiques et du biocharbon. Ce sont des solutions commerciales au défi que nous avons à relever<sup>168</sup> ».

---

<sup>165</sup> Ibid.

<sup>166</sup> Ibid.

<sup>167</sup> Ibid.

<sup>168</sup> Ibid.

*« Actuellement, nos membres sont actifs partout au pays et font de l'aménagement de peuplements et de la formation, en plus de combattre les feux de forêt. Bon nombre de nos membres disposent d'équipement léger ou lourd sur leurs terres pour combattre les feux. Une grande partie de nos petits et de nos grands exploitants ont investi dans de l'équipement sophistiqué, tel que des stations de surveillance météorologique et des stations permettant d'anticiper les feux afin de mieux gérer leurs terres. Ils travaillent en étroite collaboration avec des propriétaires de terres publiques, des gestionnaires et les provinces. L'un de nos grands exploitants dispose de ses propres avions, d'un hélicoptère et de camions afin de combattre les feux là où ils se déclarent, que ce soit sur des terres publiques ou des terres privées.*

*Nos associations provinciales de boisés, qui, ensemble, représentent chacune des provinces du pays, s'affairent à donner la formation Intelli-feu et de la formation de lutte contre les incendies à leurs membres, à des entrepreneurs et aux jeunes. Comme je l'ai dit, nos membres investissent dans de nouvelles technologies afin de mettre la main à la pâte ».*

*Andrew de Vries<sup>169</sup>*

M. de Vries a déclaré au comité que les PFC aimeraient que le programme 2 milliards d'arbres (2GA) soit « réoutillé » pour aider à la résilience avant les feux de végétation. Par l'entremise de son programme 2GA, le gouvernement fédéral fournissait aux organisations de l'aide financière pour planter des arbres sur une période de 10 ans. Le comité note cependant que, comme il a été annoncé dans le budget de 2025, le gouvernement fédéral a annulé ce programme.

Pour ce qui est de la période suivant le feu, les PFC ont plaidé pour la mise en place d'un « régime d'épargne et d'investissement sylvicole personnel », le REISP, qui serait semblable à un REER :

« De nombreux propriétaires de petites forêts procéderont à une ou deux récoltes au cours de leur vie. Ils connaissent une hausse de revenu; ce revenu est imposé, habituellement à un taux élevé, et ils ne peuvent pas y accéder directement. Le REISP est comme un REER en ce sens qu'il permettrait de reconnaître les avantages de ces revenus de récolte, de les investir dans un compte distinct et de les utiliser au fil des ans pour reboiser, améliorer l'infrastructure routière et améliorer la résilience face aux incendies », a expliqué M. de Vries, en ajoutant que la France et la Norvège

---

<sup>169</sup> Ibid.

ont des programmes semblables qui encouragent les aménagistes forestiers à économiser à long terme de la même manière<sup>170</sup>.

## Producteurs de semis forestiers

Le comité s'est renseigné sur l'importance du reboisement après un feu auprès de Randy Fournier, chef de la direction, PRT Growing Services Ltée. L'entreprise [PRT Growing Services Ltée](#) [EN ANGLAIS] est le premier producteur de semis en importance en Amérique du Nord. Elle contribue à faire pousser la prochaine génération de forêts grâce à ses pépinières, qui produisent plus de 600 millions de semis chaque année, soutiennent l'environnement et les habitats et alimentent l'économie rurale.

M. Fournier a déclaré : « Qu'elles soient commerciales ou non, les forêts constituent un actif canadien majeur qui contribue largement à la richesse économique, à l'environnement et au patrimoine culturel<sup>171</sup> ». Pourtant, de dire M. Fournier, l'approche du Canada concernant le reboisement des forêts à la suite de grands feux, d'un ouragan ou d'une épidémie de dendroctones du pin comporte des lacunes<sup>172</sup>.

*« L'abondance d'arbres au pays alimente notre complaisance. Il ne suffit pas d'aimer les arbres; il faut également reconnaître leur importance. Le Canada a besoin d'une politique nationale qui reconnaît l'importance de l'infrastructure forestière en tant que moteur économique et la clé de voûte écologique qui, lorsqu'elle s'effondre, doit être restaurée rapidement ».*

*Randy Fournier<sup>173</sup>*

M. Fournier a affirmé : « Après deux années de feux de forêt sans précédent [2023 et 2024], la sous-utilisation de la capacité excédentaire des pépinières au pays mine notre réponse déjà insuffisante<sup>174</sup> ». M. Fournier a formulé plusieurs recommandations à l'intention du comité :

- reconnaître que les forêts sont des infrastructures essentielles;

---

<sup>170</sup> Ibid.

<sup>171</sup> AGFO, [Témoignages](#), 7 novembre 2024 (Randy Fournier, chef de la direction, PRT Growing Services Ltd.).

<sup>172</sup> Ibid.

<sup>173</sup> Ibid.

<sup>174</sup> Ibid.

- redéployer les fonds du programme 2 milliards d’arbres pour maximiser le reboisement après une catastrophe;
- accélérer l’accès aux terres;
- permettre le reboisement privé sur les terres publiques, les options d’investissement privé volontaire pour un reboisement en temps opportun, le reboisement financé par le privé sur les terres publiques afin d’atteindre les objectifs en matière de durabilité ou de compensation carbone<sup>175</sup>.

M. Fournier a affirmé que ces thèmes tiennent compte du fait que l’approche et le rythme de reboisement actuels au Canada sont insuffisants pour compenser l’ampleur de la destruction provoquée par les feux de végétation :

*« En l’absence d’une politique de reboisement rapide, les vastes terres canadiennes endommagées par les incendies de forêt se dégraderont et compromettront l’environnement, la stabilité économique et la prospérité des populations rurales et autochtones.*

*PRT souhaite contribuer à une solution nationale sans qu’il soit nécessaire de recourir aux subventions. Grâce à une volonté fédérale efficace de mobiliser les ressources et le secteur dans une réponse post-catastrophe, le Canada peut consolider sa richesse économique et environnementale en reconnaissant que les forêts sont une infrastructure renouvelable qui relève de la richesse nationale et de l’équilibre environnemental ».*

*Randy Fournier<sup>176</sup>*

Étienne Bélanger, vice-président des relations avec les Autochtones et de la foresterie, APFC, convenait lui aussi que la foresterie commerciale peut jouer un rôle dans le processus de reboisement après un feu<sup>177</sup>.

## Perspectives de l’industrie du piégeage

Le comité a entendu Doug Chiasson, directeur général, Institut de la fourrure du Canada. L’[Institut de la fourrure du Canada](#) est l’expert en titre du pays dans la recherche sur les pièges sans cruauté et la conservation des animaux à fourrure. Il

<sup>175</sup> Ibid.

<sup>176</sup> Ibid.

<sup>177</sup> AGFO, [Témoignages](#), 7 novembre 2024 (Étienne Bélanger, vice-président des relations avec les Autochtones et de la foresterie, Association des produits forestiers du Canada).

est aussi l'organisme officiel du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux pour la mise à l'essai de ces pièges.

M. Chiasson a déclaré que le Canada compte des dizaines de milliers de trappeurs, d'un océan à l'autre. Ces trappeurs ciblent un éventail d'espèces animales, des animaux des milieux humides semi-aquatiques (comme les castors et les loutres), aux animaux des forêts (comme les pékans et les martes), en passant par les canidés (comme le loup et le lynx) et tous les autres<sup>178</sup>.

*« Le trappage est l'une des rares industries à respecter le rythme naturel de la forêt. Le feu est une partie essentielle du cycle de vie d'une forêt en santé. Les forêts en santé sont essentielles pour produire des populations saines d'animaux à fourrure, qui en retour soutiennent les trappeurs et le marché international de la fourrure, lequel tient la fourrure canadienne en très haute estime ».*

*Doug Chiasson<sup>179</sup>*

Le comité a appris que les feux de végétation peuvent avoir des répercussions très concrètes sur les trappeurs. Par exemple, M. Chiasson a expliqué que les feux peuvent détruire d'importantes structures de trappage, y compris les routes forestières et les cabanes des trappeurs. Cela peut empêcher les trappeurs de se rendre à leurs lignes de piégeage, à moyen ou à long terme, et entraîner des coûts puisqu'il faudra reconstruire les cabanes, sans compter le coût des objets perdus ayant une valeur sentimentale ou culturelle le long des lignes de piégeage.

M. Chiasson a poursuivi en disant que certaines organisations, comme la [Cree Trappers Association](#) [EN ANGLAIS], dans le Nord du Québec, ont établi leurs propres programmes d'assurance pour réduire les coûts des feux de végétation pour leurs membres, mais leurs programmes s'appuient encore grandement sur « les grandes compagnies d'assurance du sud », qui pourraient décider qu'il est trop risqué d'assurer des cabanes de piégeage<sup>180</sup>.

Pour les familles des collectivités éloignées, rurales et autochtones, cela peut avoir une incidence importante sur leurs revenus pendant plusieurs années. Citant un rapport de 2020 sur les répercussions des changements climatiques sur les

---

<sup>178</sup> AGFO, [Témoignages](#), 28 novembre 2024 (Doug Chiasson, directeur général, Institut de la fourrure du Canada).

<sup>179</sup> Ibid.

<sup>180</sup> Ibid.

trappeurs du Yukon, M. Chiasson a affirmé que plus de 50 % des trappeurs ont dit que les feux de végétation avaient perturbé leurs lignes de piégeage dans les 10 années précédentes; 20 % ont dit que leur capacité de trappage avait été affectée dans les saisons qui ont suivi; et 23 % avaient perdu leur propriété en raison des feux<sup>181</sup>.

M. Chiasson a aussi fait état des répercussions sur les forêts et sur les animaux à fourrure eux-mêmes. Le comité a appris que certaines espèces d'animaux à fourrure, comme les coyotes, s'adaptent très facilement, mais d'autres ont des préférences. Ainsi, on trouve rarement des lynx dans des peuplements forestiers de moins de 20 ans, et rarement dans des forêts tout à fait matures. Les martes peuvent être particulièrement affectées par les feux puisqu'elles préfèrent les forêts de plus de 100 ans. D'autres animaux, comme les pékans, fréquentent des forêts matures pour mettre bas, mais préfèrent une forêt au stade pionnier pour y chercher de la nourriture.

M. Chiasson a déclaré que la gestion du trappage et des animaux à fourrure relève essentiellement des provinces, mais que « le gouvernement fédéral pourrait en faire beaucoup plus pour soutenir le secteur puisqu'il constitue une bonne partie de l'économie forestière<sup>182</sup> ». Selon M. Chiasson, le Service canadien des forêts est censé être la voix nationale et internationale du secteur forestier canadien, mais il se fait plutôt la voix du secteur des arbres des forêts du Canada : « Les produits forestiers autres que le bois, comme la fourrure, font de plus en plus partie des conversations mondiales sur la conservation de la biodiversité et les moyens de subsistance<sup>183</sup> ».

M. Chiasson a affirmé au comité que le Service canadien des forêts pourrait, grâce à l'Institut de la fourrure du Canada et à des partenaires universitaires, « mieux financer la science pour étayer la prise de décisions fondées sur des données probantes en ce qui concerne la gestion des feux et de leurs répercussions sur les animaux à fourrure et les retombées économiques du trappage<sup>184</sup> ». Finalement, M. Chiasson a dit que soutenir les efforts visant à promouvoir l'utilisation et le port de la fourrure au Canada aiderait aussi les trappeurs à obtenir de meilleurs prix, ce qui leur permettrait de mieux résister aux répercussions économiques des feux de végétation.

---

<sup>181</sup> Ibid.

<sup>182</sup> Ibid.

<sup>183</sup> Ibid.

<sup>184</sup> Ibid.

## Obstacles et solutions proposées par l'industrie forestière

Des témoins ont affirmé au comité que la suppression des incendies au Canada au fil des décennies a nui à la résilience et à la régénération des forêts au Canada :

« La suppression des incendies a contribué en partie à l'intensité, à la taille et au caractère incontournable des incendies que nous connaissons actuellement. Parce que nous avons été très efficaces dans l'extinction des incendies, nous avons éliminé du paysage une grande partie des incendies. Au cours de ma vie en Colombie-Britannique, 92 % des incendies ont été éteints, ce qui veut dire que je n'ai connu et vu que 8 % des incendies les plus importants, qui ont dépassé la capacité d'extinction dans des conditions chaudes, sèches et venteuses », a déclaré Lori Daniels, titulaire de la chaire Koerner sur la coexistence des feux de forêt, de l'Université de la Colombie-Britannique<sup>185</sup>.

M. Gray a ajouté que le coût total devrait continuer de croître : « Cela comprend le coût direct des activités d'extinction, auquel s'ajoutent les nombreux coûts indirects associés aux feux de forêt, comme la santé physique et émotionnelle des civils et des pompiers, les dommages aux biens et aux infrastructures, les pertes commerciales, les coûts d'évacuation, les pertes de ressources, et cetera. Les organismes provinciaux et territoriaux font le suivi des coûts d'extinction, mais pas des coûts indirects. Selon les estimations des économistes, les coûts indirects peuvent être de 1,5 à 20 fois plus élevés que les coûts directs pour un incendie donné. Cela représente donc un coût énorme pour la société. Par exemple, on estime que le fardeau économique annuel des feux de forêt aux États-Unis se situe entre 394 et 894 milliards de dollars par année<sup>186</sup> ».

M<sup>me</sup> Baltzer a déclaré que, bien que l'atténuation du changement climatique soit la solution à long terme, à court terme, les interventions de gestion telles que les coupes d'éclaircie, les brûlages dirigés et la réintroduction des pratiques de brûlage autochtones pourraient contribuer à réduire les matières combustibles — pas partout, étant donné l'immensité des forêts du Canada, mais dans des endroits critiques<sup>187</sup>.

---

<sup>185</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 novembre 2024 (Lori Daniels, titulaire de la chaire Koerner sur la coexistence des feux de forêt, Université de la Colombie-Britannique, À titre personnel).

<sup>186</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 octobre 2025 (Robert W. Gray, écologiste spécialisé dans les feux de forêt, R.W. Gray Consulting Ltd.).

<sup>187</sup> AGFO, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Jennifer Baltzer, professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les forêts et le changement mondial, Université Wilfrid-Laurier, À titre personnel).

*« Si vous faites un brûlage dirigé, vous brûlez le petit bois et non pas le gros bois, de sorte que toutes les tonnes qui auraient pu s'enflammer ne s'enflamment pas; vous pouvez aussi éclaircir de grands pans de forêts et créer des zones à couvert forestier ouvert sur les pentes sèches et les crêtes; aménager une forêt plus complexe dans les vallées et sur les versants exposés au nord. Cela interrompt le flux du feu dans ce paysage, et il ne s'agit pas d'une intervention unique. Ce genre de travail de maintenance doit être continu.*

***En d'autres mots, j'ai dû réapprendre tout ce que j'ai appris à l'école forestière, car l'époque où le climat était calme est révolue, ce qui signifie que nous devons prendre des mesures pour contrôler le flux du feu et réduire au minimum la gravité du comportement du feu ».***

*Paul Hessburg*<sup>188</sup>

Par ailleurs, des témoins ont déclaré qu'il faut aussi un financement stable et adéquat pour renforcer la capacité de gestion des feux de végétation et mener à bien le travail. M. Gray a mentionné que des initiatives comme le programme canadien de formation en prévention des incendies, financé par la Fondation de la famille Weston et récemment mis sur pied au campus Okanagan de l'Université de la Colombie-Britannique, constituent une première étape essentielle, « mais à défaut d'un financement stable, nous ne pourrions jamais nous attaquer à la crise à la bonne vitesse ni à l'échelle nécessaire<sup>189</sup> ».

Dans le même ordre d'idées, des témoins ont souligné la nécessité de financer à long terme les activités de gestion des feux de végétation des collectivités autochtones. Dans son [mémoire](#), l'honorable Ian Bushie, ministre des Ressources naturelles et des Futurités autochtones du Manitoba, a écrit : « Il est également essentiel de continuer à investir dans les programmes des gardiens autochtones, d'autant plus que le financement actuel doit prendre fin en 2026. Il est essentiel que les Autochtones participent activement à la prise de décisions pour créer des milieux naturels résilients et faire en sorte que les processus de gestion des ressources reconnaissent et affirment les droits des Autochtones ». Pour sa part, Eric Johnson,

---

<sup>188</sup> AGFO, [Témoignages](#), 28 octobre 2025 (Paul Hessburg, professeur, École des sciences de l'environnement et des forêts, Université de Washington, À titre personnel).

<sup>189</sup> AGFO, [Témoignages](#), 7 octobre 2025 (Robert W. Gray, écologiste spécialisé dans les feux de forêt, R.W. Gray Consulting Ltd.).

vice-président aux relations gouvernementales, APFC, a ajouté : « Le gouvernement fédéral pourrait fournir un soutien financier et logistique pour faciliter le leadership autochtone dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions stratégiques anti-incendies<sup>190</sup> ».

M. Hargrove a déclaré au comité que, par l'intermédiaire du Fonds de formation du programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement, le gouvernement fédéral consacre 28 millions de dollars sur cinq ans, depuis 2022-2023, à la formation de 1 000 nouveaux pompiers communautaires : « Jusqu'à présent, dans le cadre de la phase 1, nous avons déjà formé plus de 600 personnes, ainsi que 125 gardiens de feu autochtones ». En outre, RNCan finance les collectivités des Premières Nations qui souhaitent former des équipes de pompiers forestiers capables de lutter contre les feux de végétation.

M. Hargrove a aussi mentionné la mission GardeFeu, une collaboration entre RNCan, l'Agence spatiale canadienne et ECCC destinée à créer le premier système satellitaire opérationnel conçu pour surveiller les feux de végétation dans le monde. Ce système devrait voir le jour en 2029.

*« Pour réduire le risque d'incendie de végétation, nous devons collaborer avec tous les ordres de gouvernement, y compris les gouvernements autochtones, le secteur privé et, en fin de compte, tous les Canadiens pour comprendre les mesures qu'ils peuvent prendre pour atténuer les feux de végétation et renforcer la résilience ».*

*Glenn Hargrove<sup>191</sup>*

Enfin, des témoins ont mentionné les obstacles économiques auxquels se heurte l'industrie forestière en matière de débouchés bioéconomiques : « Nous devons soutenir les secteurs de la bioéconomie novatrice et de la bioénergie pour surmonter les obstacles économiques qui ralentissent actuellement les mesures d'atténuation proactive qui pourraient être mises en œuvre et les traitements dont ont tant besoin les communautés », a affirmé M<sup>me</sup> Daniels<sup>192</sup>.

M. Johnson a ajouté qu'il y a une « façon assez facile » de déterminer la valeur des forêts : « [L]e carbone représente la moitié du poids d'un arbre. Nous avons associé

---

<sup>190</sup> AGFO, Témoignages, 7 novembre 2024 (Eric Johnson, vice-président aux relations gouvernementales, Association des produits forestiers du Canada).

<sup>191</sup> Ibid.

<sup>192</sup> AGFO, Témoignages, 28 novembre 2024 (Lori Daniels, titulaire de la chaire Koerner sur la coexistence des feux de forêt, Université de la Colombie-Britannique, À titre personnel).

un prix au carbone. Un calcul très simple nous permet de comprendre la valeur de nos forêts. Nous pourrions construire des maisons et remettre les forêts en état; nous pourrions en faire des pâtes et papiers et les valoriser. Il est important d'assurer la bioénergie et un chauffage centralisé, et de créer des sources pour cette fibre, afin que nous puissions d'abord gérer les feux et ensuite avoir un marché pour les fibres. Il faut un écosystème complet<sup>193</sup> ».

Meaghan Seagrave, directrice exécutive, Bioindustrial Innovation Canada, a dit pour sa part que si nous réussissons à faire un meilleur usage des résidus qui jonchent le sol, surtout dans les secteurs forestiers et agricoles, nous pourrions contribuer à réduire le risque que présentent ces matières combustibles pour les feux de végétation :

*« Je vais vous donner un bref exemple. Nous exportons actuellement 90 % du soja que nous produisons au Canada vers d'autres marchés, principalement aux États-Unis. Ce soja est broyé et transformé en huile, en mousse ou en sièges d'auto et nous importons ensuite ces produits chez nous pour les utiliser dans notre industrie automobile, alors que nous pouvons fabriquer toutes ces pièces ici, au Canada. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.*

*Nous faisons la même chose avec le bois d'œuvre et de sciage. Nous sommes restés un pays de pêcheurs, d'agriculteurs et de forestiers. Nous devons cesser d'être un pays exportateur et devenir un pays transformateur. Nous pourrions ensuite exporter des produits à valeur ajoutée. Cette transition nous permettrait de réduire l'intensité carbone de toutes les chaînes de valeur de notre secteur manufacturier et de réduire les émissions de gaz à effet de serre non seulement au Canada, mais partout dans le monde ».*

*Meaghan Seagrave<sup>194</sup>*

---

<sup>193</sup> AGFO, [Témoignages](#), 7 novembre 2024 (Eric Johnson, vice-président aux relations gouvernementales, Association des produits forestiers du Canada).

<sup>194</sup> AGFO, [Témoignages](#), 9 octobre 2025 (Meaghan Seagrave, directrice exécutive, Bioindustrial Innovation Canada).

# Chapitre 5 : Effets des feux de végétation sur le secteur agricole et agroalimentaire canadien

## Introduction

Le Canada est une nation agricole. En 2024, l'ensemble du système d'agriculture et d'agroalimentaire : a employé 2,3 millions de personnes, a fourni 1 emploi sur 9 au Canada et a généré 149,2 milliards de dollars (soit environ 7 %) du produit intérieur brut (PIB) du Canada<sup>195</sup>. La même année, le Canada a exporté pour environ 100,3 milliards de dollars de produits agricoles et alimentaires (y compris les matières premières agricoles, le poisson et les fruits de mer, et les aliments transformés) dans plus de 200 pays. Il se classe donc au neuvième rang des plus grands exportateurs de produits agroalimentaires et de produits de la mer au monde<sup>196</sup>.

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien est résilient et innovateur, et il soutient l'environnement et l'économie, mais le comité a appris qu'il est aussi de plus en plus vulnérable aux effets des changements climatiques, y compris aux sécheresses — facteur à l'origine des feux de végétation.

---

<sup>195</sup> Gouvernement du Canada, [\*Aperçu du secteur agricole et agroalimentaire canadien\*](#).

<sup>196</sup> Ibid.

*« Les feux de forêt, les sécheresses et les inondations vont de pair avec les changements climatiques. Le réchauffement planétaire se manifeste plus rapidement au Canada que partout ailleurs; plus on va vers le nord ou plus on monte en altitude, plus ce phénomène s'accroît. Des hivers plus doux signifient des manteaux neigeux plus minces, des printemps plus précoces et des feux de forêt plus intenses au début de l'été. Des étés plus chauds provoquent des sécheresses, une faible humidité du sol, des tempêtes de pluie extrêmes et plus imprévisibles, et une fréquence accrue des feux de forêt ».*

*John Pomeroy<sup>197</sup>*

Des témoins ont dit au comité que, ces dernières années, les feux de végétation ont touché l'agriculture primaire, particulièrement en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, ainsi que dans le Nord. L'agriculture primaire au Canada — secteur dont les activités se déroulent dans une exploitation agricole, un ranch, une serre ou une pépinière — est un moteur économique très diversifié dans tout le pays. En 2024, elle regroupait 189 874 exploitations agricoles, soutenait 223 000 emplois et générait 31,7 milliards de dollars (1,4 %) du PIB<sup>198</sup>. Les exploitations agricoles occupaient 62,2 millions d'hectares de terres agricoles, soit 6,2 % du territoire canadien<sup>199</sup>.

Le comité a entendu que la saison 2023 des feux de végétation, qui a été exceptionnelle, a touché les agriculteurs, les éleveurs et les maraîchers (collectivement appelés « producteurs ») différemment. Par exemple, les fonctionnaires d'AAC ont déclaré :

- que dans les Territoires du Nord-Ouest, environ 5 000 volailles ont été perdues en raison de l'épaisse fumée;
- qu'en Colombie-Britannique, environ 1 000 têtes de bétail ont été perdues, tandis que des milliers d'animaux d'élevage ont été temporairement déplacés vers des établissements de vente aux enchères et des terrains de foire agricole, loin des incendies; et

---

<sup>197</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 octobre 2025 (John Pomeroy, professeur émérite de géographie, directeur du Centre d'hydrologie, Université de la Saskatchewan, À titre personnel).

<sup>198</sup> Gouvernement du Canada, *Aperçu du secteur agricole et agroalimentaire canadien*.

<sup>199</sup> Ibid.

- que dans certaines régions du centre du Canada, des clôtures et des pâturages ont également été détruits par des feux de végétation, ce qui a exacerbé davantage les pénuries de foin causées par une sécheresse excessive<sup>200</sup>.

L’AAC utilise les données provenant des modèles prédictifs d’ECCC lorsqu’il assure un suivi et produit ses rapports sur les conditions de sécheresse au pays par l’entremise de l’[Outil de surveillance des sécheresses au Canada](#) (mis à jour mensuellement) et du [Rapport national sur les risques agroclimatiques](#) (publié tous les trimestres). Ces rapports sont essentiels pour évaluer les conditions à l’échelle nationale et cibler les endroits où les risques d’incendie sont élevés. Le public peut consulter ces deux ressources dans le site Web d’AAC.

*« Selon le rapport de l’Outil de surveillance des sécheresses au Canada du Ministère, à la fin du mois de mars [2024], 82 % du paysage agricole du pays était touché par un temps anormalement sec ou des conditions de sécheresse modérée à exceptionnelle ».*

*Nathalie Gour<sup>201</sup>*

Les producteurs sont confrontés à des difficultés économiques et environnementales considérables en raison de l’intensité et de la durée croissantes des feux de végétation. Le comité a ainsi appris que les feux ont détruit des récoltes, des pâturages, des têtes de bétail, de la machinerie et des infrastructures. La fumée qui se dégage des feux de végétation est nocive pour la santé des humains qui y sont exposés et réduit l’ensoleillement, ce qui ralentit la croissance et la pollinisation des récoltes. Les feux de végétation contribuent également à l’appauvrissement des sols. Le comité a entendu que, outre les dommages matériels, les feux de végétation peuvent causer un stress financier, faire augmenter les frais d’assurance et exercer une pression sur la santé mentale des collectivités agricoles canadiennes.

Grâce au [Partenariat canadien pour une agriculture durable](#), les producteurs ont accès à un éventail de [programmes de gestion des risques de l’entreprise \(GRE\)](#) qui sont offerts par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et qui les protègent d’une perte de revenu et de production. Ces programmes les aident à gérer les risques — comme les feux de végétation — qui peuvent menacer la

---

<sup>200</sup> AGFO, [Témoignages](#), 16 avril 2024 (Nathalie Gour, directrice générale, Direction des opérations régionales et gestion des urgences, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

<sup>201</sup> Ibid.

viabilité de leurs exploitations<sup>202</sup>. L'un de ces programmes, [Agri-relance](#), est un cadre d'aide en cas de catastrophe destiné à fonctionner avec les programmes de base de la GRE afin d'aider les producteurs agricoles à se remettre des catastrophes naturelles.

## Perspectives du secteur de l'agriculture primaire

Le comité a reçu Jill Verwey, première vice-présidente, [Fédération canadienne de l'agriculture](#) (FCA), et agricultrice au Manitoba. Regroupant environ 190 000 familles d'agriculteurs des quatre coins du pays, la FCA est le plus grand organisme agricole général du Canada. En 2022, lorsqu'un important feu de végétation a ravagé la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, l'exposition à la fumée a altéré le développement des raisins, perturbant à la fois le temps des vendanges et les profils aromatiques. « Cela a entraîné des répercussions à long terme sur la qualité et la commercialisation du vin dans l'une des régions viticoles les plus productives du Canada. Et ce n'est qu'un exemple récent parmi d'autres<sup>203</sup> ».

M<sup>me</sup> Verwey a expliqué au comité que, en juin 2025, les autorités sanitaires du Manitoba ont averti le public des risques graves pour la santé des agriculteurs et du bétail que pose l'exposition à la fumée épaisse des feux de végétation<sup>204</sup>. « Il a été recommandé aux agriculteurs de porter des masques N95, et le bétail présentait des signes de détresse respiratoire. On a évacué des milliers de personnes et d'animaux<sup>205</sup> ».

**« Lorsque les agriculteurs sont déplacés, en particulier lorsqu'ils doivent évacuer des exploitations de haute précision, telles que des serres et des élevages, ils retrouvent souvent leurs terres dévastées.** Lorsque la fumée persiste pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, elle a un impact négatif sur le rendement à la fois quantitatif et qualitatif des cultures, ainsi que sur la santé du bétail et des pollinisateurs », a expliqué M<sup>me</sup> Verwey<sup>206</sup>. Les cendres produites par les feux de végétation peuvent même avoir un effet négatif sur la santé des sols, ce qui se répercute sur les saisons de culture subséquentes.

---

<sup>202</sup> Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont négocié des ententes de financement quinquennales, dont l'actuel Partenariat canadien pour une agriculture durable d'une valeur de 3,5 milliards de dollars (2023-2028), pour des initiatives agricoles à coûts partagés, comme les programmes de gestion des risques de l'entreprise pour les agriculteurs.

<sup>203</sup> AGFO, [Témoignages](#), 30 octobre 2025 (Jill Verwey, première vice-présidente, Fédération canadienne de l'agriculture).

<sup>204</sup> Ibid.

<sup>205</sup> Ibid.

<sup>206</sup> Ibid.

*« Les agriculteurs sont en première ligne dans cette crise. En tant que gardiens de la terre, nous en ressentons fortement les effets. Nos cultures, nos animaux et nos infrastructures sont tous vulnérables. Cependant, malgré tous nos efforts, les outils sur lesquels nous pouvons compter ne sont pas à la hauteur ».*

*Jill Verwey<sup>207</sup>*

Des témoins de l'[Association nationale des engraisseurs de bovins](#) (ANEB) [EN ANGLAIS] ont raconté leurs expériences lors des récents feux de végétation, notamment les évacuations de bétail, en Colombie-Britannique et en Alberta. L'ANEB représente des engraisseurs de bovins situés partout au Canada, la taille des parcs d'engraissement variant de 1 000 à plus de 30 000 animaux.

Stacey Meunier, et propriétaire de Meunier Livestock à Barrhead (Alberta) et membre de l'ANEB, a décrit les effets dévastateurs des feux de végétation de 2023 sur sa ferme<sup>208</sup>. M<sup>me</sup> Meunier a raconté que, durant les feux, ses bêtes ont dû être déplacées plusieurs fois pour garantir leur sécurité. Les 2 300 bêtes de son élevage ont survécu, mais, si le vent avait changé de direction, cela aurait été différent<sup>209</sup>.

M<sup>me</sup> Meunier a déclaré que, pour protéger ses pâturages et son élevage, elle et son équipe ont combattu le feu sur sa propriété de leurs propres mains, en se servant d'outils, de camions-citernes et de tracteurs, et elle a même embauché des entrepreneurs pour les aider. Le service d'incendie local luttait aussi contre le feu, et sans ses efforts, cela aurait pu être bien pire, a-t-elle dit. Toutefois, le service d'incendie ne comprenait pas la topographie de sa ferme, et il a envoyé l'équipement sur ses terres et créé des zones de protection au hasard sur sa propriété. « Le nettoyage et les réparations, après la création de ces zones de protection, ont été exigeants. Puisque la terre est si fragile, cela prendra de nombreuses années avant qu'elle ne se rétablisse. Certaines parties du terrain ne seront plus jamais les mêmes », a affirmé M<sup>me</sup> Meunier, ajoutant que le financement de soutien après le feu était très limité, et n'est pas arrivé à temps<sup>210</sup>.

M<sup>me</sup> Meunier a poursuivi en disant que, en juin 2023, son parc d'engraissement à proximité de Niton Junction (Alberta), s'est retrouvé dans une zone d'évacuation en

---

<sup>207</sup> Ibid.

<sup>208</sup> AGFO, [Témoignages](#), 28 novembre 2024 (Stacey Meunier, membre de l'ANEB et propriétaire de Meunier Livestock, Association nationale des engraisseurs de bovins).

<sup>209</sup> Ibid.

<sup>210</sup> Ibid.

raison du feu d'Edson. Le comité a appris que les chefs des services d'incendie ne lui ont pas permis d'accéder à son parc d'engraissement. Elle a donc dû trouver d'autres routes pour y aller et prendre soin des 12 000 animaux qui s'y trouvaient. Le parc d'engraissement n'a pas été touché directement par le feu, mais elle a vécu un grand stress, car elle devait permettre à son personnel de se rendre au parc d'engraissement pour prendre soin des animaux.

*« Compte tenu de ce que j'ai vécu, je recommanderais que les services d'incendie locaux reçoivent une formation en gestion de feux de forêt, ce qui est bien différent de la formation structurée que bon nombre d'entre eux ont suivie.*

*Les autorités locales doivent tirer profit des connaissances que nous avons en tant qu'éleveurs sur la topographie et des connaissances que nous avons pour décider comment approcher un feu de façon efficace.*

*Il faut prendre soin des bêtes durant une urgence, ou elles mourront. Laisser une ferme ou un ranch sans surveillance pendant plus de 12 heures n'est tout simplement pas une option.*

*Selon cette approche, les zones d'évacuation devraient tenir compte des personnes qui sont entrées dans la zone pour prendre soin des animaux, à défaut de quoi on les oblige à contourner les barrages routiers et à enfreindre la loi pour prendre soin de leur bétail ».*

*Stacey Meunier<sup>211</sup>*

Le comité a également entendu Andrea Van Iterson, propriétaire de Westworld View Farms et membre de l'ANEB, qui habite dans la région du Nord de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. En 2021, la ferme de M<sup>me</sup> Van Iterson a été touchée par le feu de végétation de White Rock Lake, qui a détruit environ 83 000 hectares de terre<sup>212</sup>.

---

<sup>211</sup> Ibid.

<sup>212</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 novembre 2024 (Andrea Van Iterson, propriétaire, Westworld View Farms et membre, Association nationale des engraisseurs de bovins).

*« Même si ma famille n’a pratiquement pas été touchée, de nombreuses personnes dans notre collectivité ont perdu leur maison, leur élevage, leur peuplement forestier et leurs pâturages.*

*Pendant que nous faisons face aux ramifications d’un feu qui brûlait à proximité de notre collectivité, un autre feu à Osoyoos nous a forcés à évacuer les bovins élevés dans cette région. **Le processus d’évacuation a été difficile, non seulement sur le plan opérationnel et stratégique, mais aussi sur le plan mental et affectif, et cela nous a épuisés** ».*

*Andrea Van Iterson<sup>213</sup>*

M<sup>me</sup> Van Iterson a réussi à évacuer son bétail. Malheureusement, après avoir déplacé les bovins dans son parc d’engraissement, un feu local est devenu un risque direct pour sa ferme. Elle et son équipe ont pris la décision de se réfugier sur place, avec environ 1 100 bêtes, dont il fallait prendre soin. Elle aurait eu besoin de 20 remorques bétaillères pour évacuer ses animaux.

Deux ans plus tard, en 2023, la ferme de M<sup>me</sup> Van Iterson a été touchée par le feu de Rossmore Lake, et elle a dû évacuer plus de 500 bovins. Elle a dû demander l’aide de voisins et de membres de la collectivité pour rassembler les bêtes et les mettre en sécurité; elle en a perdu sept. Forte de son expérience des feux de végétation, M<sup>me</sup> Van Iterson a formulé les recommandations suivantes à l’intention du comité :

- améliorer la cohésion de la réglementation et de la communication entre les ordres de gouvernement en tenant compte des commentaires et des actions de gens qui ont été directement touchés par les feux de végétation;
- concevoir un processus qui reconnaît que certains éleveurs de bétail doivent se réfugier sur place et aider ces éleveurs à se protéger;
- réévaluer la trousse d’aide accessible aux éleveurs qui éprouvent des difficultés financières en raison d’un feu de végétation; et
- élaborer des stratégies fondées sur les connaissances locales quand un feu est découvert et tout au long du combat contre ce feu<sup>214</sup>.

---

<sup>213</sup> Ibid.

<sup>214</sup> Ibid.

De plus, des fonctionnaires de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) ont fait part au comité des effets directs et indirects des feux de végétation sur l'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest, à savoir l'utilisation de produits ignifugeants sur les terres agricoles et les récoltes, de même que l'effet domino des perturbations de la chaîne d'approvisionnement sur la sécurité alimentaire :

*« L'agriculture industrielle est relativement modeste dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, mais le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a indiqué qu'il y avait tout de même eu quelques impacts dans certaines régions. La région de South Slave, par exemple, a été gravement touchée. Il y a encore des terres agricoles dans cette région. Il y a l'impact direct des feux de forêt, mais aussi d'autres éléments comme les produits ignifuges qui ont eu un impact sur les terres agricoles et les récoltes dans la région, et, bien sûr, il y a aussi les perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui compromettent la sécurité alimentaire. Il y a un autre problème fondamental — qui n'est pas lié à l'agriculture, mais qui concerne la sécurité alimentaire des communautés autochtones —, à savoir celui de la récolte traditionnelle. Les impacts sur l'environnement ont évidemment aussi des conséquences massives sur les traditions ».*

Wayne Walsh<sup>215</sup>

## Possibilités de réduire les matières combustibles en milieu agricole

Le comité a appris que les peuples autochtones utilisent le feu pour gérer les prairies et les forêts depuis des millénaires :

---

<sup>215</sup> AGFO, *Témoignages*, 18 avril 2024 (Wayne Walsh, directeur général, Politiques stratégiques du Nord, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada).

« [A]vant la colonisation agricole des Prairies, il y avait des feux de prairie qui se propageaient dans ce qui est aujourd’hui la forêt boréale. La forêt boréale est restée plus au nord, car elle ne pouvait pas s’étendre vers le sud en raison des incendies réguliers. Bien sûr, les peuples autochtones les allumaient délibérément pour gérer les prairies et la lisière de la forêt. Cela faisait partie de la gestion des terres qui se pratiquait depuis des millénaires dans les Prairies. Avec l’arrivée des colons, cette pratique a cessé, ce qui a entraîné un changement, l’envahissement par les arbres du sud de la Saskatchewan, et finalement un risque d’incendies plus importants en raison de la propagation de petits feux de prairie dans cette région ».

John Pomeroy<sup>216</sup>

D’autres témoins ont expliqué au comité les avantages des pâturages, des brûlages dirigés et des clôtures virtuelles pour atténuer les feux de végétation en milieu agricole. Ainsi, Jack Thiessen, éleveur, gestionnaire de pâturages et gestionnaire de brûlages dirigés chez Thiessen Bros Ranch, a déclaré : « En tant qu’éleveurs, nous pouvons proposer aux Canadiens une chose qui peut leur être très utile : la présence de bétail dans le paysage. Nous pouvons réduire considérablement le nombre d’incendies de forêt et leur intensité, en particulier dans les zones agricoles, au moyen de brûlages dirigés et de pâturage. Grâce aux clôtures virtuelles dont nous disposons aujourd’hui, nous pouvons placer du bétail dans l’environnement et réduire considérablement les combustibles [de manière à limiter] les incendies de forêt<sup>217</sup> ».

M. Thiessen exploite un ranch le long de la rivière Blueberry, au point milliaire 81 de la route de l’Alaska, près de Fort Nelson (Colombie-Britannique). Il élève quelque 1 100 têtes de bétail sur environ 14 000 acres de terres. M. Thiessen a expliqué au comité la manière dont il utilise les brûlages dirigés sur son ranch :

---

<sup>216</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 octobre 2025 (John Pomeroy, professeur émérite de géographie, directeur du Centre d’hydrologie, Université de la Saskatchewan, À titre personnel).

<sup>217</sup> AGFO, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Jack Thiessen, éleveur, gestionnaire de pâturages, gestionnaire de brûlages dirigés, Thiessen Bros Ranch, À titre personnel).

*« Nous utilisons les brûlages dirigés pour gérer les plantes ligneuses envahissantes, pour augmenter la superficie et la qualité des pâturages et pour limiter les incendies de forêt sur nos terres. Notre plan consiste à brûler de 800 à 1 000 acres chaque printemps. Nous nous efforçons de brûler tôt dans l'année, alors qu'il y a encore du gel dans le sol ou que la couche d'humus est encore humide, afin de ne pas brûler cette couche ou les racines de l'herbe. Notre objectif est de fournir des protéines végétales de haute qualité, transformées naturellement par nos vaches. C'est grâce à l'herbe que cela peut se faire.*

*Le brûlage est un élément essentiel de la gestion de nos terres. Cette pratique, qui nous a été transmise par les Premières Nations et les générations d'éleveurs qui nous ont précédés, joue également un rôle clé non seulement dans l'atténuation des incendies de forêt, mais aussi dans leur contrôle.*

*[...]*

*Pour faire un brûlage dirigé, nous essayons de laisser un chaume d'au moins deux pouces aux racines de l'herbe, car brûler les racines de l'herbe et la couche supérieure de l'humus détruit notre sol.*

*Lorsqu'un feu brûle à l'état sauvage, les conditions sont extrêmes, ce qui brûle les arbres, l'herbe et aussi la terre de culture et les racines de l'herbe — c'est le plus dévastateur pour nous en tant qu'éleveurs. L'érosion menace alors le territoire. La quantité de ressources naturelles gaspillées lors d'un incendie de forêt est énorme ».*

*Jack Thiessen<sup>218</sup>*

Kevin Boon, directeur général de l'Association des éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique, Association canadienne des bovins, a déclaré : « Nous devons chercher un but entre les arbres. Nous avons appris, grâce aux feux que nous avons subis, que l'espace entre les arbres où on laisse pousser du fourrage et des arbustes réduit les matières combustibles, et que quand on laisse le bétail et la faune manger ces végétaux, cela réduit les petits combustibles et les risques d'incendie<sup>219</sup> ».

M. Boon a ajouté : « Nous devons également examiner les pratiques de récolte du bois. Par exemple, nous construisons des routes pour transporter le bois. Les routes repoussent l'eau du territoire et assèchent la terre, ce qui provoque de nouvelles

---

<sup>218</sup> Ibid.

<sup>219</sup> AGFO, *Témoignages*, 5 décembre 2024 (Kevin Boon, directeur général, Association des éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique, Association canadienne des bovins).

sécheresses ». Selon M. Boon, la gestion de nos forêts et du territoire en créant un environnement diversifié grâce aux pratiques agroforestières et sylvopastorales crée un territoire plus sain<sup>220</sup>. En retour, ces pratiques donnent à l'agriculture et à la faune plus d'occasions de prospérer tout en permettant d'atteindre les objectifs de stockage de carbone en utilisant les arbres et d'autres plantes qui ont la capacité de le stocker<sup>221</sup>.

## Obstacles et solutions proposées par le milieu agricole

En prévision de la saison des feux de 2024, Nathalie Gour, directrice générale, Direction des opérations régionales et gestion des urgences, AAC, a déclaré que le Ministère a continué à renforcer ses capacités de préparation et d'intervention en cas d'urgence<sup>222</sup>. Par exemple, AAC a élaboré un plan d'intervention en cas d'événements cycliques afin d'offrir une réponse ministérielle plus cohérente aux urgences sectorielles dans le cas d'événements cycliques, notamment les inondations, les feux de végétation, les sécheresses, les ouragans et les tempêtes tropicales<sup>223</sup>. AAC a aussi mis sur pied un centre des opérations d'urgence dans le secteur pour coordonner et gérer les interventions en cas d'urgence ou de catastrophe touchant le secteur agricole<sup>224</sup>.

Le Ministère veut jouer un plus grand rôle dans la gestion des urgences. Il cherche à établir un portail d'information sur la gestion des urgences à guichet unique pour le secteur agricole, à élaborer et mettre à l'essai des plans d'intervention d'urgence propres au secteur ainsi qu'à créer des documents et des programmes de formation à des fins de sensibilisation et de préparation<sup>225</sup>. Il collabore également avec les provinces et les territoires pour le renouvellement du [Cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada de 2016](#) et il travaille à l'élaboration d'un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence tous risques<sup>226</sup>.

De nombreux témoins ont dit au comité que les multiples programmes de gestion des risques d'entreprise (GRE) actuellement en vigueur n'ont pas été conçus pour tenir compte de la nouvelle réalité (c.-à-d. des feux de végétation plus fréquents, intenses et destructeurs) et que les outils que les producteurs utilisent sont mal adaptés à leurs besoins ou que leurs délais de traitement sont trop longs.

---

<sup>220</sup> L'agroforesterie est une méthode unique de gestion des terres qui mélange intentionnellement l'agriculture et la sylviculture. Le système sylvopastoral est l'intégration intentionnelle des pâturages, du bétail et des arbres.

<sup>221</sup> Ibid.

<sup>222</sup> AGFO, [Témoignages](#), 16 avril 2024 (Nathalie Gour, directrice générale, Direction des opérations régionales et gestion des urgences, Agriculture et Agroalimentaire Canada).

<sup>223</sup> Ibid.

<sup>224</sup> Ibid.

<sup>225</sup> Ibid.

<sup>226</sup> Gouvernement du Canada, [Plan ministériel de 2025-2026 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada](#).

Par exemple, M<sup>me</sup> Van Iterson a dit que la plupart des programmes de GRE doivent être mis en œuvre avant que de tels événements ne surviennent : « Donc, même si nous pouvons acheter un programme d'assurance des prix, il ne serait pas utile durant ce genre d'événement parce que c'est un programme fondé sur le marché. Si nous perdons nos animaux, nous ne tirerons rien de ce programme<sup>227</sup> ». Les producteurs peuvent souscrire une assurance agricole afin d'assurer leurs structures, mais M<sup>me</sup> Van Iterson ne savait pas s'il existait des assurances pour l'évacuation du bétail pendant un feu.

Le comité a pris connaissance des difficultés que les producteurs doivent surmonter avec le programme Agri-stabilité :

*« Nous pouvons aussi déposer une demande au programme Agri-stabilité, qui est comme une assurance pour toute la ferme. Ce qui est malheureux avec Agri-stabilité, c'est que vous devez physiquement perdre des animaux, ce que nous ne voulons pas, et ce, en aucun cas. Nous devrions physiquement perdre des aliments pour animaux, et le programme n'est pas assez rapide pour nous aider en temps opportun. Donc, à l'heure actuelle, mon dossier chez Agri-stabilité existe depuis 2022. Si c'était une année où nous avons perdu suffisamment d'animaux ou d'aliments pour animaux dans un feu, je ne serais pas toujours dédommée pour cela. **Donc, nous n'avons aucun programme pour nous aider rapidement** ».*

*Andrea Van Iterson<sup>228</sup>*

Pour sa part, M<sup>me</sup> Verwey affirme qu'il y a lieu de créer et de maintenir un forum par lequel les provinces et les secteurs concernés, voire les pays concernés, pourront partager leurs connaissances en matière de pratiques exemplaires et de planification de la gestion des urgences agricoles en cas de feu de végétation<sup>229</sup>.

---

<sup>227</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 novembre 2024 (Andrea Van Iterson, propriétaire, Westworld View Farms et membre, Association nationale des engraisseurs de bovins).

<sup>228</sup> Ibid.

<sup>229</sup> AGFO, *Témoignages*, 30 octobre 2025 (Jill Verwey, première vice-présidente, Fédération canadienne de l'agriculture).

*« [A]vec le renouvellement de notre cadre stratégique quinquennal pour l'agriculture établi par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, nous pouvons réexaminer nos programmes de gestion des risques afin de les rendre plus adaptés, prévisibles et accessibles.*

*Nous pouvons mettre en place un système qui reflète les défis d'aujourd'hui et nous prépare aux incertitudes de demain, un système qui protège nos agriculteurs, nos communautés rurales et notre sécurité alimentaire nationale ».*

*Jill Verwey<sup>230</sup>*

Par exemple, afin d'améliorer le cadre d'intervention et de favoriser la résilience des producteurs face à des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et imprévisibles, la FCA a recommandé deux améliorations aux initiatives Agri-relance avant la mise en œuvre du Partenariat canadien pour une agriculture durable :

- établir des paramètres clairs d'évaluation et de collecte de données;
- procéder à un examen structuré et public *a posteriori* des mesures de prévention et d'atténuation<sup>231</sup>.

Enfin, outre les initiatives Agri-relance, la FCA a donné à entendre que les mesures ci-dessous contribueraient à offrir un soutien plus prévisible, rapide et efficace aux producteurs pour la gestion des risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes :

- améliorer le programme de report de l'impôt pour les éleveurs du Canada;
- améliorer l'admissibilité des producteurs au soutien offert dans le cadre des Accords d'aide financière en cas de catastrophe;
- adapter le programme Agri-protection pour tenir compte des changements climatiques;
- rémunérer les producteurs pour les biens et services écologiques<sup>232</sup>.

---

<sup>230</sup> Ibid.

<sup>231</sup> AGFO, Mémoire, 7 novembre 2025 (Fédération canadienne de l'agriculture).

<sup>232</sup> Ibid.

# Chapitre 6 : Répercussions des feux de végétation sur les collectivités

## Introduction

Des témoins ont déclaré que les feux de végétation ont des effets considérables et durables sur les collectivités partout au Canada, et plus particulièrement sur celles situées en milieu périurbain, c'est-à-dire le milieu où les humains et les banlieues côtoient les zones boisées.

Le comité a appris que les municipalités s'occupent habituellement des urgences liées aux feux de végétation sur leur territoire. Les administrations locales peuvent demander l'aide de leur province ou territoire.

Étant donné le nombre croissant de résidences et d'entreprises situées près des zones forestières, Matt Gemmel, directeur général, Politique et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités, a dit que les pompiers locaux sont souvent appelés à lutter contre des feux de végétation qui menacent leurs collectivités<sup>233</sup>.

Pour sa part, Ken McMullen, président, Association canadienne des chefs de pompiers, a déclaré que les chefs de pompiers sont souvent désignés comme coordonnateurs locaux de la gestion des urgences ou comme autorités compétentes en cas d'urgence<sup>234</sup>. L'Association représente les 3 200 services d'incendie du pays par l'intermédiaire des chefs de pompiers et d'un conseil consultatif national composé d'organisations provinciales, territoriales et nationales affiliées. Les 3 200 services d'incendie du pays comptent environ 126 000 pompiers, dont 70 % sont des pompiers volontaires.

Dans un [rapport publié en 2024](#) [EN ANGLAIS], l'Association canadienne des chefs de pompiers a déclaré que plus de 90 % des services d'incendie canadiens avaient participé à des interventions liées à des feux de végétation en 2023, mais que seulement la moitié d'entre eux possédaient l'équipement nécessaire. Les pompiers municipaux et ruraux ne sont pas des pompiers forestiers. Les pompiers forestiers relèvent en fait des provinces et territoires et leurs activités sont souvent coordonnées par le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC). De plus, selon le même rapport, seuls 18 % des services d'incendie locaux ont reçu de leur province ou territoire des fonds ou du matériel pour lutter contre les feux de végétation.

---

<sup>233</sup> AGFO, [Témoignages](#), 2 octobre 2025 (Matt Gemmel, directeur général, Politique et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités).

<sup>234</sup> AGFO, [Témoignages](#), 9 mai 2024 (Ken McMullen, président, Association canadienne des chefs de pompiers).

Sonja Leverkus, professeure à l'Université de l'Alberta, et scientifique des écosystèmes et spécialiste du brûlage dirigé chez Shifting Mosaics Corporation et Northern Fire WoRx Corporation, a déclaré au comité que les équipes rurales d'intervention — équipes locales de type 2 et équipes de type 3 qui travaillent pour les gouvernements provinciaux et territoriaux — peuvent aussi aider à défendre les collectivités locales<sup>235</sup>. En 2024, pendant l'incendie du lac Parker (G90267), près de Fort Nelson, Mme Leverkus a dirigé la première équipe de gestion des incidents en milieu rural du nord-est de la Colombie-Britannique, aux côtés d'une quarantaine de membres de la collectivité<sup>236</sup>. Le comité a entendu que les équipes de type 3 n'ont pas de garantie d'emploi et qu'elles manquent généralement de fonds, d'équipement et de formation.

## Milieu périurbain et collectivités rurales

Le comité a appris que, en juillet 2024, de nombreux feux de végétation qui brûlaient dans le parc national Jasper ont ravagé la municipalité de Jasper. Richard Ireland, maire, municipalité de Jasper, a déclaré que sa ville est depuis longtemps consciente de la menace, de la possibilité et de l'inévitabilité des feux de végétation, un risque qui augmente pour toute collectivité forestière au Canada. Il a expliqué que, il y a plus de vingt ans, sa municipalité et Parcs Canada ont commencé à mettre en place le programme Intelli-feu à l'intérieur et autour de la collectivité :

---

<sup>235</sup> AGFO, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Sonja Leverkus, professeure, Scientifique des écosystèmes et spécialiste du brûlage dirigé, Shifting Mosaics Corporation et Northern Fire WoRx Corporation, Université de l'Alberta, À titre personnel).

<sup>236</sup> Ibid.

*« Plus concrètement, il s'agit de créer des coupe-feux, de réduire les charges de combustible à la main, mécaniquement ou par brûlage dirigé, d'installer des conduites d'eau et des systèmes d'arrosage, et de planifier des périmètres, des stratégies et des tactiques de défense.*

*Au sein des collectivités, il peut s'agir du traitement de l'espace qui chevauche les zones sauvages et les zones urbaines, et d'un traitement qui s'enfonce plus profondément dans la collectivité, le but étant, là encore, de réduire les charges de combustible, d'éliminer les matières combustibles et d'installer des protections telles que des conduites d'eau et des systèmes d'arrosage. Il peut aussi s'agir de l'aménagement et de l'entretien des abords des habitations, qu'il s'agisse de remplacer les bardeaux de cèdre et autres revêtements de toiture et de bardage par des matériaux qui résistent mieux au feu, d'enlever les arbustes et les buissons qui sont collés aux maisons, de nettoyer les feuilles et les débris sous les terrasses, d'éloigner les tas de bois et les clôtures des immeubles ou d'installer des gicleurs sur les toits.*

*Pour les municipalités, cela peut également signifier d'investir dans des équipements idoines et la formation des pompiers ».*

*Richard Ireland<sup>237</sup>*

Le comité a entendu que, le 22 juillet 2024, 25 000 résidents et visiteurs ont reçu l'ordre d'évacuer Jasper. Ils y sont parvenus, en toute sécurité, en moins de cinq heures. Cependant, 44 heures après l'ordre d'évacuation, le feu de végétation le plus important et probablement le plus intense que le parc national Jasper ait connu depuis plus d'un siècle s'est abattu sur la ville. « Nous avons perdu 30 % de nos structures, laissant environ 40 % de notre population sans abri. Pourtant, malgré la dévastation, les pertes et le chagrin, notre expérience a été un succès », a conclu M. Ireland.

Pour sa part, Andrew Campbell, vice-président principal des opérations, Parcs Canada, a déclaré : « Jasper était sans aucun doute le lieu le plus Intelli-feu du pays. Une chose importante que le comité doit examiner est ce qui s'est produit dans un endroit comme Jasper, qui avait des protections. Si vous regardez dans le reste du pays où ce type de protection n'est pas en place, il y a certes d'autres endroits qui sont davantage exposés à un risque<sup>238</sup> ».

---

<sup>237</sup> AGFO, *Témoignages*, 31 octobre 2024 (Richard Ireland, maire, municipalité de Jasper).

<sup>238</sup> AGFO, *Témoignages*, 22 octobre 2024 (Andrew Campbell, vice-président principal des opérations, Parcs Canada).

Jen Beverly, professeure agrégée, feux de végétation, Département des ressources renouvelables, Université de l'Alberta, a ajouté : « Il n'y a pas de commune mesure entre l'ampleur du problème et l'échelle à laquelle des mesures d'atténuation peuvent être déployées<sup>239</sup> ». M<sup>me</sup> Beverly a affirmé au comité que, même en prenant dès maintenant des mesures ciblées et énergiques, il faudra attendre des décennies pour en tirer des avantages généralisés :

*« C'est grâce à des décennies de planification de mesures d'atténuation et de préparation qu'on a pu sauver une grande partie de la ville de Jasper, mais on n'a pas pu éviter pour autant le déplacement de résidents ni des pertes assurées de près de 1 milliard de dollars, sans parler des suppressions de dépenses ».*

*Jen Beverly<sup>240</sup>*

M<sup>me</sup> Beverly a ajouté : « Même en nous concentrant très précisément sur les terres occupées par les gens et en essayant de réduire les combustibles dangereux qui y posent des risques extrêmes, nous devrions appliquer le programme Intelli-feu sur environ quatre millions d'hectares, au coût d'environ 20 milliards de dollars, et encore là, nous n'aurions aucune garantie d'efficacité dans des conditions extrêmes ».

Dans son [mémoire](#), Stuart Clark, président, Wildfire Awareness Society — un groupe de travailleurs forestiers, de pompiers forestiers, d'experts des risques de feux de végétation et d'incendie en milieu urbain, et de résidents préoccupés de Whitehorse (Yukon) — a expliqué au comité :

---

<sup>239</sup> AGFO, [Témoignages](#), 21 novembre 2024 (Jen Beverly, professeure agrégée, feux de végétation, Département des ressources renouvelables, Université de l'Alberta, À titre personnel).

<sup>240</sup> Ibid.

**« La quasi-totalité des maisons du Yukon peut être incendiée par le transport de braises. De fait, historiquement, les braises transportées par le vent (plutôt qu'un front de flamme qui avance) ont incendié 90 % des maisons détruites par les feux de forêt. Si on ne corrige pas cette vulnérabilité au Yukon, l'excellent travail accompli avec les coupe-feux ne servira à rien. Les spécialistes des incendies de forêt le savent : pour que la réduction des risques soit efficace, il faut à la fois gérer le combustible forestier (coupe-feux et éclaircies stratégiques) et s'assurer que les propriétés résidentielles sont ignifugées de façon systématique (programme Intelli-feu) ».**

Stuart Clark<sup>241</sup>

M. Clark a encouragé le comité à souligner la nécessité de mettre en place de solides campagnes de sensibilisation de la population dans les régions du Canada sujettes aux feux de végétation, ce qui comprend la majeure partie du pays.

L'infographie à la figure 10 illustre les multiples façons dont les collectivités peuvent intégrer des caractéristiques anti-feu dans leurs plans de gestion des risques afin de limiter les dommages et de renforcer l'état de préparation aux urgences.

L'infographie présentée à la figure 11 illustre trois méthodes rentables grâce auxquelles un propriétaire peut préparer sa résidence contre le feu.

---

<sup>241</sup> AGFO, *Mémoire*, 1<sup>er</sup> décembre 2025 (Stuart Clark, président, Wildfire Awareness Society).

Figure 10 — Préparer une collectivité aux feux incontrôlés en trois volets



Pour limiter les perturbations et les dommages associés aux feux incontrôlés et mieux se préparer aux situations d'urgence, les collectivités peuvent intégrer les volets suivants à leurs plans de gestion des risques. Les organismes provinciaux et territoriaux de lutte contre les feux incontrôlés proposent à cette fin des outils, de la formation et des ressources pour mieux évaluer le risque et se doter de plans d'action adaptés.

### Volet 1 : Préparation aux feux incontrôlés – Structures et infrastructures

<p><b>1</b></p>	<p><b>2</b></p>	<p><b>3</b></p>	<p><b>4</b></p>
<p>Faire un entretien régulier des structures, infrastructures et aménagements paysagers dans un rayon de 10 m pour limiter l'accumulation de matériaux inflammables (p. ex. feuilles, piles de branchages, objets entreposés, réservoirs de carburant).</p>	<p>Utiliser des matériaux résistants au feu pour les aménagements paysagers dans un rayon de 10 m autour des structures et infrastructures.</p>	<p>Construire ou moderniser les structures et infrastructures avec des matériaux résistants au feu (p. ex. toiture de classe A, parement incombustible, métal, poteaux de lignes électriques en béton).</p>	<p>À la conception ou à la rénovation, rendre les structures et infrastructures résistantes à l'inflammation (p. ex. distance de 5 m entre la végétation et les lignes électriques, enfoncement des lignes électriques lorsque possible).</p>

### Volet 2 : Préparation aux feux incontrôlés – Collectivités

<p><b>1</b></p>	<p><b>2</b></p>	<p><b>3</b></p>	<p><b>4</b></p>
<p>Dans l'aménagement de la collectivité, prévoir des zones d'au moins 30 m de largeur (espaces coupe-feu) résistantes à l'inflammation (p. ex. pelouse tondeuse, étangs, routes) pour limiter la propagation du feu. Porter cette distance à 50 m en présence d'une pente abrupte.</p>	<p>Prévoir une distance plus grande entre les structures dans les zones à risque pour limiter la propagation du feu.</p>	<p>Imposer une distance d'au moins 10 m entre les structures et la crête d'une colline pour limiter la propagation du feu.</p>	<p>Limiter l'aménagement de zones à risque lorsque les mesures d'atténuation ne permettent pas de respecter les normes minimales de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement.</p>

### Volet 3 : Préparation aux feux incontrôlés – Intervention d'urgence

<p><b>1</b></p>	<p><b>2</b></p>	<p><b>3</b></p>	<p><b>4</b></p>
<p>Chaque année, tenir une planification des situations d'urgence et des exercices de formation conjoints impliquant plusieurs organismes (p. ex. pompiers forestiers et pompiers de bâtiments).</p>	<p>Désigner au moins un abri d'urgence par collectivité.</p>	<p>Assurer une alimentation en eau minimale pour la lutte contre les incendies.</p>	<p>Prévoir au moins deux voies d'accès ou de sortie.</p>

Note: Les lignes directrices données ici sont volontaires. L'adoption des mesures ne devrait pas entrer en conflit avec les codes du bâtiment et de prévention des incendies en vigueur. Même bien préparés, les collectivités ne peuvent complètement éliminer les risques de dommages dus aux feux incontrôlés.

	<p>Centre d'adaptation au climat <b>[intact]</b></p>	<p>Scannez le code ou cliquez sur le lien pour des ressources supplémentaires à <a href="http://centreintactadaptationclimat.ca">centreintactadaptationclimat.ca</a></p>
--	--	--

Source : Centre Intact d'adaptation au climat, « Préparer une collectivité aux feux incontrôlés en trois volets », Préparation aux feux de forêt : Des conseils pratiques pour renforcer la résilience des résidences et des collectivités du Canada, © Université de Waterloo, 2023.

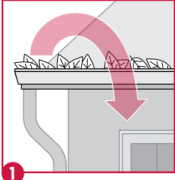
Figure 11 — Trois étapes pour une protection rentable : maison Intelli-Feu

**TROIS ÉTAPES POUR UNE PROTECTION RENTABLE:**


# MAISON INTELLI-FEU<sup>MC</sup>

### Étape 1 : Entretenez les lieux au moins deux fois par année


**0 à 300 \$**



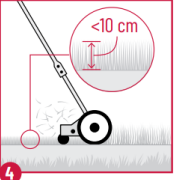
**1**  
Enlevez les aiguilles, feuilles et autres débris des gouttières, du toit, des patios et des balcons. Nettoyez régulièrement les entrées d'air.



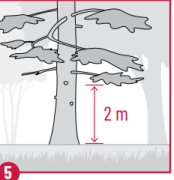
**2**  
Enlevez toute la couverture végétale combustible (le paillis et les plantes) à moins de 1,5 m du périmètre de la maison.




**3**  
Déplacez les matériaux combustibles (bois de chauffage et bois d'oeuvre) qui sont à moins de 10 m du périmètre de la maison ou sous les patios.



**4**  
Tondez le gazon pour qu'il mesure moins de 10 cm de long et plantez des arbustes et d'autres plantes de faible hauteur en les espaçant bien.




**5**  
Élaguez les arbres pour laisser une distance de 2 m entre le sol et les branches les plus basses.



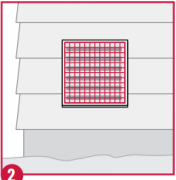
---

### Étape 2 : Effectuez des mises à niveau simples

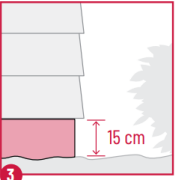
**300 à 3 000 \$**



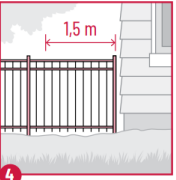
**1**  
Remplacez les bourrelets de calfeutrage endommagés ou manquants sur toutes les portes et portes de garage.



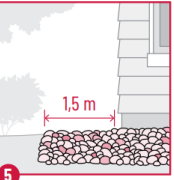
**2**  
Posez un moustiquaire incombustible de 3 mm sur toutes les entrées d'air externes, excepté les événements de sécheuse.




**3**  
Installez un matériau incombustible entre le bardage et le sol sur une hauteur de 15 cm (p. ex. un panneau de ciment ou une plaque métallique).



**4**  
Installez une clôture incombustible (fibrociment, métal, grillage à mailles losangées ou pierre) à moins de 1,5 m de la maison.



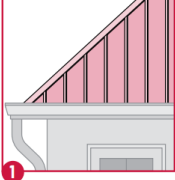
**5**  
Installez un sursol incombustible à moins de 1,5 m de la maison (sol minéral, roche, béton ou pierre).




---

### Étape 3 : Effectuez des mises à niveau plus complexes

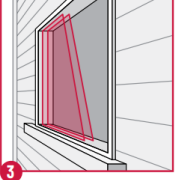
**3 000 à 30 000 \$**



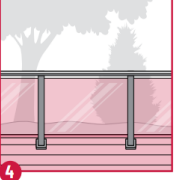
**1**  
Installez une couverture de classe A résistante au feu (p. ex. bardeaux en fibrociment, en tôle ou en asphalte).



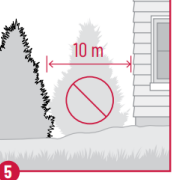
**2**  
Installez un parement incombustible (stucco, métal, pierre ou fibrociment).




**3**  
Installez des fenêtres à vitres multiples ou en verre trempé et des portes extérieures résistantes au feu.



**4**  
Rénovez tous les composants du patio pour qu'ils soient résistants au feu et aient une surface continue.



**5**  
Coupez les conifères qui sont à moins de 10 m de la maison.



Remarque : toutes les actions ne s'appliqueront pas à chaque logement. L'exécution de ces étapes ne garantit pas la prévention des incendies.

Source : Centre Intact d'adaptation au climat, « [Trois étapes pour une protection rentable : Maison Intelli-Feu](#) », *Préparation aux feux de forêt : Des conseils pratiques pour renforcer la résilience des résidences et des collectivités du Canada*, © Université de Waterloo, 2023.

115

## Coûts pour rebâtir

Matt Gemmel, directeur général, Politique et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités (FCM) — le porte-parole national des administrations locales au Canada qui représente plus de 92 % de la population — a déclaré que le gouvernement fédéral a beaucoup de travail à faire dans le domaine du rétablissement après un feu de végétation<sup>242</sup>. M. Gemmel a mentionné la ville de Lytton, en Colombie-Britannique, où les habitants continuent de revenir s’installer quatre ou cinq ans après les feux qui ont rasé 90 % de la ville. La FCM appuie le principe de « rebâtir en mieux » et reconnaît que le gouvernement fédéral a apporté certains changements, mais M. Gemmel a également fait remarquer que les victimes doivent encore attendre trop longtemps entre le moment où elles reçoivent les indemnités de leurs assurances privées et celles du gouvernement fédéral<sup>243</sup>.

Blair Feltmate, chef, Centre Intact d’adaptation au climat, Université de Waterloo, a affirmé que, immédiatement après le feu de Fort McMurray (2016) et celui de Jasper (2024), le gouvernement fédéral a « mal rebâti » en reconstruisant les mêmes infrastructures<sup>244</sup>. Citant un rapport de l’Institut climatique du Canada, M. Feltmate a déclaré que le Canada est actuellement en voie de bâtir, d’ici 2030, 220 000 logements dans des zones à haut risque de feux de végétation<sup>245</sup>. Il a exhorté le gouvernement fédéral à investir dans l’adaptation : « [C]haque dollar investi dans l’adaptation climatique permet d’économiser jusqu’à 15 \$<sup>246</sup> ».

Le comité a appris que le Centre de recherche en construction du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a participé activement à des travaux visant à aider les collectivités à se préparer aux feux de végétation et à y réagir, notamment là où les aménagements urbains rencontrent les forêts. Jean-François Houle, vice-président, génie, Conseil national de recherches du Canada, a déclaré que, dans le cadre de l’Initiative sur l’environnement bâti résilient aux changements climatiques, le CNRC a produit plusieurs documents d’orientation et outils pour aider les Canadiens à contrer activement les effets des feux de végétation<sup>247</sup>.

Il a notamment conçu le [Guide national sur les incendies en milieu périurbain](#), le premier guide du Canada contenant des conseils pour réduire les risques de feux de végétation là où les collectivités sont bordées par des forêts. Ce guide, créé en collaboration avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, a servi à

---

<sup>242</sup> AGFO, [Témoignages](#), 2 octobre 2025 (Matt Gemmel, directeur général, Politique et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités).

<sup>243</sup> Ibid.

<sup>244</sup> AGFO, [Témoignages](#), 9 octobre 2025 (Blair Feltmate, chef, Centre Intact d’adaptation au climat, Université de Waterloo, À titre personnel).

<sup>245</sup> Ibid.

<sup>246</sup> Ibid.

<sup>247</sup> AGFO, [Témoignages](#), 23 octobre 2025 (Jean-François Houle, vice-président, génie, Conseil national de recherches du Canada).

orienter la reconstruction à Lytton (Colombie-Britannique), et a fourni des recommandations à la municipalité de Jasper après le feu de 2024. En ce qui a trait à la reconstruction, Lytton a reconstruit au moins une maison en utilisant certaines des mesures proposées dans le guide du CNRC.

Noureddine Bénichou, agent de recherche, Résistance de feu en construction, CNRC, a confirmé que Lytton est encore à l'étape de la reconstruction : « En fait, en 2023, si je ne m'abuse, on a adopté un règlement pour que soit utilisé le guide lors de la reconstruction. Ce règlement avait été adopté par le conseil, à l'époque, mais un conseil subséquent a rendu l'utilisation du guide facultative. Il suscite l'intérêt, mais il faut du temps pour le faire adopter. Il s'agit simplement de transmettre le message que l'investissement initial permet d'acquérir de la résilience au fil du temps<sup>248</sup> ».

De nombreux témoins ont aussi fait part de leurs préoccupations concernant l'édition 2020 du [Code national du bâtiment du Canada](#), qui, selon eux, ne comporte pas de mesures d'adaptation et de résilience. Élaboré par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies et publié par le CNRC, le code renferme les dispositions techniques concernant la conception et la construction de bâtiments neufs. Il s'applique aussi à la transformation, au changement d'usage et à la démolition de bâtiments existants<sup>249</sup>. Il s'agit d'un modèle que les provinces peuvent adopter. Le comité a appris que le code ne sera pas révisé avant 2030. D'après M. Bénichou il faut que « le renforcement de la résilience devienne la norme ». Liam McGuinty, vice-président, Affaires fédérales, Bureau d'assurance du Canada, a ajouté : « Je crois vraiment que les provinces ont un rôle essentiel à jouer pour s'assurer qu'elles se conforment aux codes conçus en fonction des risques auxquels elles sont confrontées<sup>250</sup> ».

Abordant le sujet des infrastructures, la FCM a fait remarquer que les installations municipales d'approvisionnement en eau, dans les régions rurales où de telles installations existent, ont été construites pour fournir de l'eau potable et éliminer les eaux usées. Elles n'ont jamais été conçues pour servir à lutter contre les feux de végétation de l'ampleur et de l'intensité de ceux que les Canadiens connaissent aujourd'hui<sup>251</sup>.

Le comité a aussi entendu qu'il est de plus en plus fréquent que l'infrastructure des municipalités soit endommagée ou détruite. Kara Westerlund, présidente, [Municipalités rurales de l'Alberta](#) [EN ANGLAIS] — qui représente 69 districts

---

<sup>248</sup> AGFO, [Témoignages](#), 23 octobre 2025 (Noureddine Bénichou, agent de recherche, Résistance de feu en construction, Conseil national de recherches Canada).

<sup>249</sup> Conseil national de recherches du Canada, [Code national du bâtiment — Canada 2020](#).

<sup>250</sup> AGFO, [Témoignages](#), 23 octobre 2025 (Liam McGuinty, vice-président, Affaires fédérales, Bureau d'assurance du Canada).

<sup>251</sup> AGFO, [Témoignages](#), 2 octobre 2025 (Matt Gemmel, directeur général, Politique et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités).

municipaux, comtés et municipalités spécialisées ainsi que le conseil des zones spéciales (*special areas board*), en Alberta — a déclaré au comité :

« Cela comprend les routes, les ponts, les installations de traitement des eaux usées, et même les installations de divertissement. Lorsque l'infrastructure critique des municipalités est détruite ou endommagée, cela a des répercussions financières importantes. L'augmentation du financement provenant d'autres ordres de gouvernement afin d'augmenter la résilience de l'infrastructure municipale rurale aux feux de forêt et aux autres catastrophes serait d'une grande aide pour réduire les répercussions des feux de forêt sur les communautés<sup>252</sup> ».

Des témoins ont dit que l'accès à des données cartographiques sur les matières combustibles et d'autres facteurs de risque aiderait grandement les municipalités à gérer les feux de végétation.

## Frais d'assurance

Plusieurs témoins ont déclaré au comité que, à mesure que les catastrophes naturelles deviennent plus fréquentes et plus graves, le Canada devient un endroit où il est plus risqué de vivre, de travailler et d'assurer les biens.

*« Depuis l'an 2000, le Canada a connu un nombre sans précédent de catastrophes naturelles liées à l'eau, qui ont causé plus de 40 milliards de dollars de dommages. Ces phénomènes rendent non viable l'assurance contre les feux de forêt, les sécheresses et les inondations dans de nombreux pays, et certaines régions du Canada deviennent même inassurables ».*

*John Pomeroy<sup>253</sup>*

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association nationale de l'industrie, qui représente les compagnies d'assurance qui rédigent les contrats d'assurance habitation, d'assurance automobile et d'assurance commerciale. M. McGuinty a déclaré que les pertes matérielles assurées attribuables aux feux sont passées de 70 millions de dollars annuellement à 740 millions de dollars en moyenne au cours des deux dernières décennies<sup>254</sup>. Le comité a appris qu'il s'agit d'une augmentation

---

<sup>252</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 novembre 2024 (Kara Westerlund, présidente, Municipalités rurales de l'Alberta).

<sup>253</sup> AGFO, *Témoignages*, 7 octobre 2025 (John Pomeroy, professeur émérite de géographie, directeur du Centre d'hydrologie, Université de la Saskatchewan, À titre personnel).

<sup>254</sup> AGFO, *Témoignages*, 23 octobre 2025 (Liam McGuinty, vice-président, Affaires fédérales, Bureau d'assurance du Canada).

de 1 037 %. À titre de comparaison, l'inflation au cours de la même période se situe autour de 50 %<sup>255</sup>.

**« L'an dernier [2024] a été notre pire année : les dommages matériels assurés attribuables à des phénomènes météorologiques violents ont dépassé les 9 milliards de dollars. Cette somme fracasse le précédent record établi à 6 milliards de dollars en 2016. Vous vous souviendrez peut-être que c'était l'année des incendies de forêt de Fort McMurray. L'an dernier, les phénomènes météorologiques extrêmes ont entraîné le dépôt d'environ 228 000 demandes d'indemnisation en un seul mois. Pour mettre les choses en contexte, au cours de l'année précédente, nous avons reçu 160 000 demandes pour l'année entière ».**

*Liam McGuinty*<sup>256</sup>

En septembre 2025, le BAC a publié un [plan de résilience](#) en trois points. Ce plan se présente sous la forme d'une feuille de route qui incite les gouvernements à renforcer la résilience. L'objectif du plan est de faire du Canada le meilleur pays au monde en matière de préparation aux catastrophes naturelles, aux feux de végétation notamment, et en matière d'intervention et de rétablissement. Voici les trois points :

- améliorer les méthodes de construction ainsi que l'emplacement des immeubles bâtis en modernisant les codes du bâtiment et les règles d'aménagement du territoire;
- investir dans la résilience et aider les collectivités à atténuer les risques. Il faut combler le déficit en matière d'infrastructures, qui s'élève à 270 milliards de dollars, entre l'état actuel des infrastructures et les investissements nécessaires pour les entretenir, les réparer, les mettre à niveau ou les agrandir, et ce, dans le but de répondre à la demande actuelle et future;
- donner aux Canadiens les moyens de se protéger et de se remettre plus rapidement d'une catastrophe. À cette fin, le gouvernement fédéral doit rendre public immédiatement le portail de cartes de zones inondables du

---

<sup>255</sup> Ibid.

<sup>256</sup> Ibid.

Canada et l'augmenter, afin qu'il inclue également les zones à risque élevé de feux de végétation<sup>257</sup>.

Le comité a aussi entendu le BAC réitérer son appel au gouvernement fédéral de créer une agence nationale de gestion des urgences, qui renforcera la capacité du Canada à coordonner et à déployer des ressources pendant les situations d'urgence ainsi qu'à accélérer le rétablissement des sites<sup>258</sup>.

Comme d'autres témoins, le BAC et la FCM ont appuyé la création d'une agence nationale de gestion des feux de végétation. La FCM a proposé que des bombardiers à eau soient déployés à des endroits stratégiques et que le Canada agrandisse sa flotte de bombardiers à eau.

---

<sup>257</sup> Ibid.

<sup>258</sup> Ibid.

# Chapitre 7 : Pratiques et perspectives d'autres pays et organisations en matière de lutte contre les feux de végétation

## Introduction

La coopération internationale joue un rôle essentiel pour résoudre la crise mondiale des feux de végétation. Le comité a découvert que le Canada a une longue et riche histoire dans la communauté mondiale des pompiers, qui remonte aux collaborations internationales du Service fédéral de sylviculture il y a un siècle. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on considère le Canada comme un chef de file dans l'étude et la gestion des feux de végétation.

Le comité a appris que le Canada a signé des protocoles d'entente et des accords opérationnels avec d'autres pays dont les saisons des feux ne sont pas au même moment que la nôtre, afin de pouvoir échanger des ressources<sup>259</sup>.

La section qui suit présente les pratiques et perspectives d'autres pays et organisations en matière de lutte contre les feux de végétation.

## Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : Pôle mondial de gestion des incendies

Le comité a entendu William J. de Groot, spécialiste en gestion des incendies, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a été spécialiste des incendies au Service canadien des forêts de RNCAN pendant 35 ans. Avant cela, il a travaillé pendant six ans comme pompier dans le Nord de l'Ontario.

M. de Groot a déclaré que des pays du monde entier adoptent la gestion intégrée des incendies, « une approche holistique qui combine la prévention, la préparation, l'extinction et le rétablissement avec des considérations écologiques et sociales<sup>260</sup> ».

Par exemple, dans des pays comme l'Australie, le Brésil, l'Espagne et le Portugal, la participation de la collectivité et les programmes de brûlage dirigé se sont avérés

---

<sup>259</sup> AGFO, *Témoignages*, 16 avril 2024 (Glenn Hargrove, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada).

<sup>260</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 novembre 2024 (William J. de Groot, spécialiste en gestion des incendies, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

efficaces pour réduire les charges de combustibles et les feux de végétation de grande envergure. Selon M. de Groot, les principales leçons qu'on en retire comprennent :

- l'investissement dans des mesures de prévention comme la réduction des combustibles dangereux;
- la promotion de collectivités résilientes face aux feux;
- l'intégration du savoir ancestral, en particulier celui des peuples autochtones qui utilisent le feu depuis longtemps comme outil de gestion durable de l'environnement<sup>261</sup>.

Le comité a appris que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Service canadien des forêts, est un partenaire de financement du [Pôle mondial de gestion des incendies](#) (Pôle mondial) [EN ANGLAIS] de la FAO. Le Pôle mondial rassemble la communauté mondiale des pompiers, aide les pays à appliquer une gestion intégrée des incendies et facilite l'échange international de connaissances, de données et de savoir-faire en la matière. M. de Groot a ajouté que le Pôle mondial aide les pays du monde entier à s'éloigner des programmes de suppression des feux pour aller vers d'autres axes sur la prévention, l'atténuation des risques, l'alerte précoce et la résilience<sup>262</sup>.

## Australie

Dans un [mémoire](#), le comité s'est renseigné sur l'[Australasian Fire and Emergency Service Authorities Council](#) [EN ANGLAIS] (AFAC) — le conseil national des autorités chargées de la lutte contre les incendies, de la gestion des terres et des services d'urgence en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'AFAC représente 35 membres et 21 membres affiliés, comprenant du personnel permanent et à temps partiel ainsi que des volontaires, soit un total d'environ 288 000 pompiers et secouristes<sup>263</sup>.

Le travail de l'AFAC est guidé par les [orientations stratégiques pour les services d'incendie et d'urgence en Australie et en Nouvelle-Zélande 2022-2026](#) [EN ANGLAIS], qui fournissent au secteur des services d'incendie et d'urgence une vision commune et un engagement conjoint visant à renforcer la résilience des collectivités. L'AFAC est partenaire gestionnaire de l'[Institut australien pour la résilience face aux catastrophes](#) [EN ANGLAIS], l'institut national pour la réduction des risques de catastrophes et la résilience.

L'AFAC fournit des ressources aériennes de lutte contre les incendies pour le compte des États et des territoires. Le [Centre national de lutte aérienne contre les incendies](#)

---

<sup>261</sup> Ibid.

<sup>262</sup> Ibid.

<sup>263</sup> AGFO, [Mémoire](#), 28 octobre 2025 (Australasian Fire and Emergency Services Authorities Council).

[EN ANGLAIS] est une unité opérationnelle de l'AFAC créée en 2003 par les États et territoires australiens, avec le soutien du gouvernement australien, afin de mettre en place un arrangement national de coopération pour la fourniture de ressources aériennes destinées à la lutte contre les feux de brousse<sup>264</sup>.

## Royaume-Uni

Claire M. Belcher, professeure spécialisée en incendies de forêt, wildFIRE Lab, Université d'Exeter, Royaume-Uni, a informé le comité que, au cours de l'année dernière, le premier système britannique de prévision du comportement des feux de végétation a été mis au point et lancé sous la forme d'une application Web gratuite appelée [FireInSite](#) [EN ANGLAIS] :

« C'est une équipe d'universitaires britanniques qui a créé cette application permettant de prévoir la probabilité d'inflammation et le comportement du feu susceptible de se produire selon les types de combustibles présents au Royaume-Uni. Récemment, les pompiers ont indiqué que FireInSite leur avait permis de planifier et d'allouer leurs ressources de manière très efficace lors d'incendies actifs<sup>265</sup> ».

Dans un mémoire, le comité a appris que l'application FireInSite a été conçue, car le Royaume-Uni ne disposait d'aucun système permettant de prédire les principaux aspects du risque d'incendie et du comportement du feu dans ses paysages tempérés humides du nord, sujets aux incendies<sup>266</sup>. Au Royaume-Uni, les feux de végétation se produisent généralement dans les prairies et les écosystèmes dominés par les arbustes nains, comme les landes et les tourbières. M<sup>me</sup> Belcher a déclaré : « FireInSite est soutenu par quatre années de collecte intensive de données décrivant les types de combustibles sujets aux incendies dans les zones tempérées du Royaume-Uni, leur taux d'humidité, leur contenu énergétique et une série d'interdépendances avec les conditions météorologiques et la phénologie<sup>267</sup> ».

Des modèles de combustibles supplémentaires pour les paysages d'autres pays, y compris le Canada, peuvent être ajoutés à FireInSite : « [N]ous espérons continuer de développer l'application Web pour y inclure de nombreuses fonctionnalités supplémentaires et l'étendre à d'autres régions<sup>268</sup> ».

---

<sup>264</sup> Ibid.

<sup>265</sup> AGFO, *Témoignages*, 30 octobre 2025 (Claire M. Belcher, professeure spécialisée en incendies de forêt, wildFIRE Lab, Université d'Exeter, À titre personnel).

<sup>266</sup> AGFO, *Mémoire*, 12 novembre 2025 (Claire M. Belcher, professeure spécialisée en incendies de forêt, wildFIRE Lab, Université d'Exeter, À titre personnel).

<sup>267</sup> Ibid.

<sup>268</sup> Ibid.

## États-Unis

Paul Hessburg, professeur, École des sciences de l'environnement et des forêts, Université de Washington, a déclaré au comité que les États-Unis et le Canada sont des collaborateurs de longue date : « Vous trouverez des Américains qui travaillent avec leurs collègues et homologues canadiens dans chaque région des États-Unis<sup>269</sup> ».

*La clé, à l'heure actuelle, c'est que, des deux côtés de la frontière, il est très difficile de voir les choses sur le long terme et de se dire que nos sources de revenus forestiers vont être menacées par l'expansion des zones brûlées et que ces zones seront importantes. Quelles sont les recettes paysagères créées par nos peuples autochtones? Ils ont une connaissance incroyable de la manière de vivre en sécurité dans l'environnement.*

*Plus nous travaillons avec nos partenaires autochtones, plus nous constatons que la combinaison des connaissances ancestrales et de nos pratiques scientifiques occidentales crée un environnement intellectuel et de pratique beaucoup plus riche. Je crois que c'est un investissement considérable aux États-Unis et au Canada ».*

*Paul Hessburg<sup>270</sup>*

Le comité a également appris qu'il y a à l'heure actuelle de la coopération en matière de modélisations du changement climatique dans les provinces et partout aux États-Unis. « [N]ous constatons que les forêts à couvert ouvert, les zones plus sèches au sommet des crêtes et un nombre plus important de prés humides ou secs et de milieux humides auront une influence très importante à l'avenir, car ils bloquent la propagation des incendies liés au climat. Ces éléments du paysage historique deviennent en fait plus importants à mesure que nous progressons », a déclaré M. Hessburg<sup>271</sup>.

Enfin, le comité a entendu Mike Flannigan, chaire de recherche en innovation de la Colombie-Britannique pour les services prédictifs, la gestion des urgences et la science des incendies, Université Thompson Rivers, qui a dit que le Canada a besoin d'une agence de coordination comme la [Federal Emergency Management](#)

---

<sup>269</sup> AGFO, *Témoignages*, 28 octobre 2025 (Paul Hessburg, professeur, École des sciences de l'environnement et des forêts, Université de Washington, À titre personnel).

<sup>270</sup> Ibid.

<sup>271</sup> Ibid.

Agency (FEMA) [EN ANGLAIS] des États-Unis, pour faire face à des catastrophes comme les feux de végétation<sup>272</sup>.

---

<sup>272</sup> AGFO, *Témoignages*, 21 novembre 2024 (Mike Flannigan, chaire de recherche en innovation de la Colombie-Britannique pour les services prédictifs, la gestion des urgences et la science des incendies, Université Thompson Rivers, À titre personnel).

# Conclusion

Tout au long de son étude, le comité a entendu que les feux de végétation ne sont plus des événements saisonniers isolés. Ils sont devenus des crises complexes, aux facteurs aggravants, qui touchent toutes les facettes de la société canadienne : sécurité publique, collectivités autochtones, forêts, agriculture, santé physique et mentale, municipalités et infrastructures.

**« Les feux de forêt sont une question de sécurité nationale. Nous devons reconnaître qu'un feu de forêt menaçant la maison d'une famille n'est pas seulement une préoccupation locale; c'est une menace à la sécurité de cette famille et une question d'urgence nationale. Les feux de forêt posent des risques non seulement pour l'infrastructure et les forêts, mais ils déstabilisent également les collectivités, minent la continuité culturelle et menacent la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et hydrique ».**

*Domenico Iannidinardo*<sup>273</sup>

Les témoins ont expliqué au comité que la capacité du Canada à survivre dans cette nouvelle réalité dépend d'une intervention décisive et coordonnée de tous les ordres de gouvernement, d'un partenariat véritable avec les peuples autochtones, d'investissements considérables dans des mesures de prévention, de préparation et d'adaptation, et d'un engagement à long terme en vue de rebâtir des collectivités et des écosystèmes résilients.

Une démarche pansociétale — reposant sur la coopération, des systèmes modernisés et des responsabilités partagées — est vitale pour préserver les vies, les entreprises et le paysage, ainsi que de réduire au minimum l'impact des feux de forêt sur la santé physique et mentale des personnes, à l'avenir. Le comité est d'avis que le gouvernement du Canada doit agir avec urgence, détermination et bienveillance. Le défi est immense, mais le moment est venu de réexaminer notre relation avec le feu, de renforcer nos institutions et de tracer la voie vers un avenir plus résilient.

---

<sup>273</sup> AGFO, *Témoignages*, 23 octobre 2025 (Domenico Iannidinardo, chef de la direction, Strategic Natural Resource Group).

# Annexe A — Témoins

## 44<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session

### Le mardi 16 avril 2024

Francesco Del Bianco, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Kenza El Bied, directrice générale, Direction générale des politiques et de la sensibilisation, Sécurité publique Canada

Nathalie Gour, directrice générale, Direction des opérations régionales et gestions des urgences, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Glenn Hargrove, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada

### Le jeudi 18 avril 2024

Paula Hadden-Jokiel, sous-ministre adjointe, Secteur des opérations régionales, Services aux Autochtones Canada

James Moxon, directeur général, Direction générale des opérations sectorielles, Services aux Autochtones Canada

Rory O'Connor, directeur général, Mise en œuvre des projets d'infrastructure régionaux, Services aux Autochtones Canada

Joshua Rose, directeur, Gouvernance du Nord et Partenariat, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Wayne Walsh, directeur général, Politiques stratégiques du Nord, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

### Le jeudi 9 mai 2024

Amy Avis, chef des urgences, Croix-Rouge canadienne

Ken McMullen, président, Association canadienne des chefs de pompiers

Tina Saryeddine, directrice générale, Association canadienne des chefs de pompiers

Lisa Walker, directrice, Résilience et partenariats, Centre interservices des feux de forêt du Canada

### **Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024**

Jennifer Baltzer, professeure et chaire de recherche du Canada sur les forêts et les changements planétaires, Université Wilfrid Laurier, À titre personnel

Sonja Leverkus, professeure, Scientifique des écosystèmes et spécialiste du brûlage dirigé, Shifting Mosaics Corporation et Northern Fire WoRx Corporation, Université de l'Alberta, À titre personnel

Jack Thiessen, éleveur, gestionnaire de pâturages, gestionnaire de brûlages dirigés, Thiessen Bros Ranch, À titre personnel

Brian Wiens, directeur général, Canada Wildfire (Partenariat canadien pour la science des feux de forêt)

### **Le mardi 22 octobre 2024**

Andrew Campbell, vice-président principal, Opérations, Parcs Canada

Doris Fortin, directrice générale, Direction des politiques, planification et partenariats, Service météorologique du Canada, Environnement et Changement climatique Canada

Nathan Gillet, chercheur scientifique, Centre canadien de la modélisation et de l'analyse climatique, Direction générale des sciences et de la technologie, Environnement et Changement climatique Canada

Matt Jones, sous-ministre adjoint, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Santé Canada

Darlene Upton, vice-présidente, Établissement et conservation des aires protégées, Parcs Canada

### **Le jeudi 31 octobre 2024**

Richard Ireland, maire, Municipalité de Jasper

### **Le jeudi 7 novembre 2024**

Étienne Bélanger, vice-président, Relations avec les Autochtones et de la foresterie, Association des produits forestiers du Canada

Andrew de Vries, directeur général, Propriétaires forestiers du Canada

Darcy Edgi, président, Fondation K'ahsho Got'ine

Randy Fournier, chef de la direction, PRT Growing Services Ltd.

Eric Johnson, vice-président, Relations gouvernementales, Association des produits forestiers du Canada

Collin Pierrot, chef, Collectivité à charte K'ahsho Got'ine, bande des Dénés de Fort Good Hope

Conroy Sewepagaham, chef, Nation des Cris de Little Red River

#### **Le jeudi 21 novembre 2024**

Dr Vincent Agyapong, professeur et directeur, Département de psychiatrie, Faculté de médecine, Université Dalhousie, À titre personnel

Jen Beverly, professeure agrégée, feux de végétation, Département des ressources renouvelables, Université de l'Alberta, À titre personnel

William J. de Groot, spécialiste en gestion des incendies, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Mike Flannigan, chaire de recherche en innovation de la Colombie-Britannique pour les services prédictifs, la gestion des urgences et la science des incendies, Université Thompson Rivers, À titre personnel

Sarah Henderson, directrice scientifique, Services de santé environnementale, Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, et directrice scientifique, Centre de collaboration nationale en santé environnementale, À titre personnel

#### **Le jeudi 28 novembre 2024**

Doug Chiasson, directeur général, Institut de fourrure du Canada

Lori Daniels, titulaire de la chaire Koerner sur la coexistence des feux de forêt, Université de la Colombie-Britannique, À titre personnel

Stacy Meunier, membre et propriétaire, Meunier Livestock, Association nationale des engraisseurs de bovins

Stephanie Montesanti, professeure et chaire de recherche du Canada en intégration des systèmes de santé, École de santé publique, Université de l'Alberta, À titre personnel

Andrea Van Iterson, propriétaire, Westwold View Farms et membre, Association nationale des engraisseurs de bovins

Kara Westerlund, présidente, Municipalités rurales de l'Alberta

### **Le jeudi 5 décembre 2024**

Kevin Boon, directeur général, Association des éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique, Association canadienne des bovins

Rick Doman, cofondateur et président, directeur, Boreal Carbon Corporation

Nicole Hurtubise, directrice générale, Arbres Canada

Jessica Kaknevicus, directrice générale, Forêts Canada

## **45<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session**

### **Le jeudi 2 octobre 2025**

Matt Gemmel, directeur général, Politique et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités

### **Le mardi 7 octobre 2025**

John Pomeroy, professeur émérite de géographie, directeur du Centre d'hydrologie, Université de la Saskatchewan, À titre personnel

Robert W. Gray, écologiste dans les feux de forêt, R.W. Gray Consulting Ltd.

### **Le jeudi 9 octobre 2025**

Blair Feltmate, chef, Centre Intact d'adaptation au climat, Université de Waterloo, À titre personnel

David Hyndman, directeur scientifique, FireRein Inc.

Wayne Maddever, chef de la direction, FireRein Inc.

Ryan Ness, directeur de la recherche en adaptation, Institut climatique du Canada

Meaghan Seagrave, directrice exécutive, Bioindustrial Innovation Canada

### **Le mardi 21 octobre 2025**

David Beaudin, ministre de l'Agriculture, Fédération des Métis du Manitoba

Elisa Binon, coordinatrice des données pour l'Amérique du Nord, les Caraïbes, l'Europe et l'Asie centrale, Observatoire des situations de déplacement interne

Tracy Desjarlais, agente de liaison autochtone pour les services d'urgence en cas de catastrophe, Armée du Salut

Francyne Joe, directrice Générale, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia

Brennan Merasty, ministre de l'Autodétermination et de l'Autonomie gouvernementale et de la Justice, Métis Nation-Saskatchewan

Matt Nelson, superviseur de la gestion intégrée du carburant, First Nations' Emergency Services Society of British Columbia

Richard Quintal, chef de la direction, Métis Nation-Saskatchewan

Major Rick Zelinsky, directeur des affaires publiques et des services d'urgence en cas de catastrophe, Armée du Salut

#### **Le jeudi 23 octobre 2025**

Noureddine Bénichou, agent de recherche, Résistance de feu en construction, Conseil national de recherches Canada

Alex Deslauriers, chef de la direction, FireSwarm Solutions Inc.

Jean-François Houle, vice-président, génie, Conseil national de recherches Canada

Domenico Iannidinardo, chef de la direction, Strategic Natural Resource Group

Liam McGuinty, vice-président, Affaires fédérales, Bureau d'assurance du Canada

Margot Whittington, gestionnaire, Politique climatique, Bureau d'assurance du Canada

#### **Le mardi 28 octobre 2025**

Sarah Butson, chef de la direction, Association pulmonaire du Canada

Pat Camp, professeure agrégée, Université de la Colombie-Britannique, À titre personnel

Paul Hessburg, professeur, École des sciences de l'environnement et des forêts, Université de Washington, À titre personnel

## **Le jeudi 30 octobre 2025**

Maria Alkayed, gestionnaire, Durabilité de l'environnement et affaires,  
Fédération canadienne de l'agriculture

Claire M. Belcher, professeure spécialisée en incendies de forêt, wildFIRE  
Lab, Université d'Exeter, À titre personnel

Jacobus Benedik, directeur général, Scodev International b.v.

Nicola Cherry, professeure émérite, Université de l'Alberta, À titre personnel

John Gradek, chargé d'enseignement, coordinateur de secteur, Gestion de  
l'aviation et Gestion de la chaîne d'approvisionnement, École d'éducation  
permanente, Université McGill, À titre personnel

Sandra Howell, vice-présidente, Programmes généraux, De Havilland Aviation  
du Canada Limitée

Phil Poutissou, vice-président, De Havilland Défense, De Havilland Aviation  
du Canada Limitée

Neil Sweeney, vice-président, Affaires générales, De Havilland Aviation du  
Canada Limitée

Jill Verwey, première vice-présidente, Fédération canadienne de l'agriculture

## Annexe B – Liste de mémoires et autres documents

Une liste complète des mémoires et des compléments d'information reçues au cours de l'étude peut être consultée aux adresses suivantes :

<https://sencanada.ca/fr/comites/AGFO/Memoires/44-1> et

<https://sencanada.ca/fr/comites/AGFO/Memoires/45-1>

- Complément d'information fournies par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (Corey Hobbs)
- Complément d'information fournies par les Services aux Autochtones Canada (Corey Hobbs)
- Complément d'information fournies par Sécurité publique Canada (Kenza El Bied)
- Mémoire de l'Association des produits forestier du Canada (Derek Nighbor)
- Mémoire de Global Medic (Ivana Budisa)
- Lettre de Institut de fourrure du Canada
- Complément d'information fournies par la Fondation K'ahsho Got'ine (Darcy Edgi)
- Complément d'information fournies par la Collectivité à charte K'ahsho Got'ine, bande des Dénés de Fort Good Hope, (Collin Pierrot)
- Mémoire de Wabanaki Wildland Crew
- Complément d'information fournies par Environnement et Changement climatique Canada
- Complément d'information fournies par John Pomeroy, professeur émérite de géographie, directeur du Centre d'hydrologie, Université de la Saskatchewan, À titre personnel
- Mémoire du Conseil australien des autorités chargées des services d'incendie et d'urgence
- Mémoire du Gouvernement du Manitoba (l'honorable Ian Bushie)
- Complément d'information fournies par l'Observatoire des situations de déplacement interne (Elisa Binon)
- Mémoire de VEXSL Canada Inc.
- Complément d'information fournies par la Fédération des Métis du Manitoba
- Complément d'information fournies par Bioindustrial Innovation Canada (Meaghan Seagrave)
- Complément d'information fournies par Gel Systems Canada Inc.
- Complément d'information fournies par Nicola Cherry, professeure émérite, Université de l'Alberta, À titre personnel
- Complément d'information fournies par le Bureau d'assurance du Canada (Liam McGuinty)

- Complément d'information fournies par First Nations' Emergency Services Society of British Columbia
- Complément d'information fournies par le Conseil national de recherches Canada
- Mémoire d'Atâhk Consulting and Advisory Services (Ola Koleoso)
- Complément d'information fournies par la Fédération canadienne de l'agriculture
- Complément d'information fournies par Claire M. Belcher, professeure spécialisée en incendies de forêt, wildFIRE Lab, À titre personnel
- Mémoire de Wildfire Awareness Society (Stuart Clark)



[sencanada.ca](https://sencanada.ca)

